

Mot du chef.....	9
Vision éco-socialiste.....	10
I- Transition écologique.....	11
1. Transports en commun et mobilité durable.....	11
Transports en commun gratuits.....	11
Construction d'un réseau public de trains à grande vitesse.....	11
Amélioration de la qualité des transports en ville grâce aux métros.....	11
Grand Montréal.....	12
Région de Québec.....	12
Gatineau.....	12
Les pistes cyclables.....	12
Le choix de l'électrique pour les transports en communs.....	112
Favoriser les micromobilités électriques.....	13
Accessibilité universelle.....	13
2. Décroissance de l'industrie automobile.....	13
Décroissance juste et équitable pour le secteur automobile.....	13
Garantie d'emploi.....	13
Établir une tarification basée sur le poids et la taille des véhicules routiers.....	14
Politique sur les véhicules électriques.....	14
Zones urbaines sans voitures dans les grandes villes et leur centre ville.....	15
Autopartage.....	15
Abolir les barrières au covoiturage.....	15
Encadrer les petits transporteurs de personnes.....	15
Interdiction des publicités de VUS.....	15
Dire non au troisième lien routier entre les villes de Québec et Lévis.....	16
3. Changements climatiques et les énergies fossiles.....	16
Transition énergétique rapide : atteindre la carboneutralité d'ici 2040.....	16
Une loi contre toute nouvelle infrastructure pétrolière.....	16
Taxe carbone.....	16
Carte carbone - exemptions régionales.....	17
Améliorer la qualité d'air en milieu urbain.....	17
Test climat pour tout nouveau projet gouvernemental.....	18
4. Matières industrielles toxiques.....	18
Mettre en place une police environnementale.....	18
Inscrire le principe de précaution dans les lois environnementales.....	18
Augmenter les amendes pour les infractions environnementales.....	18
Réduire la limite permise de nickel dans l'air pour la santé de la population.....	2
5. Recyclage et déchets.....	2
Valorisation et nationalisation de l'industrie du recyclage.....	2
Réduire la consommation et mieux recycler avec l'écotaxe.....	2
Renforcer et élargir la consigne.....	2
Politique de lutte contre le plastique et les objets à usage unique.....	3
Lutter contre le suremballage.....	3
Réglementer les emballages du commerce en ligne.....	4
Modernisation de poste Canada.....	4

Obsolescence programmée.....	4
Rendre obligatoire le compostage de déchets organiques.....	4
Investissement massif dans la bio gazéification des eaux usées.....	5
Capter et valoriser les émissions des sites d'enfouissement existants.....	5
Prise en charge des sites contaminés.....	5
6. Ressources énergétiques et transition écologique.....	5
Énergies renouvelables.....	5
Favoriser la production d'énergie renouvelable à petite échelle.....	6
Certification énergétique des logements locatifs.....	6
Normes pour les nouvelles constructions, efficacité énergétique.....	6
Une thermopompe dans chaque foyer.....	6
Isoler chaque bâtiment pour réduire le gaspillage énergétique.....	6
Investir dans des écoles saines et sécuritaires.....	7
Favoriser le développement et la protection des infrastructures naturelles.....	7
La lutte contre l'étalement urbain.....	7
7. Hydro-Québec.....	8
Moratoire de cinq ans sur les nouveaux centres de données, écotaxe et encadrement strict des installations existantes.....	8
Nationaliser le secteur éolien afin d'assurer un développement responsable.....	8
Investir dans la génération solaire sur les toits.....	8
Interdiction du minage de cryptomonnaies au Québec.....	9
Modifier les tarifs d'électricité pour les rendre plus écologiques et équitables.....	9
Les exportations d'hydro-électricité et d'énergie renouvelable.....	9
Moratoire sur la mise en place de nouveaux barrages hydroélectriques.....	9
8. Ressources naturelles - Forêts et espaces verts.....	9
Décroissance et nationalisation de l'exploitation forestière durable.....	9
Création du Bureau de la Transition Forestière.....	10
Bannir l'utilisation de phytocides, herbicides, et pesticides sur le domaine de l'État et dans les forêts privées.....	10
Une foresterie qui respecte le retour des terres.....	11
Créer un cadre de consultation double et reconnaître les systèmes de gestion territoriale coutumier et ancestraux des Premières Nations.....	11
Création de Forêts Québec et des Sociétés d'Aménagement Forestier Régionales (SAFR)..	11
Créer un réseau d'écoles d'aménagements forestiers dans les Universités du Québec....	12
Mise en place du Conseil consultatif provincial.....	12
Éliminer la sous-traitance des travaux d'aménagement.....	13
Gestion des matières résiduelles forestières.....	13
Moratoire sur le développement des espaces verts en milieu urbain.....	13
9. Ressources naturelles - Gestion de l'eau.....	14
Protection de l'eau potable.....	14
Mettre fin à la dégradation de nos rivières.....	15
Bonifier le suivi en continu de la qualité de l'eau souterraine et de surface.....	15
Soutenir les Organisations de bassins versants (OBV).....	15
Améliorer la résistances aux inondations.....	16
Protéger les plans d'eau tout en assurant l'accès à la nature.....	16
Gestion de l'accès aux berges.....	17

Créer une loi-cadre d'accès à l'eau.....	17
Gestion durable des zones côtières.....	17
Programme de repli stratégique.....	18
Un fond important pour le contrôle des espèces envahissantes.....	18
Adopter une loi provinciale obligeant le lavage des embarcations avant leur introduction dans un plan d'eau.....	19
Établir un plan de gestion des eaux pluviales.....	19
10. Gestion de l'industrie minière.....	19
Nationalisation des minéraux critiques.....	20
Bannir l'utilisation des minéraux du Québec pour l'industrie de la guerre.....	20
Soumettre tout promoteur de projet minier à un audit exhaustif de leurs activités et pratiques à l'étranger.....	20
Accorder un droit de veto aux Premières Nations.....	21
Refuser tout projet minier en fond marin dans les régions qui relève du gouvernement provincial.....	21
Éliminer les aires de stockages des résidus miniers par leur valorisation secondaire.....	22
Refondre le Plan Nord en un programme de développement juste et équitable.....	22
Garantir des emplois dans les mines de l'État, et les autres mines, pour les communautés minières locales.....	23
Obliger les compagnies minières à financer la restauration complète du site en incluant les parcs à résidus et terrils.....	23
Interdire la destruction de lacs pour le développement de l'industrie minière.....	23
Consultations publiques et autonomie locale.....	23
11. Biodiversité et protection des espèces menacées.....	24
Multiplier les aires protégées.....	24
Mieux connaître la biodiversité grâce à la science.....	24
Développer les espèces indigènes pour renforcer notre résilience.....	24
Reconnaître les aires protégées d'initiative autochtone.....	25
Protéger les espèces menacées et en voie de disparition.....	25
II- Économie et abordabilité.....	26
1. Justice économique.....	26
Créer un réseau public d'épiceries.....	26
Faire baisser les loyers.....	26
Création de Telecom-Québec.....	27
Mettre en place un nouvel indicateur de richesse.....	27
Renégociation des accords commerciaux.....	27
Amendes établies en fonction du revenu des fautifs.....	27
Financer nos engagements par la justice fiscale.....	27
Combattre l'inflation.....	28
2. Droits des travailleuses et des travailleurs.....	28
Démocratiser les lieux de travail.....	29
Santé et sécurité au travail.....	29
Vacances plus longues.....	29
Abroger les lois discriminatoires de la CAQ et lutter contre la discrimination au travail.....	30
Revenu minimum garanti.....	30
Augmenter le salaire minimum à 22\$/h en 2027.....	30
Semaine de travail de 32 heures.....	31

Faciliter la reconnaissance des qualifications étrangères.....	31
Rémunérer les aidantes et aidants naturels.....	31
Offrir des services publics dignes aux aînées et aînés.....	31
Renforcer le réseau public des centres de la petite enfance (CPE).....	32
Offrir une voie vers la citoyenneté aux personnes travailleuses étrangères temporaires....	32
Encadrer les stages non rémunérés.....	33
III- Justice sociale.....	33
1. Droits des Premières Nations.....	33
Reconnaître et arrêter le génocide envers les autochtones.....	33
Le retour des terres.....	33
Accorder des sièges à l'Assemblée nationale aux nations autochtones.....	34
Lutter contre la discrimination systémique envers les peuples autochtones.....	34
Lutter contre le racisme dans le système de santé.....	34
Autonomie territoriale et sociale.....	34
Reconnaissance formelle des gouvernements autochtones.....	35
Permettre le retour vers la gouvernance traditionnelle.....	35
Préservation des langues autochtones.....	35
Droits des autochtones hors réserves.....	35
Justice énergétique pour les Premières Nations et les Inuits.....	36
2. Droits des femmes.....	36
Un logement pour chaque femme qui fuit la violence domestique.....	36
Interdire le harcèlement de rue.....	36
Prévenir les agressions sexuelles et lutter contre la culture du viol.....	37
Renforcer l'accompagnement des victimes et mieux former les intervenants du système de justice.....	37
Offrir des congés rémunérés aux survivantes et financer les services de soutien.....	37
Lutter contre l'hypersexualisation des jeunes filles.....	37
Encadrement légal de la prostitution et du travail du sexe.....	38
Atteindre l'équité salariale.....	38
Garantir un accès rapide et universel à l'avortement.....	38
Lutter contre la précarité menstruelle.....	39
Garantir les soins de grossesse.....	39
3. Droits des personnes LGBTQIA2S+.....	39
Présentation des excuses formelles du Québec et gestes concrets.....	40
Lutter pour l'égalité des genres.....	40
Adoption et parentalité.....	40
Droits des personnes transgenres et des personnes non binaires.....	40
Jeunesse et inclusion en milieu scolaire et dans les espaces digitaux.....	40
4. Diversité et inclusion.....	41
Vision multiculturelle.....	41
Accueil des réfugié-e-s.....	41
Immigration.....	41
En finir avec le racisme.....	42
5. Combattre les inégalités de richesse.....	42
Augmenter les impôts des plus riches.....	42
Instaurer un impôt sur les grandes fortunes et augmenter l'impôt sur les gains en capital..	42

Imposition des grandes entreprises.....	43
Taxe sur le capital des institutions financières.....	43
Lutter contre les paradis fiscaux.....	43
Déclaration de revenus unique.....	43
Justice et équité fiscale.....	44
6. Droit au logement.....	44
La crise du logement fait des ravages.....	44
Une réduction obligatoire des loyers.....	44
Permettre aux locataires d'exproprier les propriétaires.....	45
Empêcher la spéculation immobilière.....	45
Certification énergétique obligatoire des logements locatifs.....	45
Obliger les propriétaires à entretenir les immeubles à leurs frais.....	46
Mettre fin à l'itinérance en instaurant un droit au logement.....	46
Mandater une société d'État pour construire des logements coopératifs.....	46
Développer massivement le logement social.....	46
Modifier le code du bâtiment pour répondre aux critères LEED-Or.....	47
Lutter contre la discrimination en matière de logement.....	47
Lutter contre l'embourgeoisement (gentrification).....	47
Mettre fin à l'itinérance.....	47
IV- Démocratie.....	48
1. Question nationale.....	48
Mener une campagne pancanadienne pour une réforme constitutionnelle progressiste.....	48
Représentation des nations autochtones.....	48
Donner plus de pouvoir aux municipalités.....	49
Réparer la bureaucratie et améliorer les services publics.....	49
2. Relancer la participation démocratique.....	49
Offrir des incitations financières positives pour le vote.....	50
Le vote par anticipation sur internet.....	50
Permettre le vote dès l'âge de 16 ans.....	50
Comptabiliser les votes blancs.....	50
Permettre l'inscription le jour du vote.....	50
Réforme du mode de scrutin.....	51
Corriger l'injustice du système électoral : pour que chaque vote ait le même poids.....	51
Déclenchement d'élections à la suite de l'obtention de signatures.....	51
Accessibilité des député-e-s.....	51
Introduire un projet de loi avec des signatures.....	51
Envoyer le programme des différents partis politiques aux électeur-trice-s.....	52
Restriction des sondages d'opinion en période électorale.....	52
Limiter la quantité des affiches électorales.....	52
Garantir un temps d'antenne équitable en campagne électorale.....	52
3. La liberté d'expression : un droit incontournable.....	52
Liberté d'expression et droit de manifester.....	52
Intelligence artificielle, désinformation et liberté d'expression.....	53
Accès des journalistes à l'Assemblée nationale.....	53
4. Réglementer et encadrer l'accès des lobbyistes au gouvernement.....	54
Assurer la parité entre les intérêts corporatifs et citoyens.....	54

Mettre fin au lobbyisme secret.....	54
Renforcer la démocratie citoyenne.....	55
5. Accès à l'information.....	55
Bonifier la loi sur l'accès à l'information.....	55
Dévoiler les dépenses des député-e-s.....	55
L'information de qualité accessible.....	55
6. Augmenter la présence des femmes en politique québécoise.....	55
Accorder une subvention aux candidat-e-s voulant se présenter pour la première fois en politique.....	56
Permettre des congés de maternité ou de paternité aux élu-e-s.....	56
7. Un système de justice rapide, accessible et équitable.....	56
Rendre la justice plus accessible financièrement.....	56
Lutter contre les injustices systémiques.....	56
Reconnaître les droits autochtones.....	56
Moderniser le système judiciaire.....	57
Protéger les consommateur-ric-e-s.....	57
Droit de manifester.....	57
Encadrer l'utilisation de la clause dérogatoire.....	57
8. Sécurité publique.....	58
Définancer la police.....	58
Désarmement progressif des policiers de patrouille.....	58
Favoriser une approche de désescalade et de résolution pacifique.....	58
Pour un véritable bureau d'enquête indépendant sur la police.....	58
Augmenter et améliorer la formation des policier-ière-s.....	59
Conditions de détention.....	59
Favoriser la réhabilitation et l'éducation en milieu carcéral.....	59
Réformer l'IVAC pour mieux soutenir les victimes d'actes criminels.....	60
V - Éducation.....	60
1. Mesures pour l'éducation primaire et secondaire.....	60
Assurer un-e enseignant-e qualifié-e dans chaque classe.....	60
Bilinguisme pour l'ensemble des élèves.....	61
Réduire le nombre d'élèves par classe et par enseignant.....	61
Mettre fin à l'école à trois vitesses.....	61
Un programme universel d'alimentation scolaire.....	61
Réinvestir les fonds publics dans l'école publique.....	61
Réduire la sélection scolaire.....	62
Décentralisation des budgets.....	62
Recruter du personnel enseignant en valorisant la profession.....	62
Aide et amélioration des conditions de travail des enseignant-e-s.....	62
Horaires scolaires.....	62
Accompagnement et soutien aux nouveaux-elles enseignant-e-s.....	62
2. Moderniser le curriculum scolaire.....	63
Éducation sur l'environnement.....	63
Histoire, colonisation et justice sociale.....	63
Éducation à la sexualité.....	63
Éducation civique, médiatique et numérique.....	63

Santé, bien-être et autonomie personnelle.....	64
Justice sociale, économique et historique.....	64
Engagement communautaire et bénévolat.....	64
3. Un environnement scolaire sain.....	64
Objectif zéro pour l'intimidation et la violence.....	64
Verdir les écoles.....	65
Offrir une alimentation saine.....	65
Réduire les déchets.....	65
Rénover les bâtiments scolaires.....	65
4. Encadrer les jeux vidéo et limiter le temps d'écran pour les jeunes.....	65
5. Éducation postsecondaire.....	66
Gratuité scolaire.....	66
Droit à la grève étudiante.....	66
Conseils d'administration des institutions postsecondaires.....	66
Campus satellites.....	67
Recherche et formation continue.....	67
6. Éducation des adultes.....	67
Améliorer l'accessibilité financière.....	67
Protéger les droits sociaux pendant les études.....	68
Réformer les programmes d'Emploi-Québec.....	68
Garantir un financement transparent et équitable.....	68
Adopter une loi-cadre sur l'éducation des adultes.....	68
VI- Culture.....	68
1. Bâtir une économie culturelle forte.....	68
Investir dans la culture pour créer de la richesse.....	68
Briser les monopoles de Québecor et Ticketmaster.....	69
Diversifier les mécanismes de financement culturel.....	69
2. Garantir une culture accessible et inclusive.....	69
Offrir des cours de français gratuits pour toutes et tous.....	69
Soutien et protection des langues et cultures autochtones et des groupes minoritaires.....	70
Renforcer l'accessibilité économique à la culture.....	70
Renforcer la participation citoyenne dans les choix culturels.....	70
VII- Santé.....	71
1. Le système de santé.....	71
Augmenter la capacité du système de santé publique.....	71
Un médecin de famille pour chaque Québécoise et Québécois.....	71
Gratuité des soins en santé mentale.....	71
Soins dentaires et de la vue.....	72
Créer Pharma-Québec et instaurer une assurance médicaments universelle.....	72
Remplacer les tuyaux contenant du plomb.....	72
Une taxe sur les produits transformés et ultra-transformés.....	73
Consentement aux dons d'organes par défaut.....	73
Renforcement des hôpitaux, urgences et cliniques.....	73
Décentraliser et humaniser le système de santé publique.....	73
Créer une escouade de préparation aux pandémies.....	73
Valoriser le personnel de la santé et les personnes proches aidantes.....	74

Prévention.....	74
Prescriptions.....	74
Sexualité et santé.....	75
Adapter notre système de santé aux changements climatiques.....	75
Santé et Premières Nations.....	75
Garantir l'accès aux soins pour toute personne au Québec.....	76
2. Sport, santé et activité physique.....	76
Favoriser une alimentation saine.....	76
3. Droits des personnes en situation de handicap.....	77
Traitements médicaux des personnes avec un handicap mental.....	77
Organisme de soutien et de surveillance pour les personnes handicapées.....	77
Formation des premier-ère-s intervenant-e-s.....	78
Services et délais.....	78
Loi pour les adultes et enfants ayant des besoins spécifiques.....	78
4. Alcools et drogues.....	78
Légalisation des drogues et nationalisation de la distribution au Québec.....	78
Cannabis.....	78
Alcool et santé publique.....	78
Crise des opioïdes.....	79
Lutte contre les dépendances ludiques.....	79
VIII - Agriculture.....	79
1. Droit à l'alimentation et autonomie alimentaire.....	80
L'épicerie publique comme outil de financement juste de l'agriculture.....	80
Loi-cadre sur le droit à l'alimentation.....	80
Projet national de serriculture et agriculture locale.....	80
Soutenir la serriculture passive à petite échelle.....	80
2. Une agriculture durable et équitable.....	81
Investir dans nos fermes et nos agriculteur-ice-s.....	81
Protéger les terres agricoles contre la financiarisation.....	81
Pesticides et engrais azotés.....	82
Agriculture biologique.....	82
Démantèlement du monopole syndical de l'UPA.....	82
Protéger les travailleur-euse-s étranger-ère-s temporaires en agriculture.....	82
Soutien à la relève agricole.....	83
IX - Bien-être animal et transition alimentaire.....	83
Réduire la consommation de produits d'origine animale.....	83
1. Les animaux d'élevage.....	84
Renforcer le bien-être des animaux d'élevage.....	84
Mettre fin à l'élevage pour la fourrure.....	84
2. Les animaux de compagnie.....	85
Encadrer strictement les animaux exotiques.....	85
Protéger les animaux de compagnie.....	85
3. Protéger les animaux sauvages et leurs habitats.....	86
Mettre fin à l'observation agressive des baleines.....	86
Protéger les espèces menacées et vulnérables.....	87
4. L'exploitation animale.....	87

Mettre fin à l'exploitation des animaux dans le divertissement.....	87
Encadrer l'expérimentation animale et accélérer les méthodes alternatives.....	88
X - La voix du Québec dans le monde.....	88
Lutter pour la paix mondiale.....	88
Convertir l'industrie de l'armement vers des secteurs utiles à la société et fermer les usines de guerre au Québec.....	89
Dire non aux dépenses militaires de l'OTAN et quitter l'alliance.....	89
Tenir tête aux États-Unis.....	90
Fermer le bureau du Québec à Tel-Aviv.....	90
Imposer des sanctions économiques à Israël.....	90
La diplomatie climatique comme priorité réelle.....	90
Construire des alliances pour l'environnement.....	91
Un commerce international compatible avec le climat.....	91
L'aide internationale du Québec.....	91
Conclusion et remerciements.....	91

Mot du chef

Citoyennes et citoyens du Québec,

Notre société est à la croisée des chemins. Les changements climatiques s'accélèrent, le monde est au bord d'une troisième guerre mondiale, les crises de l'abordabilité et du logement font des ravages, les campements de personnes en situation d'itinérance sont de plus en plus nombreux et le racisme, la peur de l'autre et les discours d'exclusion prennent malheureusement de plus en plus de place dans notre société. Tout cela survient alors que nos systèmes d'éducation et de santé se dégradent en raison des priorités mal placées du gouvernement provincial et de l'entêtement du gouvernement fédéral à investir massivement dans la course à l'armement.

Malgré tous les problèmes auxquels notre société fait face, je demeure optimiste. Je le suis parce qu'il est encore possible de reprendre le contrôle de notre économie, de nos relations diplomatiques et de nos industries si les gens se lèvent, participent à la vie politique, s'impliquent dans les mouvements sociaux et manifestent pour transformer notre société.

Partout au Québec, les gens ont soif de changement. Nous sommes tannés des discours de droite qui s'en prennent aux minorités, cherchent à faire reculer les droits des femmes et montent les gens les uns contre les autres. Tous ces discours d'exclusion ont une chose en commun : ils détournent l'attention de la lutte des classes. Ils brisent la solidarité entre les travailleuses et les travailleurs malgré leurs intérêts économiques communs. Ils permettent à l'Assemblée nationale de se concentrer sur des débats secondaires, comme l'interdiction de prier dans les parcs, plutôt que de proposer de véritables solutions à la crise de l'abordabilité et du logement.

Le Parti Vert du Québec présente un plan ambitieux pour l'avenir du Québec : une transition énergétique combinée à un programme social où personne n'est laissé pour compte. Nous proposons une vision inclusive pour un Québec libre de racisme, un plan pour redistribuer la richesse et mettre l'économie au service des gens ordinaires afin que chacun puisse payer son loyer, son épicerie et ses transports, tout en conservant davantage d'argent pour vivre dans la dignité. Nous refusons catégoriquement de participer à la course mondiale à l'armement et aux multiples guerres en cours.

Seuls les plus riches et les grandes entreprises verront leur contribution augmenter dans le cadre de notre programme. La classe moyenne, déjà fortement taxée, vote trop souvent contre ses propres intérêts économiques en soutenant les partis traditionnels. La classe ouvrière, la classe moyenne et toutes les personnes qui peinent à joindre les deux bouts ont tout à gagner du programme écosocialiste du Parti Vert du Québec. Il fera contribuer davantage les grandes entreprises, le 1 % le plus riche et les grands propriétaires de logements locatifs.

Je vous invite à découvrir notre vision dans les prochaines pages et à envoyer un message clair en votant pour le Parti Vert du Québec et ses candidates et candidats lors de cette élection déterminante pour l'avenir du Québec.

Vision éco-socialiste

La vision écosocialiste du Parti Vert du Québec vise à promouvoir à la fois la protection de l'environnement et la justice sociale. Cette idéologie reconnaît que les crises environnementales, sociales et économiques ont un facteur commun : le capitalisme.

Le capitalisme favorise la surconsommation, l'exploitation de nos ressources naturelles, enrichit les personnes les plus fortunées et réduit les autres à la pauvreté. Il détruit notre environnement tout en concentrant la richesse entre les mains des grandes entreprises, de la bourgeoisie et des grandes fortunes.

L'écosocialisme représente un modèle économique alternatif. Il reconnaît les limites naturelles de notre planète et préconise un meilleur partage des ressources, de la richesse et du fardeau fiscal. Cela signifie une fiscalité résolument à gauche, la création d'entreprises publiques au service de la population, la réglementation et l'élimination des pratiques nuisibles à l'environnement, ainsi que la mise en place d'un filet social où personne n'est laissé sur la marge. L'écosocialisme met l'État au service de la population et de l'environnement plutôt que les riches, et reprend le contrôle public de plusieurs secteurs abandonnés aux industries privées.

Notre vision écosocialiste, détaillée dans ce document, englobe des politiques touchant l'ensemble des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, ainsi qu'une opposition ferme aux guerres et à la militarisation. Le respect de la diversité, la non-violence, la paix, la démocratie participative, la sagesse écologique, la justice sociale et le développement durable sont au cœur de notre vision, et font partie de la Charte mondiale des Verts.

I- Transition écologique

1. Transports en commun et mobilité durable

Le Parti Vert du Québec propose de rendre les transports en commun plus rapides, confortables, efficaces et abordables que les automobiles privées. Pour y arriver, nous proposons une expansion massive du réseau combinée avec la gratuité des tarifs.

Transports en commun gratuits

La gratuité des transports en commun sera un levier financier important qui visera à faire croître le nombre d'utilisateurs. Cette hausse d'utilisation permettra aux sociétés de transports d'augmenter la fréquence des services, améliorant ainsi la rapidité et l'efficacité du service. Ce virage vers les transports en commun aura des bénéfices pour l'ensemble des Québécois-es, qui pourront respirer un air propre, perdre moins de temps dans les bouchons de circulation, économiser sur les dépenses reliées à l'achat et au maintien d'un véhicule tout en faisant leur part dans la lutte contre les changements climatiques. Le virage de la société en question sera principalement financé par une taxe sur le carbone, appliquée sur l'essence, ainsi que des mesures pour décourager l'achat des véhicules émissifs.

Construction d'un réseau public de trains à grande vitesse

En ce qui concerne les transports interurbains, le Parti Vert du Québec appuie le projet de train à grande vitesse ALTO reliant Québec, Montréal, Ottawa et Toronto. Après plus de 50 ans d'études et de discussions, il est temps que le Québec et le Canada se dotent d'un réseau ferroviaire rapide, moderne, électrique et public.

Le Parti Vert appuie ce projet à condition qu'il demeure sous propriété et contrôle publics, qu'il fonctionne à l'électricité renouvelable, qu'il offre des tarifs abordables et qu'il soit réalisé avec des consultations publiques robustes. Le tracé devra être choisi de manière à minimiser les impacts sur les terres agricoles, les milieux naturels, la faune et les communautés locales. Des passages pour la faune, le milieu agricole, les personnes se déplaçant à pied ou à vélo devront être intégrés au projet, et les personnes expropriées devront recevoir une compensation juste.

Le Parti Vert propose également de développer progressivement un réseau ferroviaire interurbain québécois reliant Gatineau, Laval, Montréal, Trois-Rivières, Québec, Saguenay, Matane, Gaspé, Sherbrooke et Drummondville. Ce réseau devra offrir une alternative rapide, fiable et abordable à l'automobile privée et à l'avion, tout en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, au développement économique des régions et à l'amélioration de la mobilité sur l'ensemble du territoire québécois.

Amélioration de la qualité des transports en ville grâce aux métros

Un gouvernement Vert voudrait améliorer la qualité du transport et faciliter les déplacements quotidiens. Certains secteurs de la Ville de Montréal sont sous-desservis à l'heure actuelle, nécessitant des investissements massifs pour connecter leurs populations au centre-ville. Nous proposons la création d'une boucle avec des stations à Bois-Franc, Cartierville et Laval. Notre plateforme propose :

Grand Montréal

Dans le Grand Montréal, le Parti Vert du Québec propose l'extension de la ligne jaune le long du boulevard Taschereau jusqu'à la station Panama du REM, ainsi que l'extension de la ligne verte jusqu'à Dorval. Nous appuyons également le prolongement vers l'est de la future ligne bleue afin de rejoindre la ligne verte, la construction de la ligne rose à Montréal pour désengorger les lignes verte et orange, et le bouclage de la ligne orange à Laval. Le Parti Vert propose aussi la construction de 14 lignes de tramway sur l'île de Montréal, ainsi qu'une ligne à Longueuil, des stations supplémentaires à Laval et le prolongement du REM jusqu'à Vaudreuil.

Région de Québec

Le Parti Vert du Québec propose un projet de métro à deux lignes pour la région de Québec, reliant Cap-Rouge, La Cité-Limoilou et Lévis. Nous appuyons également le développement d'un réseau de tramways desservant notamment Quartier 4-5, Vieux-Moulin, Saint-Louis et la rive sud, de Charny à Place-Martinière.

Gatineau

Le Parti Vert du Québec propose la construction d'un métro souterrain desservant l'ensemble de la ville de Gatineau et relié directement au réseau de train léger d'Ottawa. Ce projet structurant permettra de réduire la congestion routière, d'améliorer les déplacements quotidiens des personnes résidentes et de renforcer l'intégration du transport collectif dans la région de la capitale nationale.

Les pistes cyclables

Le Parti Vert du Québec propose d'investir 250 millions par année dans le développement des infrastructures cyclables et piétonnières à travers le Québec afin d'encourager les transports actifs, d'augmenter la sécurité des utilisateur-rices et d'améliorer la santé de la population. Cela passe par la construction de nouvelles pistes cyclables en zones urbaines, des changements dans l'aménagement urbain et des subventions pour les équipements sportifs. Nous proposons aussi de financer le transport actif, notamment le vélo. Le Parti Vert du Québec mettra en place un programme de subventions pour l'achat de vélos neufs et/ou remis à neuf. Nous proposons aussi de donner plus de place aux cyclistes, notamment par la construction de véloroutes pour certaines journées précises de la semaine, de créer des zones urbaines sans voiture pour réduire le nombre de véhicules sur la route. Un gouvernement Vert développera ses politiques avec vision zéro décès, la sécurité des cyclistes étant primordiale. Enfin, nous proposons de sensibiliser et d'encourager l'utilisation des transports actifs pour l'environnement et pour la santé de la population.

Le choix de l'électricité pour les transports en communs

Les trains de banlieue, les nouvelles infrastructures ferroviaires, les autobus et les tramways présentent tous des options d'électrification sans avoir recours à l'utilisation de batterie. Dans les grandes villes, nous appuyons l'alimentation des autobus par des fils aériens. Brancher le courant directement sur les transports en commun est une manière efficace de réduire nos émissions de gaz à effet de serre tout en évitant les effets néfastes des batteries sur l'environnement naturel.

Favoriser les micromobilités électriques

Le Parti Vert du Québec propose de légaliser et d'encadrer l'utilisation des vélos électriques, trottinettes électriques, tricycles électriques, vélos-cargos, vélos de livraison et autres véhicules légers à assistance électrique sans frais d'immatriculation.

Ces moyens de transport sont abordables, peu énergivores et peuvent remplacer de nombreux déplacements en automobile. Le Parti Vert propose aussi de développer des voies réservées sécuritaires pour les micromobilités électriques, distinctes des routes automobiles et séparées des pistes cyclables traditionnelles afin de protéger les cyclistes.

Accessibilité universelle

Le Parti Vert du Québec veut rendre le transport collectif accessible à toutes et à tous. Un gouvernement Vert rénovera les gares, stations, arrêts et véhicules afin d'éliminer les obstacles à la mobilité. Tous les nouveaux projets devront respecter les principes d'accessibilité universelle dès leur conception, afin que les personnes en situation de handicap, les aîné-es, les parents avec poussettes et toute la population puissent se déplacer librement, simplement et en sécurité.

2. Décroissance de l'industrie automobile

Décroissance juste et équitable pour le secteur automobile

Au Québec, le secteur des transports demeure la principale source d'émissions de gaz à effet de serre (GES), représentant 44,8 % du total en 2023. À lui seul, le transport routier représente 33,4 % des émissions totales. Les véhicules électriques sont moins polluants à l'usage que les véhicules à essence, mais leur fabrication nécessite des ressources considérables et entraîne aussi des impacts environnementaux, notamment liés à l'extraction des minéraux, à la consommation d'eau, à la protection des écosystèmes et à la gestion des batteries et des véhicules en fin de vie.

Garantie d'emploi

Il est important de bien considérer le nombre important de personnes qui travaillent dans ce secteur et qui seront affectées par une croissance de cette industrie et de prévoir des

soutiens à cette transition. Cette industrie est plus grande que beaucoup de gens le croient, et certains diront que nous sommes davantage dépendants des véhicules privés pour des emplois que pour le transport des personnes. Dans chaque ville, vous trouverez des garages mécaniques, des stations-service, des commerces d'assurance et d'accessoires, des usines de fabrication de pièces, des cours à ferraille, des agences publicitaires, des services de financement, des concessionnaires, des entreprises de vente de véhicules et plus encore.

Toute transition économique faite pour lutter contre les changements climatiques devrait être juste et équitable. Les personnes travaillant dans le secteur de l'industrie automobile devront être affectées à d'autres tâches, dans une autre industrie, pour minimiser les effets sur l'emploi. C'est pour cette raison qu'un gouvernement du Parti Vert du Québec offrirait une garantie d'emploi à chaque personne travaillant dans l'industrie automobile qui doit être réaffectée. Les personnes concernées se verront offrir un autre emploi, la possibilité d'être rémunérées pour retourner aux études et des retraites anticipées. Cette garantie d'emploi est essentielle au bien-être des personnes touchées et de leurs familles. Elle permettra au gouvernement d'accroître le soutien de la population envers des mesures importantes dans la transition et la lutte contre les changements climatiques.

Établir une tarification basée sur le poids et la taille des véhicules routiers

Au Québec, les consommateurs-trices achètent des véhicules de plus en plus grands, lourds et énergivores. La popularité croissante des véhicules utilitaires sport (VUS), camionnettes et autres camions légers annule une partie importante des gains réalisés en matière d'efficacité énergétique. Cette tendance augmente la consommation de carburant, les émissions de GES, l'usure des routes, les coûts d'entretien des infrastructures et les risques pour les piétons et les cyclistes.

Le Parti Vert du Québec propose d'établir une tarification de l'immatriculation basée sur le poids, la taille, la cylindrée et l'efficacité énergétique des véhicules. Sous un gouvernement Vert, il sera significativement plus coûteux d'acheter et d'immatriculer de grands véhicules énergivores, tandis que les véhicules compacts, sobres, électriques et hybrides seront favorisés.

Les tarifs seront modulés selon la taille du véhicule et l'accessibilité au transport collectif dans la région où réside le propriétaire, afin de tenir compte des réalités différentes entre les grands centres, les banlieues et les régions.

Politique sur les véhicules électriques

Au Québec, le parc automobile continue de croître rapidement. En 2023, on comptait 705 véhicules légers de promenade en circulation par 1 000 personnes âgées de 14 ans et plus. Cette dépendance à l'automobile contribue directement à l'étalement urbain, à la congestion, à la consommation d'énergie et aux émissions de GES.

Bien que les véhicules électriques alimentés par l'hydroélectricité émettent beaucoup moins de GES à l'usage que les véhicules à essence, ils ne constituent pas une solution magique aux problèmes environnementaux du Québec. Contrairement au marketing de l'industrie, ils ne sont pas « zéro émission » : leur fabrication, leur transport, leur entretien et leur démantèlement nécessitent d'importantes quantités de ressources naturelles et entraînent des impacts environnementaux. Ceux-ci sont notamment liés à l'extraction des

minéraux, à la consommation d'eau, à la pollution industrielle, à la perte d'écosystèmes et à la gestion des batteries en fin de vie.

Le Parti Vert du Québec reconnaît que l'électrification des véhicules peut jouer un rôle dans la réduction des émissions. Toutefois, remplacer chaque véhicule à essence par un véhicule électrique ne suffit pas. La priorité doit être de réduire rapidement la taille du parc automobile dans son ensemble.

Le Parti Vert du Québec propose donc de miser d'abord sur le transport collectif, le train, le covoiturage, l'autopartage, le vélo, la marche et l'aménagement de milieux de vie complets afin de diminuer la dépendance à l'automobile privée. L'objectif doit être clair : moins de véhicules, moins de ressources consommées, moins d'émissions et plus de mobilité pour toutes et tous.

Zones urbaines sans voitures dans les grandes villes et leur centre ville

Obliger les 30 plus grandes villes du Québec à aménager des zones sans automobile aux cœurs de leurs centres-villes. Les villes pourront se fier à de généreuses subventions provinciales pour la mise en place d'aménagements favorisant les piétons et le transport actif.

Autopartage

Le Parti Vert du Québec souhaite encourager l'autopartage afin de réduire le nombre de véhicules privés sur les routes et d'offrir une alternative pratique à la possession individuelle d'une automobile.

Le Parti Vert du Québec propose de moderniser les lois et règlements qui freinent le développement de l'autopartage, d'harmoniser ce service avec le transport collectif et d'encourager les partenariats entre les sociétés de transport, les municipalités et les services d'autopartage.

Abolir les barrières au covoiturage

Le covoiturage est une partie essentielle de la réduction de notre consommation de pétrole. Malgré ce fait, le Québec impose des balises strictes qui empêchent toute personne de tirer profit du covoiturage. Cela fait en sorte que les applications de covoiturage tardent à se développer, car elles ne peuvent pas opérer de façon commerciale. Le Parti Vert du Québec appuie un cadre réglementaire qui encourage le covoiturage, qui reconnaît qu'il est tout à fait raisonnable de dédommager les chauffeurs pour leur service et que l'auto solo est une source d'émissions astronomiques et une nuisance à la lutte contre les changements climatiques. Pour ce faire, le Parti Vert du Québec préconise de nouveaux critères pour établir qu'une activité de covoiturage est commerciale. C'est la fréquence du covoiturage qui doit déterminer qu'une activité de covoiturage est commerciale et non pas la simple génération de profit.

Encadrer les petits transporteurs de personnes

De nombreux petits transporteurs offrent des services de covoiturage commercial en fourgonnette entre différentes villes du Québec. Ces services répondent à un besoin réel, particulièrement dans les régions mal desservies par le transport collectif, mais ils opèrent souvent dans un cadre réglementaire mal adapté.

Un gouvernement Vert mettrait en place un encadrement clair, simple et efficace pour ces services : inspections obligatoires des véhicules, normes de sécurité adaptées, assurances adéquates et permis accessibles pour les petits transporteurs.

Interdiction des publicités de VUS

Les VUS sont les plus vendus au Québec. Non seulement ils contribuent à la congestion des routes, puisque ce sont des véhicules plus larges, et ils contribuent aussi davantage à l'émission de GES. Leur fabrication représente le deuxième secteur d'activité qui a contribué à l'augmentation des émissions de GES, après le secteur énergétique. Or, selon une étude britannique, une personne régulièrement exposée aux publicités pour VUS a 250 % plus de chances de posséder ce type de véhicule. Pour toutes ces raisons, le Parti Vert du Québec compte interdire la promotion de tels véhicules par l'entremise d'annonces publicitaires.

Dire non au troisième lien routier entre les villes de Québec et Lévis

Le Parti Vert du Québec s'oppose catégoriquement à la construction d'un troisième lien entre Québec et Lévis, chiffré à un coût de 13 milliards de dollars pour sa construction et son exploitation durant son cycle de vie. De plus, un tel projet aura des effets importants qui nuiront à l'environnement et qui ne sont pas pris en considération par le gouvernement actuel. Ces énormes sommes d'argent seraient beaucoup plus utiles dans le secteur de la transition écologique qu'un projet de tunnel autoroutier dispendieux, inutile et dommageable pour l'environnement.

3. Changements climatiques et les énergies fossiles

Transition énergétique rapide : atteindre la carboneutralité d'ici 2040

Au Parti Vert du Québec, nous avons de loin le plan le plus ambitieux pour la réduction de CO2 et l'ensemble des GES. Ce plan vise les émissions carboneutres d'ici 2040. C'est-à-dire une réduction majeure dans tous les secteurs combinés avec des mesures concrètes pour capter le CO2, incluant le reboisement, la captation des émissions de méthane et l'interdiction de l'enfouissement des déchets organiques. Ce projet nécessitera des changements majeurs dans nos vies quotidiennes. Il s'agit d'un projet de société que nous sommes fiers de porter. Nous reconnaissons que la transition vers les émissions carboneutres devra se faire en collaboration avec tous, en respect de la justice sociale et économique. Nous reconnaissons qu'une transition énergétique rapide nécessitera des investissements importants à court terme. Un gouvernement du Parti Vert du Québec s'engage à dépenser un minimum de 500 milliards de dollars dans un premier mandat pour donner un grand coup de barre dans une transition énergétique rapide, efficace et équitable.

Une loi contre toute nouvelle infrastructure pétrolière

La multiplication des infrastructures pétrolières est incompatible avec la lutte contre les changements climatiques. C'est pour cette raison que le Parti Vert du Québec s'oppose à tout projet d'oléoduc, de port pétrolier et d'autres infrastructures semblables, telles que les forages et les projets d'extraction ou d'exploitation. La construction de nouvelles infrastructures liera l'économie du Québec à une industrie en déclin pour des décennies à

venir. En ce qui a trait aux oléoducs actuels, le Parti vert du Québec estime qu'ils ne sont pas fiables en raison des déversements quotidiens qui ont un impact néfaste sur l'écosystème.

Taxe carbone

Le Québec demeure fortement dépendant des énergies fossiles, particulièrement dans le secteur des transports. Cette dépendance n'est pas durable. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, il faut diminuer la consommation d'essence tout en offrant des alternatives accessibles, abordables et efficaces.

Le Parti Vert du Québec propose d'augmenter progressivement le prix du carbone à partir de 2027, avec une hausse annuelle de 40 \$ par tonne. Les revenus générés seront versés au Fonds vert et consacrés en priorité au financement du transport collectif gratuit, fréquent, rapide et confortable.

Le Parti Vert propose également d'appliquer un ajustement carbone aux biens importés afin de tenir compte des émissions générées à l'extérieur du Québec lors de leur fabrication.

Carte carbone - exemptions régionales

Toute augmentation du prix du carbone doit tenir compte des réalités des familles, des personnes qui travaillent et des régions. Le Parti Vert propose donc la création d'une carte carbone permettant d'exempter une partie des achats d'essence du prix du carbone.

Le nombre de litres exemptés serait calculé selon l'accès au transport collectif, la région de résidence et la capacité réelle des ménages à réduire leur consommation d'essence. Les personnes vivant en région, les familles et les ménages ayant moins d'options de transport recevraient une exemption plus importante que les personnes vivant dans les secteurs bien desservis par le transport collectif.

Les litres exemptés seraient accordés mensuellement. À la pompe, la carte carbone permettrait de déduire automatiquement le prix du carbone sur les litres admissibles. Les litres consommés au-delà de l'exemption seraient assujettis au plein prix carbone.

Lors de la première année suivant son élection, le Parti Vert propose d'exempter environ 40 % des achats d'essence, puis de réduire progressivement ces exemptions à mesure que les alternatives à l'automobile deviennent plus accessibles. Cette mesure permettrait de financer massivement la transition énergétique tout en protégeant les ménages les plus vulnérables.

Améliorer la qualité d'air en milieu urbain

La pollution de l'air demeure un important enjeu de santé publique au Québec. Les transports routiers, le chauffage résidentiel et certaines activités industrielles contribuent à l'émission de particules fines et d'autres polluants qui causent des milliers de décès prématurés chaque année et entraînent des coûts importants pour le système de santé.

Pour améliorer la qualité de l'air dans les villes québécoises, le Parti Vert du Québec propose :

- L'élimination progressive du chauffage au mazout et au gaz fossile au profit de l'électricité renouvelable ;
- L'interdiction de la combustion du bois dans les zones urbaines densément peuplées, sauf en cas d'urgence ;
- La réduction de la circulation automobile grâce au développement du transport collectif, du train, du vélo et de la marche ;
- La création de zones piétonnes et de quartiers à circulation limitée dans les centres-villes ;
- La plantation massive d'arbres et le développement d'infrastructures vertes, telles que les toits verts, murs végétalisés et corridors écologiques ;
- Un renforcement des normes environnementales visant les industries qui émettent des particules fines et autres polluants atmosphériques.

Le Parti Vert considère que chaque Québécois-e a droit à un air sain, peu importe son quartier ou sa région.

Test climat pour tout nouveau projet gouvernemental

Chaque projet industriel vient avec des émissions de GES. À l'heure actuelle, le gouvernement ne comptabilise pas les émissions associées avec les grands projets au Québec. L'information associée à ces émissions est essentielle pour toute prise de décision sur les mérites d'un projet. Pour ces raisons, un gouvernement du Parti Vert instaurera un test climat pour tout nouveau grand projet gouvernemental sur le territoire du Québec.

4. Matières industrielles toxiques

Mettre en place une police environnementale

Le Parti Vert du Québec propose de créer une unité policière spécialisée dans les crimes environnementaux. Cette unité regrouperait des équipes d'enquête spécialisées, des expertises scientifiques, des équipes d'inspection environnementale et des membres des forces policières formés pour intervenir dans les dossiers de pollution, de déversements illégaux, de destruction d'habitats, de braconnage, de contamination des sols et de non-respect des lois environnementales.

Cette nouvelle police environnementale serait encadrée par une loi spécifique lui donnant les pouvoirs, les ressources et l'indépendance nécessaires pour mener des enquêtes rigoureuses, déposer des accusations et faire respecter la loi sur la qualité de l'environnement.

Inscrire le principe de précaution dans les lois environnementales

À l'heure actuelle, l'état du droit au Québec en matière d'environnement fait en sorte que les personnes affectées par des émissions toxiques ou d'autres contaminants sont tenues de prouver, hors de tout doute raisonnable, qu'elles ont subi des effets négatifs liés à la pollution en question avant que les tribunaux interviennent pour les protéger. Pour

remédier à la situation, le Parti Vert du Québec vise à inscrire le principe de précaution dans la loi sur la qualité de l'environnement. Cette modification permettra aux tribunaux d'intervenir dès que la santé ou l'environnement est menacé par un contaminant. Les entreprises auront ainsi le devoir de démontrer que leurs pratiques sont sécuritaires, hors de tout doute raisonnable.

Augmenter les amendes pour les infractions environnementales

Les amendes imposées pour les infractions environnementales sont souvent trop faibles pour dissuader les grandes entreprises de polluer. Lorsqu'une multinationale reçoit une amende de quelques milliers de dollars pour une infraction majeure, cela devient simplement un coût d'affaires plutôt qu'une véritable sanction.

Le Parti Vert du Québec propose d'augmenter considérablement les amendes pour les infractions environnementales et de les rendre proportionnelles aux revenus de la personne ou de l'entreprise responsable. Les sanctions seraient également majorées en cas de récidive, avec des multiplicateurs plus sévères pour les contrevenants qui enfreignent la loi à répétition.

Réduire la limite permise de nickel dans l'air pour la santé de la population

Le gouvernement Legault a augmenté la limite permise de nickel dans l'air de 14 à 70 nanogrammes par mètre cube au bénéfice des industries et au détriment de la santé de la population. Nous nous opposons fermement à une telle décision corporatiste et proposons plutôt un renforcement de la réglementation de la qualité de l'air pour garantir un environnement sain. Le Parti Vert du Québec s'engage à réduire la limite permise de nickel dans l'air à dix nanogrammes par mètre cube. Nous souhaitons aussi installer dans toutes les municipalités du Québec des détecteurs de particules dans l'air pour identifier les problèmes de qualité de l'air.

5. Recyclage et déchets

Valorisation et nationalisation de l'industrie du recyclage

Le Québec traverse une importante crise dans le domaine du recyclage depuis plusieurs années, provoquée par le refus de la Chine et d'autres pays d'accepter notre papier et carton, et le manque de capacité québécoise pour traiter et valoriser les produits recyclables. Ce manque d'infrastructures fait en sorte que nous ne sommes aucunement capables de valoriser ou d'exploiter notre propre recyclage.

Pour remédier à la situation, le Parti Vert du Québec appuie de grands investissements publics dans les infrastructures de recyclage afin de favoriser l'économie circulaire, les emplois locaux et une politique environnementale responsable. Notre but sera d'éliminer complètement l'exportation et l'enfouissement des matières recyclables. Pour ce faire, le Parti Vert du Québec nationalisera l'industrie du recyclage québécois et mettra en place une écotaxe sur certains matériaux industriels. De plus, un système de consigne élargi sera mis en place pour inciter la population à réduire la quantité de déchets tout en finançant l'industrie du recyclage. Un nouveau système de tri plus complexe sera créé pour séparer les différents matériaux recyclables et éviter les souillures qui rendent

certain matériaux non recyclables ou plus difficilement recyclables. Nous investirons dans l'industrie du recyclage autant dans le nord du Québec que dans le sud, tout en améliorant nos capacités de recyclage des déchets textiles, qui sont actuellement enfouis ou envoyés à l'étranger.

Réduire la consommation et mieux recycler avec l'écotaxe

Bien que le Québec impose déjà une écotaxe sur certains produits, tels que les électroniques, les montants ne sont pas suffisants pour encourager l'achat de produits plus durables ou pour financer adéquatement leur recyclage complet suite à leur utilisation. Pour ces raisons, le Parti Vert du Québec propose d'étaler le nombre de produits assujettis à l'écotaxe et d'augmenter l'importance de cette taxe.

Renforcer et élargir la consigne

L'arrivée de Consignation et des centres de dépôt de contenants consignés constitue un pas en avant. Toutefois, le réseau manque encore de points de service, et de nombreux détaillants privés refusent de plus en plus la reprise des contenants consignés. Cette situation pénalise la population, particulièrement les personnes qui dépendent des revenus de la consigne.

Un gouvernement Vert obligera les détaillants à continuer de récupérer les contenants consignés et s'assurera que Consignation demeure un service complémentaire, et non un prétexte pour permettre aux grandes bannières d'épicerie de se délester de leurs responsabilités.

Le Parti Vert du Québec propose également d'élargir la consigne et les programmes de dépôt retour aux tasses de café à usage unique, aux contenants alimentaires, aux contenants de viande et à plusieurs autres produits vendus en épicerie. Les entreprises devront accepter le retour des contenants qu'elles mettent en circulation afin de réduire les déchets, responsabiliser les producteurs et accélérer la transition vers le réemploi.

Politique de lutte contre le plastique et les objets à usage unique

Chaque année, nous consommons des milliards de tasses de café, de pailles, de sacs en plastique, d'assiettes jetables ainsi que d'ustensiles à usage unique. Les tasses réutilisables sont répandues, mais les consommateurs ne sont pas nombreux à les utiliser et les inconvénients et enjeux systémiques limitent leur utilisation par toute la population québécoise.

Pour contrer la consommation d'objets à usage unique et pour adresser les inconvénients systémiques que cela représente, le Parti Vert du Québec propose de bannir les pailles, les sacs en plastique, les ustensiles ainsi que les tasses à usage unique. Les tasses à usage unique seront remplacées par une tasse universelle réutilisable en s'appuyant sur un programme de dépôt-échange. Les tasses universelles seront aussi échangeables sur un système de consigne, et ce, peu importe la chaîne de restauration ou le petit café que le consommateur fréquente.

Les restaurants seront responsables de nettoyer les tasses et de les distribuer aux clients.

De plus, un programme semblable sera mis en place pour certains contenants d'épicerie et les repas pour emporter. L'interdiction éliminerait des milliers de tonnes de plastique et de déchets de nos sites d'enfouissement, des cours d'eau et des océans.

Lutter contre le suremballage

Le Parti Vert du Québec propose de lutter contre le suremballage, l'une des principales sources de pollution plastique. Une grande partie de ces emballages est inutile, difficile à recycler et finit dans l'environnement, dans les cours d'eau, et même dans notre eau potable.

Pour réduire cette pollution, le Parti Vert du Québec propose de réglementer strictement l'emballage afin de le limiter au minimum nécessaire, tout en respectant les normes de salubrité et d'hygiène. Nous proposons également d'élargir les programmes de consigne et de dépôt retour aux contenants alimentaires, d'encourager les commerces en vrac, de remplacer le plastique par des matériaux recyclables ou compostables lorsque possible, d'abolir les sacs de plastique à l'échelle du Québec et d'instaurer une taxe sur le suremballage.

Réglementer les emballages du commerce en ligne

Le commerce en ligne est en forte croissance et peut réduire certains déplacements en voiture vers les magasins. Toutefois, il entraîne aussi une forte augmentation des emballages à usage unique, notamment les boîtes de carton utilisées pour la livraison.

Ces emballages remplissent les bacs de recyclage, augmentent les coûts de collecte et de traitement pour les municipalités, et transfèrent une partie de la facture aux contribuables. Le Parti Vert du Québec propose donc de réglementer l'utilisation des boîtes de carton à usage unique dans le commerce en ligne.

Un gouvernement Vert mettrait en place un système de dépôt retour pour les emballages de livraison réutilisables, afin que les boîtes puissent être récupérées, réemployées et intégrées dans une véritable économie circulaire. Le commerce en ligne est là pour rester : il faut donc l'encadrer dès maintenant pour réduire ses impacts environnementaux.

Modernisation de poste Canada

Le Parti Vert du Québec propose de permettre aux magasins d'entreposer leurs produits directement dans l'entrepôt de Poste Canada pour permettre aux petites entreprises d'avoir accès à la logistique du commerce en ligne ultra rapide et de concurrencer de grandes compagnies de distribution, telles qu'Amazon. Cela permettra également de standardiser les méthodes d'emballage pour réduire les déchets inutiles plus efficacement.

Obsolescence programmée

L'un des grands problèmes avec notre système de consommation actuel est la qualité et la durée de vie des produits. Plusieurs compagnies, notamment celles produisant des produits électroniques, conçoivent leurs marchandises en limitant volontairement leur durée de vie ou en empêchant toute réparation. Cette pratique force les consommateurs à remplacer plus fréquemment leurs biens, augmente la quantité de déchets produits et

contribue à la pollution de diverses façons. Pour lutter contre cette pratique, le Parti Vert du Québec propose de :

- Finir avec les petits électroménagers jetables en étendant progressivement à dix ans la garantie sur la quasi-totalité de ces produits, en se penchant autant sur leur conception que sur la disponibilité des pièces de rechange. Il s'agit de concevoir des objets modulaires composés de sous-ensembles aisément démontables et échangeables ;
- Adopter des critères de résistance minimum couvrant entre autres la robustesse, la réparabilité et l'évolutivité pour chaque catégorie de produits dès leur conception ;
- Valoriser la réparation plutôt que l'échange ;
- Inciter l'étiquetage des produits (durée de vie) en l'érigeant en avantage concurrentiel pour les entreprises ;
- Prendre des mesures d'incitations financières en réduisant de 50 % la TVQ sur les réparations de vêtements, des appareils électriques et électroniques afin de mettre fin à un système dans lequel la réparation d'un produit en panne coûte plus cher que l'achat d'un modèle neuf à bas prix ;
- Contribuer à la lutte internationale contre l'obsolescence programmée en renforçant la réglementation.

Rendre obligatoire le compostage de déchets organiques

Les déchets organiques représentent un énorme potentiel énergétique au Québec. Un gouvernement Vert rendra la collecte de matières organiques obligatoire pour l'ensemble de la population. Ces déchets seront valorisés à travers des infrastructures de bio-méthanisation construites localement et qui demeureront de la propriété publique. Une partie sera également utilisée pour les projets de jardins/agriculture locale/urbaine et pour le projet de serriculture national. Le biogaz généré par les déchets organiques est interchangeable avec le gaz naturel. Il pourra être utilisé pour remplacer des énergies fossiles dans le transport routier lourd et même pour quelques automobiles munies de l'équipement nécessaire. La mise en place des technologies de biométhanisation permettra à la fois de capter les émissions de méthane (un gaz à effet de serre quatre fois plus puissant que le CO₂) tout en réduisant notre consommation d'énergies fossiles. Le Québec a tout à gagner en investissant dans la valorisation des matières organiques.

Investissement massif dans la bio gazéification des eaux usées

Au Québec, la quasi-totalité des centres de traitement d'eaux usées brûle des énergies fossiles pour incinérer les boues des eaux usées. Cette façon de faire est tout simplement obsolète. Les nouvelles technologies qui sont privées et déjà en place dans de nombreuses villes permettent aux centres de traitements de générer de l'énergie renouvelable et de l'engrais qui peuvent ensuite être utilisés pour l'agriculture. Le Parti Vert du Québec appuie un programme massif de valorisation des eaux usées à travers le Québec.

Capter et valoriser les émissions des sites d'enfouissement existants

Les sites d'enfouissement existants contiennent de grandes quantités de matières organiques qui émettent du méthane. À Lachute, Québec, les émissions sont captées et valorisées. Le Parti Vert du Québec appuie l'étalement de cette technologie à l'ensemble des sites d'enfouissement existants au Québec où le potentiel de gaz est élevé.

Prise en charge des sites contaminés

À travers le Québec, des milliers de sites contaminés sont abandonnés. Ces sites émettent des toxines dans l'eau souterraine et dans l'air ; ils se propagent dans la nature au détriment des écosystèmes. Certains polluants restent dans l'environnement pendant des centaines, voire des milliers d'années. À l'heure actuelle, les propriétaires des sites sont réticents à investir les sommes nécessaires pour décontaminer. Le gouvernement provincial finance rarement des efforts de décontamination, et ce, peu importe les circonstances ou l'ampleur de la menace, sur l'environnement. Ces circonstances font en sorte que les prochaines générations en subiront les conséquences. Cela représente une source d'iniquité intergénérationnelle qui doit être adressée le plus rapidement possible. Certaines études évaluent la part de la dette écologique reliée aux sols contaminés du Québec au-dessus de 3 milliards de dollars. Le financement de la prise en charge des sols contaminés devrait être partagé par les propriétaires des sites, les compagnies concernées (si elles existent encore) et l'État en dernier recours. Cependant, des litiges quant aux partages des coûts ne doivent pas ralentir les efforts de décontamination qui pourront procéder même si une entente n'est pas conclue entre les partis concernés avant le début des travaux.

6. Ressources énergétiques et transition écologique

Énergies renouvelables

Le Parti Vert du Québec appuie des programmes de subventions et de prêts sans intérêt pour étaler massivement les technologies d'énergies solaires, de géothermie et d'éoliennes à domicile afin de réduire notre empreinte écologique et favoriser le développement durable.

Favoriser la production d'énergie renouvelable à petite échelle

Le Parti Vert du Québec souhaite accélérer le développement de la production d'énergie renouvelable à petite échelle par les ménages, les coopératives, les entreprises et les institutions.

Nous proposons d'élargir les programmes d'autoproduction et de réinjection d'électricité d'Hydro-Québec, d'augmenter la rémunération offerte pour l'électricité renouvelable injectée sur le réseau et de simplifier les démarches administratives pour les petits producteurs.

Le Parti Vert appuie également le développement de projets solaires résidentiels, commerciaux et communautaires, ainsi que l'augmentation des limites de production admissibles aux programmes de réinjection. L'objectif est de permettre aux Québécois-ses de participer activement à la transition énergétique tout en renforçant la résilience du réseau électrique.

Certification énergétique des logements locatifs

Le Parti Vert du Québec mettra en place une certification énergétique obligatoire pour les logements locatifs afin de réduire le gaspillage d'énergie, les factures de chauffage et l'inconfort des locataires. Les propriétaires de logements énergivores devront effectuer les travaux nécessaires pour atteindre des normes minimales, avec des protections strictes

contre les rénovations et les hausses abusives. Cette mesure est détaillée davantage dans la section logement du programme.

Normes pour les nouvelles constructions, efficacité énergétique

Exiger que toute nouvelle construction suive les normes de « Leadership in Energy and Environmental Design » (LEED), et, si possible les principes d'immeubles passifs.

C'est-à-dire que les immeubles soient orientés pour maximiser l'efficacité énergétique, profiter de l'énergie solaire, être très bien isolés et parfois faire recours à la géothermie.

Une thermopompe dans chaque foyer

Le Parti Vert du Québec mettra en place un grand programme public visant à installer une thermopompe efficace dans chaque foyer québécois, en commençant par les ménages à faible revenu, les locataires, les logements sociaux et les bâtiments les plus énergivores. Contrairement aux plinthes électriques, qui transforment 1 kWh d'électricité en environ 1 kWh de chaleur, une thermopompe peut produire de 2 à 3 kWh de chaleur pour chaque kWh consommé, selon les conditions. Cela permet de réduire fortement la consommation d'électricité liée au chauffage, de diminuer les factures d'énergie, de réduire la pression sur le réseau d'Hydro-Québec lors des pointes hivernales et d'améliorer le confort des ménages en été comme en hiver. Cette mesure permettra de libérer de l'électricité propre pour les besoins essentiels de la transition écologique, plutôt que de la gaspiller dans des systèmes de chauffage inefficaces ou des projets privés à faible valeur sociale.

Isoler chaque bâtiment pour réduire le gaspillage énergétique

Le Parti Vert du Québec lancera un vaste programme public d'isolation et de rénovation énergétique des bâtiments résidentiels, commerciaux, institutionnels et publics, en priorisant les logements sociaux, les immeubles locatifs, les maisons mal isolées et les bâtiments les plus énergivores. Une mauvaise isolation entraîne des pertes de chaleur importantes, augmente les factures d'électricité et accentue la pression sur Hydro-Québec lors des pointes hivernales. En améliorant l'isolation des murs, des toits, des sous-sols, des portes et des fenêtres, le Québec pourra réduire durablement sa consommation d'électricité, améliorer le confort des ménages, diminuer la précarité énergétique et libérer de l'énergie propre pour les besoins essentiels de la transition écologique.

Investir dans des écoles saines et sécuritaires

Le Parti Vert du Québec propose un vaste programme de rénovation et de modernisation des écoles afin d'offrir à tous les élèves et membres du personnel scolaire un environnement sain, sécuritaire et propice à l'apprentissage.

De nombreuses écoles québécoises souffrent de problèmes liés à la vétusté des bâtiments, à la mauvaise qualité de l'air, à la présence d'amiante, de plomb ou de moisissures, ainsi qu'à des systèmes de ventilation inadéquats. Ces problèmes peuvent nuire à la santé, au bien-être et à la réussite scolaire des élèves.

Un gouvernement Vert investira dans la rénovation des établissements scolaires, le remplacement des matériaux dangereux, la décontamination des bâtiments touchés, la réparation des infiltrations d'eau et la modernisation des systèmes de ventilation et de filtration de l'air. Chaque enfant du Québec a droit à une école saine, sécuritaire et

adaptée aux défis du XXI^e siècle.

Favoriser le développement et la protection des infrastructures naturelles

Les infrastructures naturelles sont essentielles pour répondre aux besoins des espèces habitant notre écosystème. Elles comprennent essentiellement des réseaux de zones humides et des réseaux de forêts, des parcs éponges et des microforêts offrant à notre biodiversité la capacité de prospérer dans un environnement sain. Le Parti Vert du Québec s'engage à verser un minimum de 1 % des budgets d'infrastructures du Québec envers des infrastructures naturelles, telles que la protection des boisés, les milieux humides, des mesures de verdissement urbain et des ponts naturels pour la faune. La construction de ponts composés de verdure ou de passage en dessous aura pour but d'éviter la fragmentation des habitats naturels.

La lutte contre l'étalement urbain

Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place d'une politique nationale d'aménagement du territoire et d'urbanisme afin d'assurer une cohérence des actions de l'État et des municipalités favorisant l'atteinte des grands objectifs nationaux en matière d'environnement, de santé, d'efficacité énergétique et plus.

7. Hydro-Québec

Moratoire de cinq ans sur les nouveaux centres de données, écotaxe et encadrement strict des installations existantes

Le Parti Vert du Québec va instaurer un moratoire de cinq ans sur l'autorisation de nouveaux centres de données afin de protéger le réseau d'Hydro-Québec, l'eau et la capacité énergétique du Québec face à l'explosion de la demande liée à l'intelligence artificielle. Nous sommes généralement défavorables à l'utilisation de l'électricité du Québec pour alimenter ce type de projet, particulièrement lorsqu'ils servent les intérêts de grandes entreprises privées, créent peu d'emplois locaux et exercent une pression supplémentaire sur un réseau électrique déjà sollicité par les besoins des ménages, de l'électrification des transports et de la transition écologique. Pendant ce moratoire, le gouvernement devra mener une évaluation complète des impacts énergétiques, climatiques, hydriques, économiques et sociaux de ces installations, tout en établissant un cadre réglementaire fondé sur l'intérêt public.

Les centres de données existants devront, eux aussi, être assujettis à des normes obligatoires strictes ainsi qu'à une écotaxe visant à refléter leur consommation massive d'électricité, leur pression sur le réseau, leur utilisation de l'eau et leur rejet de chaleur. Ils devront réduire leur consommation lors des pointes hivernales, publier leurs données de consommation d'électricité et d'eau, respecter des cibles élevées d'efficacité énergétique, interdire l'utilisation routinière d'eau potable pour le refroidissement, adopter des systèmes en circuit fermé ou à très faible consommation d'eau, et récupérer au maximum la chaleur produite. Les entreprises devront démontrer l'existence d'un usage réel pour cette chaleur, que ce soit par des serres, des réseaux de chaleur, des bâtiments publics, des usages industriels ou du stockage saisonnier. La chaleur rejetée sans valorisation devra être

déclarée publiquement et assujettie à des frais supplémentaires. L'objectif est clair : mettre fin au développement incontrôlé de ces infrastructures et s'assurer que les installations déjà en activité respectent les besoins énergétiques, environnementaux et sociaux du Québec.

Nationaliser le secteur éolien afin d'assurer un développement responsable

Hydro-Québec est en train de renoncer à son rôle dans le développement du secteur éolien au profit de l'industrie privée. Les éoliennes ont des impacts sur l'environnement, les terres agricoles et les populations locales d'animaux et d'humains. L'éolien peut être une source d'énergie verte, mais le développement doit se faire en considérant les impacts, l'utilisation de l'énergie produite, l'acceptabilité sociale, la durée de vie utile des équipements, le rendement énergétique, etc.

Investir dans la génération solaire sur les toits

L'installation des panneaux solaires et des chauffe-eaux solaires sur des toits résidentiels et commerciaux et une manière écologique de produire de l'électricité avec des impacts limités sur l'environnement. Sous un gouvernement Vert, Hydro-Québec aura pour mandat de déployer des panneaux solaires sur 20% des toits résidentiels et commerciaux sur un horizon de 5 ans.

Interdiction du minage de cryptomonnaies au Québec

Le Parti Vert du Québec interdira le minage de cryptomonnaies sur le territoire québécois, une activité hautement énergivore, spéculative et peu utile socialement. L'électricité propre du Québec doit être réservée aux besoins essentiels de la population, à l'électrification des transports, aux services publics, aux PME, au logement et à la transition écologique, plutôt qu'à l'enrichissement privé d'entreprises de cryptomonnaie.

Modifier les tarifs d'électricité pour les rendre plus écologiques et équitables

Le Parti Vert du Québec propose de renforcer la tarification progressive de l'électricité. Chaque ménage aura accès à une quantité de bases d'électricité à faible coût, tandis que la surconsommation sera facturée à un tarif plus élevé. Cette approche permettra de protéger les besoins essentiels, de réduire le gaspillage d'énergie et d'encourager l'efficacité énergétique.

Les grandes entreprises et les secteurs fortement consommateurs d'électricité devront également payer des tarifs plus élevés afin de refléter leur impact réel sur le réseau et de décourager les usages énergivores non essentiels.

Les exportations d'hydro-électricité et d'énergie renouvelable

Le Québec est un grand producteur d'hydroélectricité et possède plusieurs contrats d'exportation envers les États-Unis. Toutefois, le Québec a atteint sa capacité maximale d'exportation compte tenu des besoins électriques grandissants imposés par la transition énergétique. Nous proposons donc un moratoire sur les nouveaux contrats d'exportation.

Moratoire sur la mise en place de nouveaux barrages hydroélectriques

Le Québec a développé le potentiel hydroélectrique à grande échelle. La majorité des cours d'eau sont déjà exploités, la société d'État est en surplus d'énergie et les prochains sites potentiels de barrages seront moins rentables sur le plan fiscal et environnemental que ce qui est déjà en place. Les dangers environnementaux, tels que les inondations, la perte de territoire et le déplacement des communautés, réduisent la viabilité de nouveaux barrages électriques. Pour ces raisons, le Parti Vert du Québec appuie un moratoire sur les nouveaux barrages électriques.

8. Ressources naturelles - Forêts et espaces verts

Décroissance et nationalisation de l'exploitation forestière durable

Depuis plusieurs décennies, le développement technologique de la machinerie forestière a rendu les opérations de récolte de plus en plus rapide et de moins en moins dépendantes de la main-d'œuvre. Ces circonstances ont fait en sorte que le nombre d'emplois a diminué, même si l'industrie coupe de plus en plus de bois. Dans les prochaines années, l'intelligence artificielle et l'automatisation de la machinerie forestière vont réduire encore plus le besoin pour des opérateurs humains, réduisant à nouveau la demande pour la main-d'œuvre.

Pendant bien trop longtemps, la solution prônée par le gouvernement du Québec a été d'autoriser de plus en plus de coupes, de demander de moins en moins de redevances et de mettre le ministère de la forêt au service de l'industrie. Le Parti Vert du Québec appuie une exploitation durable de nos forêts faite par des personnes travaillant dans le secteur forestier, bien rémunérées avec des conditions de travail adéquates. Nous appuyons la nationalisation de l'industrie forestière incluant la récolte, le transport et la transformation locale de cette ressource qui serait gérée par une nouvelle société d'État : Forêts Québec. La nationalisation combinée avec une décroissance de cette industrie permettra au Québec de mieux gérer les forêts publiques, de garantir des emplois de qualité dans le secteur forestier et de transformer davantage de bois localement.

Création du Bureau de la Transition Forestière

Le Parti Vert du Québec propose de créer un Bureau de la Transition Forestière qui veillera au changement des pratiques afin de permettre une utilisation respectueuse des ressources de la forêt dans un contexte de changement climatique en adéquation avec les réalités régionales. Les enjeux liés à la transition écologique des opérations quotidiennes, à la transition climatique des pratiques générales et à la transition industrielle seront explorés par le Bureau dans le respect des personnes travaillant dans ces secteurs et des communautés rurales.

La conservation de la biodiversité et des écosystèmes sont des éléments essentiels de tous les plans scientifiques de lutte contre les changements climatiques. Bien que la forêt du Québec soit vaste, cela ne nous a pas empêchés de la surexploiter durant des décennies au profit des entreprises multinationales. Nous avons permis aux compagnies forestières de couper toutes les forêts dans le sud du Québec à plusieurs reprises. Les quelques anciennes forêts restantes sont menacées et le gouvernement Legault a refusé tous les projets d'aires protégées dans le sud du Québec, là où la biodiversité est la plus riche.

Les points de vue des Premières Nations, des résident-e-s et des groupes écologistes ne sont pas pris en compte. Par exemple, en ce qui concerne la construction de routes forestières. Elles ont des conséquences sur l'environnement en encourageant davantage de déplacement des véhicules diesel de l'industrie, mais également sur la biodiversité en entraînant des pertes d'habitats pour les caribous. En effet, des habitats essentiels aux caribous et d'autres espèces menacées sont détruits chaque année.

Bannir l'utilisation de phytocides, herbicides, et pesticides sur le domaine de l'État et dans les forêts privées

Le Parti Vert du Québec est fortement opposé à l'utilisation de phytocides, herbicides et pesticides en milieu forestier. Cette pratique de défoliation des secteurs de plantation comporte un énorme risque pour la vie forestière, d'autant plus pour les personnes qui habitent en aval de ces zones. De plus, les coupes totales, utilisées depuis 1988 dans au moins 60 % des cas, représentent les pratiques les plus dommageables pour la forêt. Cette pratique est la raison pour laquelle nos forêts sont plus vulnérables que jamais. La déréglementation de pesticides par le gouvernement fédéral en 2026 rend la situation encore plus inquiétante. Le Parti vert du Québec propose d'encadrer strictement les coupes totales (incluant la coupe avec protection de la régénération et des sols, la coupe avec protection de la haute régénération et des sols, la coupe avec réserve de semenciers et la coupe totale sans protection). Il souhaite que le Bureau du Forestier en chef détermine une limite provinciale des interventions de coupes totales.

Une foresterie qui respecte le retour des terres

Les Premières Nations du Québec subissent des injustices depuis l'arrivée des colons européens. Ayant vécu et prospéré sur le territoire de l'actuel Québec, les Premières Nations ont été victimes d'un vol historique : celui de leurs terres. Les arrivés d'outre-mer, utilisant le droit raciste et colonial de *terra nullius*, déclarent la vallée du Saint-Laurent vide d'habitants humains et donc propices à l'établissement. Ceci fut le début d'une dépossession historique qui continue aujourd'hui. Cette injustice historique doit être rectifiée. Le Parti Vert reconnaît qu'une industrie forestière équitable et écologique devra retourner aux Premières Nations ce qui leur est dû : leur territoire.

C'est donc pourquoi, en concordance avec le principe de retour à la terre, le Parti Vert propose de reconnaître de larges étendues de forêt comme des territoires appartenant aux 41 communautés des 11 Premières Nations du Québec. Cette reconnaissance servira de démonstration de bonne foi du gouvernement sur sa volonté d'entreprendre une réelle réconciliation avec les communautés autochtones.

Un régime forestier moderne doit reconnaître que plusieurs formes de gouvernance autochtone peuvent coexister. L'autorité administrative découlant de la Loi sur les Indiens ne remplace pas nécessairement les systèmes coutumiers de gestion territoriale qui existent depuis des générations. Les orientations politiques suivantes pourraient contribuer à répondre à cet enjeu tout en renforçant la gouvernance écologique et en réduisant les conflits.

Créer un cadre de consultation double et reconnaître les systèmes de gestion territoriale coutumier et ancestraux des Premières Nations

Les projets forestiers, miniers et d'infrastructures sur les territoires autochtones devraient exiger une consultation non seulement des conseils de bande élus, mais également des autorités territoriales héréditaires ou coutumières, des représentants des familles territoriales et des utilisateurs autochtones locaux du territoire directement touchés par les opérations proposées. Cela permettrait de garantir que la consultation reflète les relations territoriales vécues plutôt que de reposer exclusivement sur des structures administratives coloniales.

Le Parti Vert reconnaît que le système de conseil de bande est un système colonial qui limite l'autonomie des Premières Nations de la forme de gouvernance de leur choix.

Création de Forêts Québec et des Sociétés d'Aménagement Forestier Régionales (SAFR)

Forêts Québec aura comme mandat d'exploiter la forêt boréale de manière à respecter tous les vivants sur le territoire québécois. Responsable de la récolte, du transport, de la transformation et de la plantation, Forêts Québec sera tenue en priorité de protéger la biodiversité de la forêt. Les critères de naturalisation des interventions ainsi que du respect des autres usages du territoire guideront les opérations quotidiennes de la société. Elle intégrera, à diverses étapes, des instances de concertation réunissant divers acteurs concernés, afin de développer des stratégies d'aménagement qui seront respectueuses de toutes et tous.

Les sociétés régionales seront quant à elles responsables des opérations forestières ainsi que du développement des stratégies d'intervention. Elles seront intégrées au sein de Forêts Québec, cependant leurs plans d'aménagement, de transformation et stratégiques seront soumis à l'accord d'une Table Locale de Gestion Intégrée des Ressources et du Territoire (TLGIRT). Cette table sera composée de divers acteurs des unités d'aménagement concernées : les Premières Nations présentes sur le territoire, les syndicats, les pourvoies, les organismes à but non lucratif (OBNL) et les organisations de bassins versants (OBV), les municipalités régionales de comté, etc. Selon nous, leurs pouvoirs doivent être élargis afin de permettre l'inclusion de divers points de vue dans la gestion en leur donnant un pouvoir décisionnel sur les plans d'aménagement forestier des unités d'aménagement au sein des SAFR.

Dans le contexte actuel, notre forêt exploitée est appauvrie et plus vulnérable que jamais aux changements climatiques et aux changements des régimes de perturbations qui les accompagnent. Notre utilisation de la forêt doit donc nous permettre de faire face à ces changements avec résilience. Travailler sur la résilience de la forêt pour son propre bien

est vastement plus avantageux que de travailler sur la résilience des profits des industries forestières.

Créer un réseau d'écoles d'aménagements forestiers dans les Universités du Québec

L'exploitation de la forêt est une problématique qui concerne l'ensemble des personnes et des communautés présentes sur le territoire. Comprendre la forêt dans toute sa complexité est donc une nécessité pour le bon aménagement de notre joyau boréal.

L'Université Laval est le seul endroit de la province où il est possible d'obtenir le grade d'ingénieur forestier. Le contrôle de la formation des ingénieurs d'une industrie entière est donc entre les mains d'une seule institution. Bien qu'il ne soit pas nécessairement problématique de confier la formation à une seule entité, cette approche pourrait limiter les possibilités d'apprentissage, en plus de restreindre le financement accessible aux chercheuses et chercheurs œuvrant dans l'ensemble de l'industrie.

Le Parti Vert du Québec propose donc de créer un réseau d'écoles d'aménagements forestiers dans les Universités du Québec donnant accès au grade d'ingénieur forestier. Effectué en collaboration avec l'Université Laval, ce réseau permettra de diversifier les occasions et les sujets d'apprentissage, tout en favorisant l'augmentation du nombre de forêts d'apprentissage et de forêts expérimentales.

Mise en place du Conseil consultatif provincial

Afin de favoriser la concertation entre l'ensemble des acteurs et actrices du milieu forestier à l'échelle provinciale, la mise sur pied d'un Conseil consultatif provincial sur la foresterie permettrait de créer un espace de dialogue entre les différentes parties prenantes de la gestion forestière au Québec. Ce conseil offrirait à Forêts Québec et au gouvernement des recommandations essentielles afin d'orienter la gestion et l'utilisation de la forêt publique en fonction des différents besoins liés au territoire.

Le Parti Vert du Québec propose de créer un bureau de surveillance inspiré du Forest Practices Board de la Colombie-Britannique chargé de veiller sur l'application rigoureuse des règles de gestion écologique de la forêt.

Éliminer la sous-traitance des travaux d'aménagement

La sous-traitance des travaux de plantation et de restauration forestière peut limiter la réalisation d'interventions fondées sur les meilleures connaissances disponibles, en privilégiant plutôt des objectifs de rentabilité économique. Le Parti Vert s'oppose à une gestion de la forêt dominée par des considérations financières, notamment lorsque la plantation vise principalement la maximisation des profits au détriment de l'intégrité des écosystèmes forestiers et des autres usages du territoire.

Le Parti Vert du Québec propose d'éliminer la sous-traitance des travaux d'aménagement de Rexfor en exigeant que les travailleurs et travailleuses forestiers obtiennent une accréditation syndicale auprès du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) et en intégrant cette société à Forêts Québec.

Gestion des matières résiduelles forestières

Bien que la présence d'effluents provenant des usines de transformation du bois dans les cours d'eau ait diminué au fil du temps, les boues papetières demeurent sous-valorisées. Leur traitement partiel ainsi que l'encadrement insuffisant de leur utilisation limitent une gestion optimale de ces matières résiduelles. Bien qu'il soit envisageable d'intégrer des centres de gestion des matières résiduelles au sein de Forêts Québec, cette intégration n'est pas nécessairement indispensable. La création d'un réseau de centres spécialisés dans la gestion des matières résiduelles forestières permettrait toutefois d'accroître leur valorisation et d'assurer une gestion adéquate des matières résiduelles, notamment celles présentant des caractéristiques dangereuses.

Le Parti Vert appuie la création d'un réseau de gestion des matières résiduelles forestières afin de faire cesser l'enfouissement partiel des boues papetières. Ce réseau permettra une utilisation complète et circulaire de la matière organique résiduelle des procédés de transformation des fibres de bois.

Moratoire sur le développement des espaces verts en milieu urbain

Dans le sud du Québec, les espaces verts situés à proximité des centres urbains se font de plus en plus rares. Le développement immobilier insuffisamment encadré, combiné à la faible importance accordée aux espaces verts et aux forêts urbaines dans les plans d'aménagement, a entraîné des conséquences importantes. Le Parti Vert du Québec s'engage à protéger les espaces verts urbains en imposant un moratoire sur leur développement immobilier, tout en favorisant la densification des secteurs déjà urbanisés. Par ailleurs, la création de nouveaux espaces verts contribuera à limiter la formation d'îlots de chaleur et à améliorer la qualité de vie des populations.

9. Ressources naturelles - Gestion de l'eau

Protection de l'eau potable

Le lien entre la santé des forêts et celle des cours d'eau est bien établi scientifiquement. La présence d'une végétation riveraine favorise notamment la stabilisation des berges, limite le réchauffement de l'eau grâce au couvert végétal et contribue à filtrer les polluants transportés par les eaux de ruissellement avant qu'ils n'atteignent les cours d'eau. Une gestion adéquate de cette végétation, à l'échelle des bassins versants, renforcera la résilience du réseau hydrique face aux changements climatiques et aux événements météorologiques extrêmes qui nous attendent au cours des prochaines décennies.

Les deux principaux modes de gestion de la végétation ayant une influence sur les réseaux hydriques sont la foresterie et l'agriculture. Les forêts, qui constituent la principale composante de la biomasse végétale du territoire, jouent un rôle essentiel dans le stockage du carbone, la régulation des flux d'eau et le maintien de la connectivité écologique. L'agriculture, pour sa part, exerce une influence importante sur la qualité des eaux en raison des intrants qu'elle génère, notamment les fertilisants et les pesticides, qui peuvent se retrouver dans les cours d'eau et les nappes phréatiques. Une gestion cohérente et complémentaire des activités forestières et agricoles est donc indispensable pour assurer une gestion durable de la végétation des bassins versants et renforcer la résilience des réseaux hydriques.

Le Parti Vert s'oppose à tout projet de développement économique qui comporte des risques à l'eau potable à travers le Québec. Cela comprend les projets industriels, les forages pétroliers et les ensembles résidentiels. Chaque projet doit être évalué en fonction du risque sur l'eau potable et souterraine. Cela implique aussi l'interdiction de déverser des eaux d'égout dans des cours d'eau naturels sans traitement. Nous considérons que l'exportation de l'eau à des fins commerciales met en péril les écosystèmes aquatiques ainsi que les bassins hydrologiques.

De cette manière, une foresterie et une agriculture rationnelle sont les premières étapes pour des rivières en bonne santé. Le Parti Vert du Québec propose d'entamer une transition écologique de l'agriculture et de la foresterie afin de réduire les impacts négatifs de ces industries, tout en permettant leur utilisation pour l'amélioration de la qualité de vie des Québécois.*

*Pour des propositions approfondies, voir les sections Ressources naturelles et Agriculture.

Mettre fin à la dégradation de nos rivières

La gestion des rivières du Québec ne peut être envisagée indépendamment des écosystèmes qui les entourent. Au cours des derniers siècles, les activités humaines ont modifié plusieurs caractéristiques essentielles des cours d'eau, notamment leur volume, leur débit, leur morphologie, leur composition chimique et leur dynamique physique. Or, les espèces indigènes dépendent de conditions environnementales précises pour survivre; toute modification importante de ces caractéristiques peut donc entraîner des changements dans la composition des communautés aquatiques.

Par exemple, une variation du niveau d'eau peut modifier la quantité de lumière pénétrant dans la rivière et influencer la croissance des algues. Une modification du débit peut affecter les organismes aquatiques qui dépendent de conditions particulières de courant. La présence de contaminants peut altérer la qualité de l'eau et nuire aux poissons, tandis que la canalisation ou le détournement d'un cours d'eau peut modifier le transport des sédiments et entraîner la disparition de certains habitats.

Bonifier le suivi en continu de la qualité de l'eau souterraine et de surface

Les rivières du Québec constituent des milieux naturels d'une grande valeur écologique et attirent chaque année de nombreux visiteurs qui viennent profiter de leur beauté et des paysages exceptionnels qui les entourent. Toutefois, ces écosystèmes font face à des pressions croissantes qui touchent les cours d'eau à l'échelle mondiale, notamment les changements climatiques, les espèces exotiques envahissantes, les déversements industriels et les modifications liées à l'ingénierie fluviale.

Ces pressions fragilisent les écosystèmes fluviaux et peuvent compromettre les nombreux services écologiques qu'ils fournissent, notamment l'approvisionnement en eau, le maintien de la biodiversité et les usages récréatifs.

Le Parti Vert propose de renforcer le suivi en continu de la qualité des eaux souterraines et de surface afin d'assurer la protection de la ressource en eau et de garantir un accès durable à une eau de qualité pour l'ensemble de la population québécoise.

Soutenir les Organisations de bassins versants (OBV)

Au Québec, les rivières ont longtemps été considérées comme des réceptacles capables d'absorber et de diluer les contaminants issus des activités humaines. Bien que l'adoption de la loi sur la qualité de l'environnement ait permis la mise en place de mesures visant à limiter les impacts des activités humaines sur les milieux naturels, plusieurs sources de pollution continuent d'affecter les cours d'eau, notamment les lixiviats provenant des sites d'enfouissement, les contaminants issus des activités agricoles, les rejets industriels et les eaux usées municipales.

La restauration et la protection durable des rivières nécessitent une approche intégrée à l'échelle des bassins versants, puisque les contaminants qui atteignent les cours d'eau proviennent souvent de l'ensemble du territoire qui les alimente. Au Québec, la gestion par bassin versant repose en partie sur les OBV, qui jouent un rôle important de concertation et de planification. Toutefois, ces organismes disposent de ressources financières limitées et de pouvoirs restreints, ce qui réduit leur capacité à assurer une gestion cohérente et efficace des réseaux hydriques.

Le Parti Vert propose d'accroître le financement accordé aux organismes de bassins versants (OBV) afin qu'ils puissent réaliser des projets d'envergure et assurer une planification à long terme de la gestion des rivières du Québec. Le Parti Vert propose également de renforcer le statut et le mandat des OBV afin de faciliter leur travail de caractérisation des territoires hydrologiques, l'élaboration de recommandations et la coordination des actions nécessaires à une gestion intégrée de l'eau.

Améliorer la résistances aux inondations

Les inondations récurrentes observées sur le territoire témoignent des limites de certains modes d'aménagement des berges et des plaines inondables. Bien que les crues constituent un phénomène naturel essentiel au fonctionnement des rivières, les interventions humaines peuvent accentuer leurs impacts sur les populations et les infrastructures. Permettre aux cours d'eau de conserver leur dynamique naturelle, favoriser leur libre écoulement et préserver ou restaurer des zones tampons sont des stratégies reconnues pour réduire les dommages matériels et humains associés aux inondations.

De plus, grâce à des études approfondies et à une approche fondée sur les principes de l'écologie fluviale, l'aménagement durable des rivières peut contribuer à protéger la biodiversité des milieux riverains tout en renforçant la résilience des territoires face aux événements hydrologiques extrêmes.

Protéger les plans d'eau tout en assurant l'accès à la nature

L'accessibilité aux espaces naturels constitue une valeur importante pour le Parti Vert du Québec. Nous croyons que l'ensemble de la population québécoise doit pouvoir profiter des milieux naturels à des fins récréatives, tout en assurant leur protection à long terme. Le respect de l'environnement et la préservation des écosystèmes naturels demeurent également des principes fondamentaux du parti.

Les embarcations motorisées sur les lacs et les rivières représentent une activité récréative populaire, mais elles peuvent également exercer des pressions importantes sur les écosystèmes aquatiques et les milieux riverains. Il est donc essentiel de concilier l'accès aux plans d'eau et la protection de leur intégrité écologique afin de favoriser une utilisation responsable et durable de ces milieux.

Gestion de l'accès aux berges

Au Québec, l'accès public aux berges des plans d'eau constitue un enjeu important. La privatisation progressive des rives, un cadre réglementaire complexe et une présence gouvernementale insuffisante ont contribué à limiter l'accès de la population à plusieurs milieux riverains. Le Parti Vert du Québec s'engage à favoriser un accès équitable aux plans d'eau tout en assurant la protection des écosystèmes riverains et le respect de la tranquillité des communautés locales.

Le Parti Vert du Québec propose l'adoption du principe de « zéro perte nette » d'accès aux berges afin de préserver les accès publics existants et de garantir le maintien d'accès futurs. Selon ce principe, toute perte d'un accès public aux berges devrait être compensée par la création ou l'aménagement d'un accès équivalent sur le même plan d'eau.

Afin d'améliorer l'accessibilité aux plans d'eau pour l'ensemble de la population, le Parti Vert propose également d'établir une zone tampon à partir du niveau de l'eau de plusieurs

mètres, comme en Nouvelle-Zélande, afin de garantir l'accès aux plans d'eau pour le public à l'exception des plans d'eau réservés pour les Premières Nations.

Créer une loi-cadre d'accès à l'eau

Le Parti Vert du Québec propose l'adoption d'une loi-cadre sur l'accès aux plans d'eau, inspirée du principe du « droit de passage » (*right to roam*), afin de garantir un accès public responsable aux milieux naturels. Cette loi permettrait notamment d'établir des zones riveraines accessibles, exemptes d'infrastructures privées limitant l'accès, tout en assurant la protection des écosystèmes.

Cette approche viserait à réduire les obstacles injustifiés à l'accès aux lacs et aux rivières, notamment les frais prohibitifs et certaines restrictions d'accès basées sur le statut de résidence, afin de favoriser un accès équitable aux plans d'eau du Québec.

Gestion durable des zones côtières

Les changements climatiques entraînent une hausse du niveau de la mer, une augmentation de l'érosion côtière et des inondations plus fréquentes. Des régions comme la Gaspésie, la Côte-Nord, les Îles-de-la-Madeleine et les rives du Saint-Laurent sont déjà confrontées à ces réalités.

Le Parti Vert du Québec reconnaît l'importance de protéger les communautés et les infrastructures existantes. Toutefois, dans certains secteurs à haut risque, le repli stratégique constitue la solution la plus durable, sécuritaire et économique à long terme. Il devient de plus en plus difficile et coûteux de construire des ouvrages de protection toujours plus imposants pour défendre des zones appelées à être régulièrement inondées.

Le Parti Vert propose la mise en place d'un Plan de repli stratégique des infrastructures en zones inondables ainsi qu'un programme de renaturalisation des berges en partenariat avec les municipalités, les communautés locales et les Premières Nations.

Programme de repli stratégique

Le programme de repli stratégique reposera sur trois axes principaux. D'abord, le Parti Vert du Québec mettra en place un programme de rachat volontaire des propriétés à risque. Le programme inclura un partage des coûts entre le gouvernement du Québec et les municipalités, une compensation basée sur la juste valeur marchande et un accompagnement pour réinstaller les résidents et résidentes dans des secteurs sécuritaires.

Ensuite, un gouvernement Vert créera une cartographie moderne, officielle et scientifiquement à jour des zones inondables. Ces cartes auront une valeur légale et devront être révisées au minimum tous les dix ans afin de tenir compte de l'évolution des risques climatiques.

Enfin, le Parti Vert mettra en place un cadre législatif de préemption et d'adaptation permettant aux autorités publiques d'acquérir progressivement les propriétés situées dans les secteurs les plus vulnérables. Ce cadre inclura des avis à long terme pour les bâtiments à haut risque, tout en prévoyant des protections particulières pour les bâtiments ayant une valeur patrimoniale, culturelle ou historique exceptionnelle lorsque des solutions adaptées sont possibles.

Le Parti Vert propose également la création d'un organisme public d'assurance et d'adaptation climatique afin d'accompagner les propriétaires touché-es, de réduire les coûts futurs liés aux catastrophes naturelles et de permettre une adaptation ordonnée des communautés aux changements climatiques. Le Parti s'engage à gérer les berges du Québec avec respect pour la biodiversité et les communautés humaines qui en dépendent.

Un fond important pour le contrôle des espèces envahissantes

Les espèces envahissantes sont un problème partout au Québec, et le milieu aquatique n'est pas une exception. Bien que le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) est très présent dans l'élaboration des stratégies d'intervention, l'absence de financement chronique limite l'efficacité et l'étendue des contrôles de ces espèces. Ce sont de tierces parties, comme des OBV ou OBNL environnementaux, qui sont responsables d'effectuer le contrôle des espèces exotiques envahissantes. L'absence de financement significatif contraint ces organismes à des interventions limitées et inefficaces. Le Plan d'action 2024-2028 du Plan Nature 2030 de la CAQ prévoit un montant de 31,1 M\$ pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes. Le Parti Vert du Québec supporte fermement l'inclusion des organismes locaux, mais se désolé du manque de financement et de participation de la part du Ministère.

Le Parti Vert du Québec propose de mettre en place un fond important pour le contrôle des espèces envahissantes nuisibles et mandater le ministère de l'Environnement, en collaboration avec les OBV, afin d'élaborer des plans d'action et procéder à des interventions pour lutter contre ces espèces qui réduisent la biodiversité des plans d'eau.

Adopter une loi provinciale obligeant le lavage des embarcations avant leur introduction dans un plan d'eau

Une grande lacune présente au Québec est l'absence de stations de lavage pour les embarcations nautiques. Le déplacement d'organismes d'un plan d'eau à l'autre sans méfiance pour les dommages que pourrait engendrer l'introduction d'une espèce exogène dans un plan d'eau a permis la propagation rapide et compréhensive de plantes et animaux envahissants à travers nos rivières et lacs.

De plus, la vitesse et le bruit des embarcations sont source de perturbation pour les oiseaux marins ainsi que pour les poissons. Ce sont des perturbations qui peuvent porter atteinte au succès reproducteur de ces animaux et donc sur la stabilité des populations.

Le Parti Vert est en faveur de l'élargissement des zones où une limite de vitesse de 10 km/h s'applique afin de réduire les effets néfastes des embarcations motorisées sur les rives et les écosystèmes aquatiques.

Établir un plan de gestion des eaux pluviales

La réutilisation des eaux pluviales est une bonne manière de réduire notre empreinte écologique et notre consommation d'énergie reliée à l'épuration des eaux. La gestion saine des eaux pluviales joue un rôle essentiel dans la lutte contre les inondations. Les nappes phréatiques sont des réservoirs naturels d'eau pluviale, mais, avec le développement urbain traditionnel, les eaux pluviales sont dirigées vers les égouts plutôt que vers les nappes phréatiques. Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place d'une politique nationale de gestion des eaux pluviales qui tiendra compte des réalités des changements climatiques.

10. Gestion de l'industrie minière

Au 21^e siècle, le sous-sol du Québec est plus convoité que jamais. La course aux minéraux critiques, qui suit la demande de la technologie de pointe, crée beaucoup de convoitise pour la géologie québécoise. Le Québec est la région canadienne la plus diversifiée en matière de minéraux exploitables. Du niobium au sel de table, les minéraux québécois sont utilisés partout dans le monde dans plusieurs industries différentes. Cependant, cette richesse n'est pas partagée équitablement et comporte de nombreux dangers pour l'environnement, l'eau de surface et le patrimoine naturel.

Au Québec, nous assistons à une forme d'exploitation de nos ressources au profit d'un petit nombre d'entreprises et de particuliers détenant des actions. Pendant trop longtemps, l'avenir des travailleuses et travailleurs de la province a été compromis par la recherche de profits et les exemptions accordées au secteur minier. Les richesses du Québec doivent revenir aux Premières Nations et à l'État québécois. L'industrie minière du Québec doit contribuer à la richesse de nos communautés.

Nationalisation des minéraux critiques

Le Parti Vert du Québec propose de nationaliser l'exploitation des minéraux critiques, tels que les terres rares, le fer, le lithium, le graphite, le nickel, le cobalt et le niobium, et de placer les autres exploitations minières sous une surveillance gouvernementale directe et renforcée.

Compte tenu du caractère non renouvelable des ressources minières, il est essentiel d'assurer l'avenir des communautés qui dépendent actuellement, en grande partie, de cette industrie. Le Parti Vert du Québec propose la création de trois fonds alimentés par les redevances minières de chaque projet : un fonds de diversification économique, un fonds intergénérationnel et un fonds de transition écologique. Ces fonds permettraient de

soutenir les communautés minières dans la diversification de leur économie, de préparer l'après-exploitation et d'accompagner la transition vers un modèle économique plus durable.

Les ressources minières étant limitées et leur exploitation étant temporaires, les revenus qu'elles génèrent doivent également contribuer à assurer le bien-être des communautés actuelles et futures qui vivent sur le territoire.

Bannir l'utilisation des minéraux du Québec pour l'industrie de la guerre

Alors que le Canada prévoit des investissements majeurs dans le secteur de la défense, le gouvernement fédéral a identifié les minéraux critiques comme une priorité stratégique de développement, notamment pour répondre aux besoins de l'industrie de la défense. Le Parti Vert du Québec s'oppose à ce que l'exploitation des ressources naturelles du Québec se fasse au détriment de l'environnement, de la qualité de l'eau, des paysages et de la santé des populations.

Le Parti Vert du Québec s'oppose à l'utilisation des ressources minérales extraites au Québec pour alimenter l'industrie de l'armement et les conflits armés. Les minéraux critiques extraits sur le territoire québécois devraient plutôt contribuer à la transition écologique, au développement de technologies civiles, à la construction d'infrastructures publiques et à un développement économique durable.

Un gouvernement du Parti Vert du Québec interdirait l'utilisation de minéraux extraits au Québec dans la fabrication d'armes offensives, de munitions et d'équipements militaires destinés à des conflits armés. Des mécanismes de traçabilité et de transparence seraient également mis en place afin de permettre à la population de connaître la destination et les usages finaux des ressources minérales extraites sur le territoire québécois.

Soumettre tout promoteur de projet minier à un audit exhaustif de leurs activités et pratiques à l'étranger

Les communautés autochtones d'autres nations minières vivent des traitements injustes tout aussi révoltants, voire plus, que ceux subis par les communautés québécoises. Les comportements des minières canadiennes et internationales à l'étranger sont connus pour leur corruption, leur indifférence à la nature, et leur violation des droits des autochtones. Afin de développer une industrie minière juste, il est nécessaire de responsabiliser les entreprises minières et de sanctionner les pratiques fautives.

Le Parti Vert du Québec propose de soumettre tout promoteur de projet minier à un audit exhaustif de leurs activités et de leurs pratiques à l'étranger afin de permettre ou non leur présence sur le territoire québécois. Cet audit aura comme but de déterminer si un projet minier est financé par des entités respectant les droits humains, du travail, des autochtones, de l'environnement ou s'il n'est qu'un pratiquant d'extractivisme calleux.

Accorder un droit de veto aux Premières Nations

Les activités minières entraînent des transformations importantes des territoires ancestraux des Premières Nations, ce qui peut mettre en péril leurs modes de vie et leurs moyens de subsistance traditionnels. Une industrie minière respectueuse des droits des Premières Nations doit nécessairement prendre en compte leurs besoins, leurs droits et leurs préoccupations.

Le Parti Vert du Québec propose d'abolir les titres d'exploration minière en territoire autochtone, de soumettre l'octroi de tout nouveau titre au consentement libre, préalable et éclairé des Premières Nations concernées et de créer un cadre légal rendant obligatoires les ententes sur les répercussions et les avantages pour tous les projets miniers situés sur leurs territoires.

De cette manière, le Parti Vert du Québec reconnaît les déclarations d'opposition des conseils innuat d'Uashat mak Malietenam et Matimekush Lac John au projet de mine de terres rares de Métaux Torngat. Fidèle à son engagement envers le respect des droits ancestraux, le Parti Vert demande au gouvernement fédéral de reconnaître et de respecter cette décision. Le Parti Vert salue également les démarches entreprises par la Première Nation Anishnabe du lac Simon, qui ont permis de faire cesser les travaux d'exploration menés par la société minière Fresnillo dans le cadre du projet Novador.

Refuser tout projet minier en fond marin dans les régions qui relèvent du gouvernement provincial

Les fonds marins constituent une nouvelle frontière pour l'industrie minière. Plusieurs entreprises exercent des pressions croissantes sur les gouvernements afin d'obtenir l'autorisation d'exploiter les ressources minérales présentes sur les fonds océaniques. Le Parti Vert du Québec s'oppose à tout projet d'exploitation minière des fonds marins. Ces milieux, qui abritent une biodiversité riche et encore largement méconnue, sont particulièrement fragiles et peuvent nécessiter des milliers, voire des millions d'années pour se rétablir après une perturbation. Il est donc essentiel de prévenir toute activité minière susceptible de compromettre durablement ces écosystèmes uniques.

Le Parti Vert du Québec s'oppose également à tout projet d'exploitation minière en haute mer. L'absence de mécanismes réglementaires et de surveillance suffisamment rigoureuse dans ces espaces favorise une exploitation intensive des ressources naturelles et rend difficile l'établissement de responsabilités en cas de dommages environnementaux. L'expérience de l'exploitation des ressources marines, notamment dans le secteur de la pêche, démontre les risques associés à une gestion insuffisamment encadrée des ressources communes.

Éliminer les aires de stockages des résidus miniers par leur valorisation secondaire

Les résidus miniers constituent une source de contaminants et de métaux toxiques qui contaminent les sols et les plans d'eau environnant les sites miniers. Leur présence dans l'environnement a des effets nocifs sur les écosystèmes et les organismes vivants, notamment les espèces aquatiques, chez lesquelles certains contaminants peuvent s'accumuler dans les tissus et entraîner leur empoisonnement.

Bien qu'il soit possible de valoriser certains résidus miniers et de les intégrer à une chaîne de valeur, cette avenue demeure insuffisamment explorée. Le Parti Vert du Québec propose donc de renforcer les exigences relatives à la gestion des résidus miniers afin de mieux protéger les écosystèmes terrestres et aquatiques. Un gouvernement du Parti Vert du Québec soutiendrait également la recherche et le développement de solutions permettant de valoriser les matériaux résiduels et de réduire la production de résidus susceptibles de générer du drainage minier.

Refondre le Plan Nord en un programme de développement juste et équitable

Le Plan Nord est un projet capitaliste et colonial qui repose sur un modèle de développement axé principalement sur l'exploitation des ressources naturelles du Nord québécois, dont les retombées économiques ne sont pas réparties équitablement entre les populations qui y vivent. Les communautés autochtones nordiques ont trop souvent été marginalisées dans les décisions qui concernent leur territoire et leur avenir. Le Plan Nord s'inscrit dans la continuité de cette tradition malheureuse, sous un vernis de progrès social et de développement durable. Le Parti Vert du Québec considère que le développement du Nord doit être repensé afin de placer les besoins des communautés locales, la protection des écosystèmes et l'autodétermination au cœur des décisions. Le Parti Vert propose donc de refondre le Plan Nord en un programme de développement juste et équitable pour les communautés nordiques, afin d'améliorer leur qualité de vie, en collaboration avec la société Makivik.

Garantir des emplois dans les mines de l'État, et les autres mines, pour les communautés minières locales

Présentement, en raison de la complexité et de la spécialisation croissantes des activités minières, une partie importante de la main-d'œuvre nécessaire à leur réalisation provient des grands centres urbains du Sud du Québec. Cette situation a contribué à l'essor du modèle « *fly-in, fly-out* », selon lequel les personnes employées dans les mines travaillent temporairement dans les communautés nordiques sans y résider de façon permanente. Ce modèle peut fragiliser les dynamiques communautaires et limiter la résilience des régions concernées.

Cette pratique réduit également les possibilités d'emploi pour les populations locales, puisque les postes sont occupés par une main-d'œuvre provenant de l'extérieur de la région. Le Parti Vert du Québec s'engage à favoriser l'accès des populations locales aux emplois dans les mines publiques et privées, notamment en investissant dans la formation et le développement des compétences nécessaires aux activités minières, et en leur garantissant des emplois dans les mines. Cette approche permettrait de contribuer à l'augmentation des revenus locaux, de renforcer les économies régionales et de dynamiser les communautés minières.

Obliger les compagnies minières à financer la restauration complète du site en incluant les parcs à résidus et terrils

Les résidus miniers issus des aires de stockage seront obligatoirement utilisés pour remblayer les galeries, puits, fosses et autres forages miniers afin de faciliter la restauration des conditions pédologiques locales. De plus, le Parti Vert du Québec s'engage à faciliter le recyclage des terrils à des fins de valorisation secondaire et tertiaire. Cela permettra le développement d'industries secondaires locales et dynamisera les territoires miniers.

Interdire la destruction de lacs pour le développement de l'industrie minière

Dans l'industrie minière, utiliser les plans d'eau vierges pour déverser les résidus miniers est une pratique courante. Elle est simple et très peu coûteuse pour les compagnies minières, mais dévastatrice pour les écosystèmes. En effet, ces résidus contaminent les eaux de métaux toxiques, de composés comme le sulfure qui acidifie l'eau et de particules qui changent la quantité d'oxygène dans l'eau. Le Parti Vert du Québec interdira donc la destruction de lacs pour le développement de l'industrie minière.

Consultations publiques et autonomie locale

Le Parti Vert du Québec propose que tout nouveau projet minier soit soumis à une consultation publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), appuyée par une étude environnementale indépendante et rigoureuse. Nous voulons mettre fin aux échappatoires qui permettent à certains projets d'éviter une évaluation complète. Les impacts sur l'eau, les sols, la biodiversité, la santé publique et les communautés devront être évalués avant toute autorisation.

11. Biodiversité et protection des espèces menacées

Multiplier les aires protégées

Le Parti Vert du Québec propose de protéger au moins 30 % du territoire terrestre du Québec, dont un minimum de 30 % d'aires protégées strictes au nord du 49e parallèle, ainsi qu'au moins 20 % des milieux marins dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent. Ces protections devront être permanentes et établies en collaboration avec les Inuits et les Premières Nations. Les territoires protégés ne pourront pas être retirés de leur statut afin de permettre des projets miniers ou industriels.

Bien que le Québec protège actuellement environ 16,5 % de son territoire, les efforts de conservation demeurent insuffisants, particulièrement dans le sud du Québec, où se concentre une grande partie de la biodiversité. En 2020, plusieurs projets d'aires protégées situés au sud du 49^e parallèle ont été mis de côté au profit de projets situés principalement dans le nord. Un gouvernement du Parti Vert du Québec s'engage à relancer rapidement ces projets et à accorder un statut de protection aux sites admissibles dans les 100 premiers jours suivant l'élection.

Le Parti Vert du Québec propose également de lancer plusieurs grands projets pour protéger la biodiversité. Ils serviront à sauvegarder le futur du Québec dans notre monde en crise.

Mieux connaître la biodiversité grâce à la science

La protection de la biodiversité commence par une meilleure connaissance de notre patrimoine naturel. Le Parti Vert du Québec lancera une Grande Étude de la biodiversité québécoise afin de documenter la diversité génétique, les espèces et les écosystèmes présents sur le territoire. Ce projet d'envergure provinciale servira à comprendre davantage la complexité et la beauté de notre patrimoine naturel. Cette initiative scientifique permettra de mieux orienter les efforts de conservation et d'assurer une gestion durable de nos milieux naturels.

Développer les espèces indigènes pour renforcer notre résilience

Le Parti Vert mettra en place un programme de recherche visant à développer les espèces végétales indigènes comestibles et à favoriser leur utilisation en agriculture. Le Québec possède un climat exigeant et un potentiel limité pour l'agriculture conventionnelle. Seul 2 % du territoire québécois est actuellement cultivé, et plusieurs des espèces que nous produisons sont mal adaptées à une utilisation durable de notre territoire. En misant davantage sur des espèces déjà adaptées à notre climat, nous pourrions renforcer notre sécurité alimentaire, réduire notre dépendance aux importations et développer une expertise scientifique et agricole unique.

Ce programme expérimental visera notamment à favoriser la domestication et la culture d'espèces comme l'ail des bois, la quenouille et le riz sauvage, qui possèdent un fort potentiel alimentaire tout en étant naturellement adaptés aux conditions québécoises. L'ail des bois est une plante forestière traditionnellement utilisée par les Premières Nations, aujourd'hui menacée par le braconnage et la destruction de son habitat. La quenouille est une plante des milieux humides dont presque toutes les parties sont comestibles et qui pourrait devenir une nouvelle culture adaptée aux terres humides. Quant au riz sauvage, aliment essentiel de plusieurs Premières Nations, son émergence en culture permettrait de réduire la pression exercée sur les populations sauvages, de soutenir les communautés autochtones qui en dépendent et de créer une nouvelle source locale d'amidon et de protéines. Ensemble, ces initiatives rendront notre système alimentaire plus résilient face aux changements climatiques tout en valorisant le patrimoine naturel du Québec.

Nous créerons également des banques de variétés végétales indigènes résistantes aux changements climatiques afin de préserver la diversité génétique et de mieux protéger nos écosystèmes contre les feux de forêt, les inondations, les sécheresses et les autres perturbations liées au climat.

Reconnaître les aires protégées d'initiative autochtone

Bien que le Parti Vert du Québec salue et approuve l'inclusion des aires protégées et de conservation autochtones (APCA) dans la loi sur la conservation du patrimoine naturel, son statut vague et incomplet ne permet pas l'utilisation adéquate de cette disposition adoptée en 2021. Le Parti Vert du Québec propose de spécifier le statut des APCA en partenariat avec les Premières Nations. Ce statut reconnaîtra, notamment, le rôle primaire des Premières Nations dans la gouvernance et les décisions contraignantes ainsi que la légitimation des droits de premiers peuples. Ces modifications seront de grande importance, car la gestion autochtone des milieux naturels est un droit ancestral que nous devons reconnaître, et les milieux sous gestion autochtone permettent une utilisation plus harmonieuse avec la biodiversité.

Protéger les espèces menacées et en voie de disparition

Le Parti Vert du Québec s'engage à renforcer la protection des espèces menacées et en voie de disparition, notamment le béluga du Saint-Laurent et le chevalier cuivré. Le béluga du Saint-Laurent est classé en voie de disparition au Canada, notamment en raison de la pollution, du bruit sous-marin, du trafic maritime et de la dégradation de son habitat. Le chevalier cuivré, une espèce rare et endémique au Québec, est également menacé et dépend de la protection de ses habitats aquatiques.

Un gouvernement Vert fera pression sur le gouvernement fédéral afin de renforcer les aires marines protégées, les refuges acoustiques, les limites de vitesse et les restrictions de navigation dans les habitats essentiels des mammifères marins. Le Parti Vert appuie également un moratoire sur les nouveaux projets industriels sur les rives du Saguenay qui pourraient nuire au rétablissement du béluga.*

*Voir la section Protéger les animaux sauvages et leurs habitats pour plus d'informations.

II- Économie et abordabilité

1. Justice économique

Créer un réseau public d'épiceries

Le coût de l'alimentation est devenu l'une des principales préoccupations des Québécoises et des Québécois. Alors que les profits des grandes chaînes d'épicerie atteignent des sommets historiques, de plus en plus de familles peinent à se nourrir convenablement. Le Parti Vert du Québec propose une réforme majeure du système alimentaire québécois : la création d'un réseau public d'épiceries géré par une nouvelle

société d'État, Alimentation Québec.

La mission première d'Alimentation Québec sera de réduire le prix du panier d'épicerie de 25 à 30 %. Contrairement aux chaînes privées, le réseau public n'aura pas pour objectif de générer des profits. Une fois les infrastructures mises en place, les économies réalisées sur les marges bénéficiaires, la distribution, l'entreposage et le pouvoir d'achat permettront de réduire substantiellement les prix pour les consommateurs.

Le réseau public offrira aux producteurs agricoles des contrats à long terme et des garanties d'achat qui assureront une stabilité financière, même lors des années difficiles causées par les changements climatiques ou les fluctuations du marché. L'État assumera une partie des risques liés à la production agricole afin d'offrir davantage de sécurité aux producteurs.

Alimentation Québec favorisera les produits cultivés et transformés au Québec, encouragera la consommation d'aliments de saison et contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre associées au transport des marchandises. Le réseau mettra également en place des mécanismes de récupération et de redistribution des invendus afin de réduire drastiquement le gaspillage alimentaire. Les produits approchant leur date limite de consommation pourront être distribués gratuitement plutôt que jetés.

Le réseau public approvisionnera aussi les écoles, les garderies, les hôpitaux, les centres d'hébergement et de soins de longue durée et les autres institutions publiques. Cette centralisation des achats permettra d'améliorer la qualité des repas tout en réduisant les coûts pour l'État. Les communautés nordiques et éloignées pourront accéder aux produits essentiels aux mêmes prix que dans les grands centres urbains.

Les épiceries publiques adopteront des systèmes de dépôt et d'échange, de réutilisation des contenants et de réduction du suremballage afin de diminuer les déchets à la source. Pour réaliser cette transformation, le Parti Vert propose un investissement majeur de 25 milliards de dollars dans un réseau de magasins, d'entrepôts réfrigérés, de centres de distribution et de transport alimentaire couvrant l'ensemble du territoire québécois. Cet investissement créera une infrastructure permanente qui permettra de maintenir des prix abordables pour les générations à venir.

Faire baisser les loyers

Le Parti Vert du Québec propose de s'attaquer directement aux causes de la crise du logement afin de faire baisser les loyers. Nous construirons massivement des logements sociaux, renforcerons les protections des locataires et limiterons la spéculation immobilière qui transforme le logement en outil d'enrichissement plutôt qu'en droit fondamental*.

*Voir la section Droit au logement pour plus d'informations.

Création de Telecom-Québec

Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place d'une société d'État afin d'offrir une option de télécommunications nationalisée à faible coût pour la population et les entreprises du Québec. Cette société aura pour mandat d'offrir des services d'internet, de téléphone, de câble et de téléphonie mobile à l'ensemble de la population du Québec, y compris dans les régions éloignées, à moindre coût. En 2026, l'accès à internet devrait être un droit universel et non un privilège coûteux. Le statu quo fait en sorte que les prix

demeurent très élevés et que le service n'est pas accessible dans de nombreuses communautés.

Mettre en place un nouvel indicateur de richesse

Le Parti Vert du Québec propose d'utiliser un nouvel indicateur de richesse qui serait créé à partir de la combinaison d'un produit intérieur brut (PIB) vert, de l'Indicateur de développement humain (IDH), de l'Indice de santé sociale (ISS) et de l'empreinte écologique.

Renégociation des accords commerciaux

Les accords commerciaux doivent être renégociés afin de mieux protéger l'environnement, les droits des travailleuses et travailleurs, les commerces locaux et la souveraineté alimentaire. La mondialisation économique entraîne trop souvent une dépendance aux chaînes d'approvisionnement longues, une hausse des émissions liées au transport des marchandises et une pression à la baisse sur les normes sociales et environnementales.

Le Parti Vert du Québec appuie une réforme des accords commerciaux afin de favoriser l'économie circulaire, l'achat local, l'agriculture de proximité et les entreprises qui respectent des normes élevées en matière de droits humains, de travail et d'environnement. Le commerce ne doit pas être séparé des valeurs démocratiques : le Québec doit faire affaire avec le monde sans sacrifier ses principes.

Amendes établies en fonction du revenu des fautifs

Dans plusieurs pays, notamment en Finlande, le montant des amendes pour certaines infractions est déterminé en fonction des revenus de la personne fautive. Ce système vise à assurer une plus grande équité, puisque les amendes ont actuellement des conséquences proportionnellement plus importantes pour les personnes à faible revenu que pour celles qui disposent de revenus plus élevés.

Dans le cadre d'un tel système, le montant de l'amende serait établi en fonction de la capacité financière de la personne concernée, selon un nombre déterminé de jours de revenus. Cette approche permettrait de réduire les inégalités liées à l'application des sanctions financières et de rendre le système d'amendes plus équitable pour l'ensemble de la population.

Financer nos engagements par la justice fiscale

Le Parti Vert du Québec croit que le Québec a les moyens de financer des services publics ambitieux, de lutter contre la pauvreté, de construire des logements sociaux et de mener à bien sa transition écologique. Le problème n'est pas un manque d'argent, mais plutôt le fait qu'une part importante de la richesse échappe à l'impôt, aux redevances et à la responsabilité sociale.

Un gouvernement Vert augmentera les revenus de l'État en luttant contre les paradis fiscaux et l'évasion fiscale, en instaurant un impôt sur les fortunes de plus de 5 millions de dollars, en taxant davantage les institutions financières et en imposant pleinement les gains en capital. Nous mettrons également fin aux subventions accordées aux grandes

entreprises qui n'apportent pas de bénéfices réels à la société.

Le Parti Vert augmentera les redevances sur l'exploitation des ressources naturelles, notamment dans le secteur minier, afin que la population québécoise reçoive une part plus juste de la richesse générée par ses ressources. Nous mettrons aussi en place des mesures fiscales visant les activités polluantes, notamment par une hausse graduelle du prix du carbone pour les grands émetteurs et les combustibles fossiles.

Enfin, nous moderniserons la fiscalité afin de mieux taxer la publicité, les plateformes numériques et certaines formes de consommation de luxe, tout en optimisant les dépenses publiques et les investissements en infrastructures. Ces revenus permettront de financer durablement les services publics, le logement, l'éducation, la santé et la transition écologique sans augmenter le fardeau fiscal des ménages à faible ou moyen revenu.

Combattre l'inflation

Le Parti Vert du Québec propose de s'attaquer directement aux principales dépenses des ménages : le logement, l'alimentation et le transport. Pour faire baisser le coût de la vie, il faut réduire la dépendance au marché privé dans les secteurs essentiels.

Un gouvernement Vert fera baisser les loyers en construisant massivement des logements sociaux, en encadrant les hausses de loyer et en limitant la spéculation immobilière. Nous créerons également un réseau public d'épiceries offrant des aliments sains, locaux et abordables afin de réduire la facture d'épicerie et de lutter contre les abus des grandes chaînes.

Le Parti Vert instaurera aussi la gratuité du transport collectif afin de réduire les coûts de déplacement des ménages et de rendre la voiture privée facultative. Notre objectif est simple : garantir à chaque personne un logement abordable, une alimentation saine et des déplacements accessibles.

2. Droits des travailleuses et des travailleurs

Le Parti Vert du Québec souhaite renforcer les droits des travailleuses et des travailleurs afin de lutter contre la précarité, le harcèlement, l'épuisement professionnel et la détérioration des conditions de travail. Les grèves des dernières années démontrent que trop de personnes doivent encore utiliser des moyens de pression importants simplement pour faire respecter leurs droits et obtenir des conditions dignes.

Un gouvernement Vert renforcera les sanctions contre les employeurs qui ne protègent pas adéquatement leurs employé-es contre le harcèlement, tout en exigeant une meilleure formation sur le respect en milieu de travail. Le Parti Vert propose également d'instaurer des congés familiaux rémunérés en cas de violence conjugale, un régime de retraite anticipée pour les personnes occupant des emplois physiquement exigeants, une meilleure accessibilité aux régimes de rentes pour les personnes ayant des incapacités et un véritable droit à la déconnexion afin de protéger l'équilibre entre le travail et la vie personnelle.

Pour le Parti Vert du Québec, il est impératif d'assurer de bonnes conditions de travail pour les travailleuses et les travailleurs du Québec. La conciliation travail-famille, l'accès à la formation, la revalorisation de certains emplois afin d'attirer la relève et l'amélioration de l'organisation du travail font partie des priorités du Parti. Le Québec accuse un retard en matière de protection et de défense des droits des travailleuses et des travailleurs. Une mise à niveau est donc nécessaire afin d'améliorer les conditions de travail et de garantir le respect des droits de l'ensemble de la population active.

Démocratiser les lieux de travail

Le Parti Vert du Québec croit que les travailleuses et travailleurs devraient avoir davantage de pouvoir sur les décisions qui affectent leur emploi, leur sécurité et leur avenir économique. Trop souvent, les décisions importantes sont prises uniquement par les actionnaires et la haute direction, alors que ce sont celles et ceux qui travaillent qui contribuent à créer de la richesse.

Un gouvernement Vert favorisera la démocratisation des milieux de travail en renforçant le droit à la syndicalisation, en encourageant la création de coopératives de travail et en donnant au personnel une plus grande voix dans la gouvernance des entreprises. Nous appuyons également la représentation du personnel au sein des conseils d'administration des grandes entreprises ainsi que le développement de mécanismes de partage des profits.

Le Parti Vert estime qu'une économie plus démocratique permet de réduire les inégalités, d'améliorer les conditions de travail, d'accroître la productivité et de bâtir des entreprises plus résilientes et ancrées dans leurs communautés.

Santé et sécurité au travail

Le Parti Vert du Québec souhaite renforcer les protections en matière de santé et sécurité au travail afin que chaque personne puisse travailler dans un environnement sain, sécuritaire et respectueux. Nous proposons de mieux reconnaître les enjeux de santé mentale liés au travail afin que les travailleuses et travailleurs puissent obtenir les soins, les congés et l'accompagnement nécessaires à leur rétablissement.

Un gouvernement Vert renforcera également les lois anti-briseurs de grève, facilitera l'accès à la syndicalisation et augmentera le nombre d'inspections réalisées par la Commission des Normes, de l'Équité, de la Santé et de la Sécurité au Travail (CNESST). Une attention particulière sera portée aux milieux de travail précaires, aux emplois au salaire minimum et aux secteurs où le personnel est moins syndiqué, afin de s'assurer que les normes du travail soient réellement respectées.

Vacances plus longues

Le Parti Vert du Québec souhaite assurer l'épanouissement de l'ensemble de la population en veillant à ce que chacune et chacun dispose de suffisamment de temps libre pour se consacrer à d'autres activités. La réduction du temps de travail permettrait à la population québécoise de consacrer davantage de temps à la vie familiale, aux loisirs et à l'exercice de ses responsabilités citoyennes.

Le Parti Vert du Québec souhaite donc améliorer les conditions de travail et permettre un

meilleur équilibre entre la vie professionnelle, personnelle et citoyenne. Nous proposons d'instaurer quatre semaines de congés payés pour tous les travailleur-euse-s. Nous voulons également ajouter deux jours fériés pour permettre aux familles de se rassembler : la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, et le Jour de la famille, le 3 février, comme c'est déjà le cas dans le reste du Canada. Finalement, nous souhaitons instaurer dix jours de congés flexibles pour aider les parents à vaquer aux différentes occupations familiales et mieux concilier travail et responsabilités familiales.

Abroger les lois discriminatoires de la CAQ et lutter contre la discrimination au travail

La discrimination à l'embauche et en milieu de travail demeure un obstacle majeur pour de nombreuses personnes racisées, autochtones, immigrantes, LGBTQIA2S+, en situation de handicap ou issues de minorités religieuses. Trop de personnes se voient encore refuser des emplois, des promotions ou des conditions équitables en raison de leur identité, de leur origine, de leur religion, de leur genre ou de leur orientation sexuelle.

Le Parti Vert du Québec propose de renforcer les mécanismes de lutte contre la discrimination au travail, notamment par une commission sur le racisme systémique, des politiques d'action affirmative, des objectifs de représentation dans les institutions publiques et parapubliques, ainsi que des recours plus rapides et accessibles pour les victimes de discrimination.

Un gouvernement Vert abrogera les lois discriminatoires adoptées par la CAQ qui limitent l'accès à l'emploi ou aux services publics pour certaines communautés, notamment les personnes portant des signes religieux. Le Québec doit garantir à chaque personne le droit de travailler, de progresser et de participer pleinement à la société sans discrimination.

Revenu minimum garanti

Le Parti Vert du Québec propose d'instaurer un revenu minimum garanti de 1 800 \$ par mois afin de sortir les Québécois-es de la pauvreté. Ce montant sera bonifié pour les personnes atteintes de maladies ou d'un handicap physique ou mental. Ce programme remplacera à terme celui des aides sociales. L'ensemble des résident-e-s seront admissibles sans condition. Il y aura également une exemption de travail de 1 000 \$ par mois afin de permettre aux personnes de travailler à temps partiel sans compromettre leur accès au programme.

Augmenter le salaire minimum à 22\$/h en 2027

Le Parti Vert du Québec appuie l'augmentation rapide du salaire minimum pour atteindre 22\$/h d'ici le printemps 2027. Cette augmentation du salaire minimum sera combinée avec des modifications au Code du travail, qui interdira aux employeurs de réduire les bénéfices (pauses café, assurances, etc.) pour contrer la hausse du salaire minimum. Ce salaire minimum sera également indexé à l'inflation.

Semaine de travail de 32 heures

Le Parti Vert du Québec propose de réduire progressivement la semaine normale de

travail à 32 heures, sans réduction de salaire. Les gains de productivité liés aux nouvelles technologies, à l'automatisation et à l'intelligence artificielle doivent servir à améliorer la qualité de vie de la population active, plutôt qu'à augmenter uniquement les profits et la consommation.

Une semaine de travail plus courte permettrait de réduire le stress, l'épuisement professionnel et les journées de maladie, tout en donnant aux travailleuses et travailleurs plus de temps pour leur famille, leur santé, leurs proches et leur communauté. Cette mesure favoriserait également un meilleur partage du travail et une réduction de l'empreinte écologique liée aux déplacements et à la surconsommation.

Un gouvernement Vert accompagnera cette transition avec des mesures adaptées aux différents secteurs, tout en garantissant que la rémunération hebdomadaire des travailleuses et travailleurs soit maintenue.

Faciliter la reconnaissance des qualifications étrangères

Nous proposons de rendre la reconnaissance des diplômes et des compétences acquises à l'étranger plus rapide, plus équitable et plus transparente. Cela devra inclure des formations passerelles financées par l'État, des stages rémunérés, du mentorat professionnel et des mécanismes permettant aux personnes immigrantes d'exercer leur métier sous supervision lorsque nécessaire.

Rémunérer les aidantes et aidants naturels

Au Québec, des centaines de milliers de personnes, majoritairement des femmes, assurent une part essentielle des soins aux aînés, aux personnes malades et aux personnes en situation de handicap. Ce travail invisible permet de soutenir le système de santé, mais il entraîne souvent de l'épuisement, de la détresse psychologique et une précarité financière. Prendre soin d'un proche est un travail essentiel. Il doit être reconnu, soutenu et rémunéré dignement.

Le Parti Vert du Québec propose de reconnaître pleinement la valeur du travail des proches aidants en leur offrant un véritable salaire financé par l'État lorsqu'ils consacrent un nombre important d'heures aux soins d'un proche. Cette mesure serait accompagnée de congés protégés, de services de répit, de soutien psychologique et d'un accompagnement administratif simplifié.

Offrir des services publics dignes aux aînées et aînés

Le Parti Vert du Québec estime que les soins aux aînées et aux aînés doivent relever d'un véritable service public, fondé sur la dignité, la sécurité et la qualité de vie plutôt que sur le profit. La pandémie a révélé les failles d'un système trop dépendant du secteur privé, où l'accès aux soins, aux médicaments, aux résidences, aux soins dentaires et aux services à domicile varie trop souvent selon les moyens financiers des personnes.

Un gouvernement Vert bonifiera le réseau public des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), améliorera la qualité de vie dans les milieux d'hébergement et investira massivement dans les soins à domicile afin de permettre aux personnes âgées autonomes et semi-autonomes de demeurer chez elles le plus longtemps possible. Nous appuierons les services d'économie sociale, comme l'aide ménagère, les cuisines

collectives, les popotes roulantes, les soins personnels et l'accompagnement, afin de réduire les hospitalisations inutiles, tout en créant des emplois essentiels dans les communautés.

Le Parti Vert propose également de bonifier le revenu minimum garanti afin de sortir les personnes âgées de la pauvreté, de rendre les médicaments sur ordonnance gratuits grâce à la création de Pharma-Québec*, ainsi que d'instaurer un régime public universel et gratuit de soins dentaires. Nous voulons aussi standardiser et améliorer l'accès aux services de soutien à l'autonomie partout au Québec, mieux former les intervenants, réduire les délais pour l'adaptation des domiciles, offrir le stationnement gratuit aux visiteurs dans les CHSLD afin de briser l'isolement, et augmenter la prestation de décès jusqu'à 5 000 \$. Vieillir au Québec ne doit jamais signifier perdre sa dignité, son autonomie ou son accès aux services essentiels.

*Voir la section Santé pour plus d'informations.

Renforcer le réseau public des centres de la petite enfance (CPE)

Le Parti Vert du Québec propose un réinvestissement massif dans le réseau public des centres de la petite enfance. Les CPE sont des institutions essentielles qui favorisent l'égalité des chances, soutiennent le développement des enfants et permettent à de nombreuses femmes de participer pleinement au marché du travail. Leur financement doit relever d'une responsabilité collective, plutôt que d'une tarification qui alourdit le fardeau des familles.

Un gouvernement Vert augmentera les salaires et améliorera les conditions de travail dans les CPE afin de reconnaître la valeur du travail accompli par les éducatrices et les éducateurs, de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre et d'assurer la stabilité des services. Nous investirons également pour améliorer l'accès aux services spécialisés pour les enfants ayant des besoins particuliers.

Le Parti Vert propose la gratuité des services de garde éducatifs de qualité pour l'ensemble des familles, le retrait progressif des subventions qui favorisent les garderies privées à but lucratif et le développement prioritaire du réseau public et communautaire. Le gouvernement devra aussi jouer un rôle actif dans les négociations afin d'assurer le respect des travailleuses et travailleurs et le bon fonctionnement du réseau.

Offrir une voie vers la citoyenneté aux personnes travailleuses étrangères temporaires

Des dizaines de milliers de personnes travailleuses étrangères temporaires contribuent chaque année à l'économie du Québec dans les secteurs de l'agriculture, de la transformation alimentaire, de la construction, des soins, de l'hôtellerie et de nombreux autres domaines essentiels. Pourtant, plusieurs d'entre elles vivent dans une situation précaire en raison de leur permis de travail fermé, sont séparées de leur famille et n'ont pas de voie claire vers la résidence permanente ou la citoyenneté.

Le Parti Vert du Québec estime qu'il est injuste de demander à des personnes de bâtir le Québec sans leur offrir la possibilité d'en faire pleinement partie. Nous proposons donc d'offrir une voie accélérée vers la résidence permanente, puis la citoyenneté aux personnes travailleuses étrangères temporaires qui contribuent à la société québécoise depuis plusieurs années. Nous appuyons également la fin des permis de travail fermés, le

regroupement familial, le respect intégral des normes du travail et l'amélioration de leurs conditions de logement, de santé et de sécurité. Les personnes qui travaillent paient des impôts et participent à nos communautés, elles doivent donc avoir la possibilité de devenir des citoyennes et des citoyens à part entière.

Encadrer les stages non rémunérés

Le Parti Vert du Québec veut mettre fin aux stages non rémunérés qui remplacent de vrais emplois. Les personnes stagiaires qui accomplissent un travail productif ou obligatoire dans leur formation devront être rémunérées ou dédommagées équitablement.

Les stages d'observation, d'apprentissage, de bénévolat, ainsi que les stages réalisés dans les organismes communautaires, les OBNL et les œuvres de bienfaisance pourront continuer, à condition qu'ils soient encadrés, sécuritaires et qu'ils ne servent pas à remplacer du personnel rémunéré.

III- Justice sociale

1. Droits des Premières Nations

Reconnaître et arrêter le génocide envers les autochtones

La colonisation des territoires qui font désormais partie du Canada et du Québec a été extrêmement violente envers les premiers peuples. Les gouvernements, en collaboration avec l'Église catholique, ont perpétré un génocide envers les premiers peuples de ces territoires. Le moment est venu de reconnaître les faits et de poser des gestes concrets pour apporter justice, documenter les événements et pour s'assurer que l'État moderne fait tout ce qui est possible pour guérir les blessures.

Rappelons que la définition du mot génocide par l'ONU est la suivante : « Le génocide désigne l'un des actes suivants, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux en tant que tel : meurtre de membres du groupe ; atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ; soumission délibérée du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique, totale ou partielle ; imposition de mesures visant à empêcher les naissances au sein du groupe ; transfert forcé d'enfants du groupe vers un autre groupe.

» Tous ces gestes ont été posés au Québec, nous avons le devoir de les reconnaître et de soutenir les victimes et leurs enfants qui sont tout aussi affectés par les horreurs du passé. Il faut également s'assurer de mettre fin aux tactiques génocidaires en luttant contre le racisme systémique.

Le retour des terres

Au moment où le Québec a été colonisé, l'ensemble du territoire appartenait aux communautés autochtones. Les colonisateurs se sont imposés avec une force génocidaire en prenant des terres sans droit. Aujourd'hui, le Québec est un endroit diversifié où plusieurs peuples vivent ensemble. Les communautés autochtones sont soumises à un

racisme institutionnalisé et vivent sur des petites terres qui ne leur permettent pas de pratiquer leur mode de vie traditionnel. Certaines communautés disposent de si peu d'espace que des personnes qui en font partie sont contraintes de partir. Dans cette optique, le Parti Vert du Québec s'engage à céder de grandes sections du territoire aux nations autochtones. Les communautés qui manquent d'espace se verront donner des terres additionnelles afin de leur permettre d'assurer leur développement et leur pérennité.

Accorder des sièges à l'Assemblée nationale aux nations autochtones

Afin de céder un pouvoir important aux peuples autochtones au sein de la démocratie québécoise, le Parti Vert du Québec s'engage à offrir un siège à l'Assemblée nationale pour chacune des 11 nations autochtones, plus un pour les autochtones habitant à l'extérieur des communautés, pour un total de 12 sièges. Ce geste de réconciliation pourrait donner la possibilité aux autochtones de choisir le gouvernement en cas d'un parlement minoritaire, tout en promouvant le dialogue, l'écoute et les échanges au sein du parlement.

Lutter contre la discrimination systémique envers les peuples autochtones

Le Parti Vert du Québec reconnaît que les peuples autochtones continuent de subir les conséquences de la colonisation, du racisme systémique et de la discrimination institutionnelle. Ces injustices sont bien documentées, et plusieurs commissions ont déjà formulé des recommandations concrètes, justes et réalisables.

Ce qui manque, ce n'est pas l'information : c'est la volonté politique d'agir. Le Parti Vert s'engage donc à mettre en œuvre les recommandations des commissions pertinentes, à reconnaître les droits des Premières Nations et des Inuits, et à bâtir une relation de nation à nation fondée sur le respect, l'autodétermination, la justice et la protection des territoires. Le temps est venu de passer des paroles aux gestes concrets, en travaillant avec les premiers peuples pour réparer les torts du passé et construire un avenir commun.

Lutter contre le racisme dans le système de santé

Le gouvernement du Québec doit reconnaître officiellement l'existence du racisme systémique et contribuer activement à son élimination en mettant en œuvre les différentes mesures recommandées par la coroner Gehane Kamel. Un encadrement plus strict et des mesures disciplinaires plus rapides doivent également être mis en place afin de répondre aux préjudices causés par le racisme systémique envers les peuples autochtones dans le système de santé. Ce qui est arrivé à Joyce Echaquan en 2020 dans le système de santé est inacceptable et choquant, mais malheureusement, ce n'est pas un cas isolé. Le racisme systémique est une réalité au Québec et se manifeste notamment dans le système de santé. Nous avons toutes et tous la responsabilité de le combattre et de l'éliminer, que ce soit dans le réseau de la santé, le système d'éducation, les services policiers ou ailleurs dans la société.

Autonomie territoriale et sociale

Le Parti Vert du Québec appuie l'autodétermination des peuples autochtones. En termes de gestion du territoire, les Premières Nations devraient avoir le pouvoir de bloquer des projets de développement (ou d'exploitation) sur leurs terres ancestrales. Sur le plan social, les Autochtones devraient avoir davantage de contrôle sur les services sociaux, notamment pour réduire l'envoi des enfants autochtones dans des familles d'accueil non

autochtones. De plus, nous considérons que la jeunesse autochtone est l'avenir des Premières Nations et qu'il est donc nécessaire d'augmenter l'aide et les investissements envers les jeunes autochtones.

Reconnaissance formelle des gouvernements autochtones

Le Parti Vert du Québec appuie la reconnaissance formelle des gouvernements autochtones dans la Constitution canadienne afin qu'ils puissent bénéficier de la même reconnaissance que les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral.

Permettre le retour vers la gouvernance traditionnelle

Le Parti Vert du Québec reconnaît que la Loi sur les Indiens de 1876 est une loi coloniale et raciste qui a été conçue pour retirer l'autonomie politique, territoriale et culturelle des Premières Nations. Encore aujourd'hui, elle impose des structures de gouvernance qui ne respectent pas toujours les traditions, les droits héréditaires, les droits familiaux et les formes d'autorité propres aux nations autochtones.

Le Parti Vert appuie le droit des Premières Nations de se libérer de ce cadre colonial et de choisir leurs propres modes de gouvernance, y compris de renouer avec des pratiques traditionnelles lorsque les communautés le souhaitent. Cette reconnaissance doit aller au-delà des seuls conseils de bande imposés par la Loi sur les Indiens et tenir compte des droits héréditaires, des familles, des clans, des aînés et des structures politiques traditionnelles.

Préservation des langues autochtones

Un gouvernement du Parti Vert du Québec mettra en place les ressources nécessaires à la revitalisation des langues autochtones en voie de disparition et favorisera leur transmission aux jeunes Autochtones, notamment en offrant des cours gratuits, comme nous le proposons pour le français et l'anglais. Au Québec, les jeunes Autochtones ont trop souvent un accès limité à des cours leur permettant d'apprendre leur langue et disposent de peu d'occasions de la pratiquer. La perte d'une langue entraîne également une perte de culture et d'identité. Nous reconnaissons que les gouvernements successifs ont mis en place des politiques visant à empêcher les peuples autochtones de parler leurs langues et de pratiquer leurs cultures. Bien qu'aucune mesure ne puisse effacer les torts du passé, il est de notre devoir de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour préserver, transmettre et revitaliser les langues autochtones.

Cette intervention est d'autant plus urgente que la situation des langues autochtones au Québec demeure préoccupante. Certaines langues sont parlées par un petit nombre de personnes, comme l'abénakis, tandis que d'autres ont pratiquement disparu ou ont complètement cessé d'être transmises de génération en génération. Le vieillissement des populations locutrices et la fragilité de la transmission intergénérationnelle accentuent les risques de disparition de plusieurs langues. Selon les données du Recensement de 2021 de Statistique Canada, entre 2016 et 2021, l'utilisation de la quasi-totalité des langues autochtones a diminué. À titre d'exemple, les langues iroquoiennes comptent seulement 185 locuteurs, le mi'kmaq 320, le naskapi 530 et l'algonquin 1 640. Ces données témoignent de l'urgence d'agir pour soutenir la transmission, la protection et la

revitalisation des langues autochtones au Québec.

Droits des autochtones hors réserves

Le Parti Vert du Québec est de l'avis que la Loi sur les Indiens bafoue les droits des Premières Nations qui habitent en dehors des réserves. La réconciliation nécessite un changement d'approche de la part du gouvernement fédéral comme stipulé dans le jugement de la Cour Suprême Tsilhqot'in de 2012 et Daniels de 2016.

Justice énergétique pour les Premières Nations et les Inuits

Le développement hydroélectrique du Québec s'est construit sur des territoires autochtones, souvent au prix de l'inondation de terres ancestrales, de la perturbation des modes de vie traditionnels et du déplacement de communautés entières. Pendant des décennies, Hydro-Québec a généré des milliards de dollars de richesse à partir de ces territoires. Le Parti Vert du Québec estime qu'une véritable réconciliation passe par une justice énergétique concrète : un accès gratuit à l'électricité résidentielle de base pour toutes les communautés autochtones du Québec, l'effacement des dettes accumulées envers Hydro-Québec par les ménages et les administrations communautaires, la reconnaissance d'un droit collectif à une part des revenus générés par les barrages construits sur les territoires ancestraux, la création d'un fonds permanent de réparation financé par les profits d'Hydro-Québec, le consentement libre, préalable et éclairé pour tout nouveau projet énergétique et la propriété autochtone directe dans les futurs projets énergétiques. Il est inacceptable que des communautés historiquement touchées par les barrages doivent porter le poids de factures et de dettes envers la société d'État qui s'est enrichie grâce à leurs territoires.

2. Droits des femmes

Le Parti Vert du Québec adhère à une vision féministe intersectionnelle, écoféministe, décoloniale et transinclusive de la justice sociale. Nous constatons que l'égalité n'est pas encore atteinte au Québec. Par exemple, les femmes demeurent sous-représentées dans plusieurs sphères du pouvoir, sont plus susceptibles d'être victimes de violence conjugale et sexuelle, et continuent de subir diverses formes de discrimination et d'oppression liées au patriarcat, au capitalisme et à d'autres systèmes d'inégalités. Bien que les défis soient nombreux, le Parti Vert du Québec propose de poser les gestes suivants dès maintenant.

Un logement pour chaque femme qui fuit la violence domestique

Il est clair que le coût élevé du logement empêche de nombreuses femmes victimes de violence conjugale de quitter une relation dangereuse, faute de pouvoir se payer un autre logement en pleine crise du logement. Le taux de féminicide est trop élevé. Même si le Code civil permet de résilier un bail pour cause de violence, ce droit reste souvent théorique si aucune option abordable n'est disponible. Le Parti Vert du Québec s'engage donc à garantir un accès rapide à un logement sécuritaire et abordable pour toute femme victime ou susceptible de devenir victime de violence, afin qu'aucune personne ne soit contrainte de rester dans une situation de violence par manque de logement alternatif.

Interdire le harcèlement de rue

Au Québec, un grand nombre de femmes sont victimes de harcèlement sexuel de rue. Ces gestes sont rarement sanctionnés ; la sévérité n'est parfois pas suffisante pour mener à des convictions criminelles, mais elle devrait tout de même être illégale. Pour cette raison, le Parti Vert du Québec propose la mise en place d'une loi provinciale (en dehors du Code criminel) qui imposera des amendes à ceux qui sont reconnus coupables de lancer des commentaires sexuels vulgaires et non sollicités dans des endroits publics aux personnes qu'ils ne connaissent pas. L'implémentation de cette loi fonctionnerait de façon similaire à la sanction de traversées illégales de la rue. Cette mesure serait à la fois symbolique, afin d'inscrire clairement le harcèlement de rue hors de la norme sociale, et pratique, dans les cas où la police assiste directement au harcèlement de rue et peut intervenir.

Prévenir les agressions sexuelles et lutter contre la culture du viol

Un gouvernement du Parti Vert du Québec mettra en place une stratégie multidisciplinaire pour prévenir les agressions sexuelles et lutter contre la culture du viol. Cette stratégie reposera sur l'éducation, la sensibilisation et la promotion du respect du consentement dès le plus jeune âge. Les notions de relations consensuelles, de respect de l'autre et d'autonomie corporelle seront intégrées aux cours d'éducation à la sexualité au primaire et au secondaire. Des ateliers obligatoires sur le consentement seront également offerts dans les cégeps, les universités et les écoles professionnelles.

Le Parti Vert mènera des campagnes publiques de sensibilisation afin d'informer la population sur le consentement, les agressions sexuelles et leurs conséquences physiques, psychologiques et émotionnelles pour les victimes. Nous proposons également de renforcer l'autonomie corporelle des enfants en leur enseignant dès le primaire que leur corps leur appartient, qu'ils ont le droit de refuser un contact physique et qu'ils n'ont pas à se soumettre à qui que ce soit, y compris aux membres de leur famille. L'objectif est de bâtir une société fondée sur le respect, l'égalité et la sécurité de toutes et tous.

Renforcer l'accompagnement des victimes et mieux former les intervenants du système de justice

Le Parti Vert du Québec reconnaît l'importance du tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale, mais estime que son existence doit s'accompagner de ressources suffisantes, d'une formation continue et d'un soutien complet aux survivantes.

Un gouvernement Vert renforcera la formation spécialisée des policiers, procureurs, juges, intervenants sociaux et professionnels de la santé afin que les victimes soient accueillies avec respect, crédibilité et compassion à chaque étape du processus.

Offrir des congés rémunérés aux survivantes et financer les services de soutien

Le Parti Vert propose d'adapter le Code du travail afin d'offrir des congés rémunérés aux victimes de violences sexuelles ou conjugales, prescrits par des centres locaux de services communautaires (CLSC), des médecins, des travailleurs sociaux ou des organismes spécialisés. Ces congés permettront aux victimes de se rétablir, de porter plainte ou de quitter un milieu dangereux sans subir de précarité financière.

Nous offrirons des services de psychothérapie gratuits aux survivantes et augmenterons le financement des maisons d'hébergement, des centres de femmes, des organismes de soutien aux victimes et des programmes de prévention de la violence.

Lutter contre l'hypersexualisation des jeunes filles

Les campagnes publicitaires ont parfois tendance à hypersexualiser les jeunes femmes, ce qui normalise l'objectification, les stéréotypes de genre, les attentes irréalistes et des problèmes d'estime de soi, en plus de brouiller les frontières entre l'enfance et l'âge adulte.

Les entreprises de réseaux sociaux tirent profit de l'hypersexualisation des jeunes femmes. Le Parti Vert du Québec considère que cette pratique représente une exploitation sexualisée de mineurs et devrait être interdite.

Le Parti Vert du Québec appuie également l'obligation d'indiquer clairement qu'une photo a été retouchée lors de leur publication. Il plaide également pour l'établissement d'un indice de masse corporelle minimum pour être rémunéré en tant que mannequin ou pour les images de sa personne par une entreprise.

Encadrement légal de la prostitution et du travail du sexe

Bien que le travail du sexe soit controversé et que certaines personnes s'y opposent, il constitue une réalité qui existe depuis longtemps et qui ne disparaîtra pas. Des milliers de personnes, dont plusieurs se trouvent en situation de vulnérabilité, exercent des activités liées au travail du sexe. Pourtant, leurs droits et leur sécurité demeurent insuffisamment protégés. Le statu quo expose ces personnes à de nombreux risques, notamment à la violence, aux blessures et, dans certains cas, à la mort.

Pour mieux protéger les travailleuses et les travailleurs du sexe, lutter contre la traite des personnes et prévenir les abus et l'exploitation, il est nécessaire de reconnaître leur existence et de mettre en place des mesures adaptées à leur réalité. Cette reconnaissance passe notamment par une révision de l'approche juridique actuelle, par l'élaboration d'un cadre légal visant à mieux protéger les personnes qui exercent le travail du sexe et par la mise en place de mesures concrètes pour assurer leur sécurité.

Atteindre l'équité salariale

Malgré les progrès réalisés, des écarts de rémunération persistent entre les hommes et les femmes, particulièrement pour les femmes racisées, autochtones, immigrantes, en situation de handicap et issues d'autres groupes marginalisés.

Le Parti Vert du Québec propose de renforcer les mécanismes d'équité salariale en s'inspirant des meilleures pratiques internationales. Les entreprises de taille moyenne et grande devront démontrer que leur structure salariale assure une rémunération équitable pour un travail de valeur comparable, indépendamment du sexe, de l'origine ethnique ou de toute autre forme de discrimination.

Un gouvernement Vert augmentera également la transparence salariale, renforcera les inspections et les mécanismes d'application de la loi, et prendra des mesures pour réduire

les inégalités économiques qui touchent de façon disproportionnée les femmes et les groupes historiquement marginalisés.

Garantir un accès rapide et universel à l'avortement

Le Parti Vert du Québec considère que l'accès à l'avortement est un droit fondamental qui doit être garanti partout au Québec, peu importe le lieu de résidence ou la situation financière. Or, de nombreuses personnes doivent encore parcourir de longues distances pour obtenir des services, font face à des délais importants ou peinent à trouver un professionnel qui offre ces soins.

Un gouvernement Vert veillera à ce que les services d'avortement, qu'ils soient chirurgicaux ou médicamenteux, soient accessibles dans toutes les régions du Québec. Nous faciliterons l'accès à la pilule abortive en réduisant les obstacles administratifs et en élargissant, lorsque cela est sécuritaire, le nombre de professionnels de la santé autorisés à la prescrire, comme les pharmaciens, par exemple.

Le Parti Vert créera également un registre public des médecins, infirmier-ère-s praticien-ne-s spécialisé-e-s et cliniques offrant des services d'avortement afin que les patientes puissent être dirigées rapidement vers un professionnel. Les professionnels de la santé qui choisissent de ne pas offrir ce service devront avoir l'obligation d'assurer une référence rapide vers un collègue ou un établissement qui le fournit.

Enfin, le Parti Vert s'engage à protéger le droit des jeunes à des soins confidentiels en santé reproductive et à revoir les règles qui limitent l'accès à l'avortement pour les personnes de moins de 14 ans lorsque celles-ci sont en mesure de consentir aux soins. Aucune personne ne devrait être privée d'un accès rapide, sécuritaire et respectueux à l'avortement en raison de son âge, de son lieu de résidence ou des convictions personnelles d'un professionnel de la santé.

Lutter contre la précarité menstruelle

Le Parti Vert du Québec veut garantir l'accès gratuit aux produits menstruels de base pour toutes les personnes qui en ont besoin. Un gouvernement Vert rendra les serviettes et tampons disponibles et accessibles gratuitement dans les écoles, les établissements publics, les refuges et les services communautaires.

Nous proposons également de rendre les coupes menstruelles gratuites en pharmacie afin de réduire les coûts pour les personnes concernées et de diminuer les déchets liés aux produits menstruels jetables.

Garantir les soins de grossesse

Le Parti Vert du Québec considère que les soins liés à la grossesse, à l'accouchement et à la santé reproductive doivent être accessibles à toute personne présente au Québec, peu importe son statut d'immigration ou son accès à la RAMQ. Personne ne devrait éviter l'hôpital, retarder des soins prénataux ou accoucher sans suivi médical par peur des coûts, de la bureaucratie ou des conséquences liées à son statut.

3. Droits des personnes LGBTQIA2S+

Le Parti Vert du Québec est de l'avis que le gouvernement du Québec doit intensifier sa lutte contre l'intimidation, l'homophobie et la transphobie. Cette lutte commence sur les bancs d'école, mais doit se poursuivre partout dans notre société. Nos concitoyen-ne-s des minorités de genres et sexuelles ont les mêmes droits que les autres, et l'intolérance envers leur personne doit être ardemment combattue. Les diversités de genres et sexuelles au Québec, ainsi que l'ouverture de notre société, sont des sources de fierté et doivent être célébrées.

Présentation des excuses formelles du Québec et gestes concrets

À travers les dernières années, le gouvernement fédéral a présenté des excuses formelles à la communauté LGBTQIA2S+. La ville de Montréal et son service de police se sont également excusés, entre autres, pour des actes de brutalité policière et des descentes policières violentes envers les membres de la communauté et leurs établissements. Un gouvernement du Parti Vert du Québec présentera des excuses formelles à la communauté LGBTQIA2S+ et posera des gestes concrets afin de continuer la lutte pour l'égalité.

Lutter pour l'égalité des genres

Le Parti Vert du Québec défend un féminisme intersectionnel qui reconnaît que les inégalités vécues par les femmes sont aggravées par le racisme, le colonialisme, la pauvreté, le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et le statut migratoire. Nous proposons de renforcer les programmes d'action affirmative afin d'assurer une meilleure représentation des femmes racisées, autochtones et issues de groupes marginalisés dans les institutions publiques, les milieux de travail et les lieux de pouvoir.

Le Parti Vert s'engage également à favoriser l'accès des femmes aux métiers et secteurs traditionnellement masculins. Un gouvernement Vert adaptera le Code du travail afin de mieux prévenir et sanctionner le harcèlement, la discrimination et le traitement inégal dans ces milieux, tout en soutenant les employeurs qui mettent en place des environnements de travail inclusifs, sécuritaires et égalitaires.

Adoption et parentalité

Concernant l'adoption et la parentalité, nous considérons que les couples homosexuels doivent avoir les mêmes droits que les couples hétérosexuels. Il n'y a aucun compromis à faire sur l'égalité entre les citoyen-ne-s et nous croyons que les parents homosexuels sont tout aussi capables que les parents hétérosexuels.

Droits des personnes transgenres et des personnes non binaires

Le Parti Vert du Québec reconnaît que les personnes transgenres et non binaires font face à des obstacles importants en matière d'accès aux soins, au logement, à l'emploi, à l'éducation et à la sécurité. Nous nous engageons à garantir des droits réels, des services accessibles et des conditions de vie dignes pour toutes et tous.

Un gouvernement Vert renforcera les programmes d'éducation et de sensibilisation afin de

lutter contre la transphobie, l'homophobie et toutes les formes de discrimination. Nous mettrons en place des mécanismes clairs pour prévenir, signaler et sanctionner les actes de discrimination, d'intimidation et de violence dans les écoles, les milieux de travail, les services publics et le logement.

Le Parti Vert propose également d'améliorer la collecte de données sur les violences et discriminations vécues par les personnes transgenres et non binaires, dans le respect de la vie privée et de l'autodétermination des personnes concernées. Ces données permettront d'adapter les politiques publiques, de financer les bons services et de mesurer les progrès réalisés.

Jeunesse et inclusion en milieu scolaire et dans les espaces digitaux

Le Parti Vert du Québec veut faire des écoles des milieux sécuritaires, inclusifs et accueillants pour tous les jeunes, peu importe leur orientation sexuelle, leur identité de genre, leur origine ou leur réalité familiale.

Nous proposons de mieux former le personnel scolaire afin de prévenir l'intimidation, la discrimination, l'homophobie, la transphobie, le racisme et le sexisme. Les cours d'éducation à la sexualité devront refléter la diversité des orientations sexuelles, des identités de genre et des réalités vécues par les jeunes LGBTQIA2S+, racisés et autochtones.

Le Parti Vert appuie la création de groupes de soutien LGBTQIA2S+ dans les écoles, l'accès à des salles de bain non genrées, le respect du prénom et des pronoms choisis, ainsi qu'un meilleur financement des ressources jeunesse, particulièrement en région. Chaque élève doit pouvoir apprendre, grandir et s'épanouir dans un environnement où il ou elle se sent respecté-e et en sécurité.

4. Diversité et inclusion

La diversité culturelle est la plus grande force du Québec. Nous sommes un peuple d'accueil, ouvert sur le monde et fier de notre diversité. Les tentatives de division par des partis politiques provinciaux, les médias de droite et des commentateurs tentent de nous monter les uns contre les autres, mais le peuple québécois résistera toujours aux discours d'exclusion. Le Parti Vert du Québec est une formation politique antiraciste qui soutient la diversité culturelle, la lutte contre le racisme et le vivre-ensemble.

Vision multiculturelle

Le Parti Vert du Québec croit que la diversité du Québec est l'une de ses plus grandes richesses et qu'elle devrait être célébrée. Pour cette raison, nous encourageons la diversité des événements culturels, le partage de traditions, ainsi qu'un plus grand échange entre les diverses communautés qui composent la société québécoise.

Accueil des réfugié-e-s

Nous sommes également de l'avis que le Québec et le Canada doivent accepter davantage de réfugié-e-s afin d'offrir la chance à celles et ceux qui fuient des zones de conflits, qui sont déplacé-es par la crise climatique, la discrimination ou la répression politique partout dans le monde. Cette solidarité devrait s'exprimer avec des paroles, mais aussi avec des actions concrètes. Il est de notre devoir, et de notre obligation

internationale de traiter tout demandeur d'asile avec respect, dignité et humanité, et de faire le maximum pour leur apporter notre aide.

Immigration

Le Parti Vert du Québec considère la diversité culturelle et ethnique comme une force pour le Québec. Nous appuyons une politique d'immigration humaine, inclusive et équilibrée, qui favorise la réunification familiale, l'accueil des personnes réfugiées, l'intégration sociale et la pleine participation des personnes immigrantes à la société québécoise.

Le Parti Vert est favorable à une augmentation progressive des seuils d'immigration, accompagnée d'investissements suffisants dans le logement, les services publics, la francisation, l'éducation, la santé et l'intégration en emploi. L'immigration ne doit pas être conçue uniquement comme un outil pour répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises, mais comme un projet de société fondé sur la solidarité, les droits humains et l'égalité des chances.

Le Parti Vert souhaite également encourager l'installation des personnes immigrantes dans toutes les régions du Québec, non par des contraintes punitives, mais par des mesures incitatives : accès au logement, emplois de qualité, services publics, transport collectif, francisation, soutien communautaire et accompagnement des familles.

En finir avec le racisme

Le Parti Vert du Québec reconnaît que le racisme, y compris le racisme systémique, existe au Québec et qu'il touche particulièrement les personnes autochtones, noires, racisées, arabes, immigrantes et issues de minorités religieuses. Lorsqu'il se manifeste dans les institutions publiques, les corps policiers, les écoles, le système de santé, le logement ou l'emploi, il prive des personnes de leurs droits fondamentaux et mine la confiance envers l'État.

Un gouvernement Vert appliquera une politique de tolérance zéro envers le racisme dans les corps policiers et l'ensemble des services publics. Les actes de profilage racial, de discrimination, d'abus de pouvoir ou de traitement inégal devront entraîner des enquêtes indépendantes, des sanctions disciplinaires réelles et une compensation pour les victimes.

Le Parti Vert propose également de créer un conseil permanent de lutte contre le racisme, composé majoritairement de personnes racisées et autochtones, afin de documenter les réalités vécues, conseiller le gouvernement, évaluer les politiques publiques et rendre les données accessibles à la population.

Nous renforcerons l'accès équitable à l'emploi dans les institutions publiques et parapubliques, notamment par des objectifs de représentation, des politiques d'action affirmative et des mécanismes de reddition de comptes. Le Parti Vert propose aussi d'intégrer au curriculum scolaire une éducation antiraciste portant sur le racisme anti-autochtone et anti-noir, l'islamophobie, le colonialisme, les privilèges, le sexisme, l'homophobie et les formes systémiques, environnementales et économiques de discrimination.

Le Québec doit garantir à chaque personne le droit de vivre, d'étudier, de travailler et d'accéder aux services publics sans racisme, sans profilage et sans discrimination.

5. Combattre les inégalités de richesse

Augmenter les impôts des plus riches

Les personnes ayant un revenu inférieur à 100 000 \$ par année ne verront pas leur impôt augmenter. En s'inspirant des propositions du Manifeste pour un Québec sans pauvreté, un gouvernement Vert fera passer le nombre de paliers d'imposition des particuliers de 4 à 9 (ou plus), afin de mieux répartir l'effort fiscal selon la capacité de paiement.

Le Parti Vert du Québec propose une réforme fiscale progressive afin que les personnes les plus fortunées contribuent davantage au financement des services publics, du logement social, de la transition écologique et de la lutte contre la pauvreté.

Instaurer un impôt sur les grandes fortunes et augmenter l'impôt sur les gains en capital

Le Parti Vert du Québec propose la mise en place d'un impôt annuel sur les fortunes nettes de plus de 5 millions de dollars. Alors que les revenus du travail sont pleinement imposés, les grandes fortunes bénéficient souvent de mécanismes qui leur permettent d'accumuler davantage de richesse à des taux d'imposition plus faibles.

Nous proposons également d'imposer la totalité des gains en capital des particuliers afin d'éliminer un traitement fiscal préférentiel qui avantage principalement les personnes les plus riches. Ces mesures permettront de réduire les inégalités de richesse, de renforcer la progressivité du système fiscal et de générer des revenus supplémentaires pour financer les services publics, le logement social, la lutte contre la pauvreté et la transition écologique.

Imposition des grandes entreprises

Le Parti Vert du Québec propose de tripler les impôts provinciaux des grandes entreprises pour atteindre 35 %. Cette politique vise à équilibrer la contribution des grandes entreprises et de les rapprocher du taux d'impôts payés par les citoyen-nes sur leurs revenus. Au Québec, les grandes entreprises bénéficient d'importantes subventions qui permettent le transfert de fonds publics, payés par les contribuables à de grandes entreprises qui sont souvent des multinationales. Le Parti Vert du Québec propose de réduire et éliminer ces subventions généreuses et de réinvestir les fonds dans la transition énergétique.

Taxe sur le capital des institutions financières

Le Parti Vert du Québec appuie une taxe de 1.5 % par année sur le capital des institutions financières. Cette taxe permettrait de générer plus de 500 millions de dollars par an et sera utilisée pour financer la gratuité scolaire, de la garderie jusqu'à l'université.

Lutter contre les paradis fiscaux

Le Parti Vert du Québec veut renforcer la lutte contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal

abusif et l'utilisation des paradis fiscaux. Alors que la majorité de la population paie sa juste part, certaines grandes fortunes et entreprises utilisent des échappatoires pour soustraire des millions de dollars au fisc.

Un gouvernement Vert investira davantage de ressources dans les équipes d'enquête fiscale, resserrera les règles contre les stratagèmes d'évitement fiscal et exigera plus de transparence de la part des grandes entreprises. Nous proposons également de revoir les crédits d'impôt afin de mettre fin aux mesures qui profitent surtout aux plus riches ou aux entreprises qui n'en ont pas besoin.

L'argent récupéré permettra de financer les services publics, la lutte contre la pauvreté, le logement social et la transition écologique, sans alourdir le fardeau fiscal des ménages à revenu faible ou moyen.

Déclaration de revenus unique

Afin de réduire le fardeau bureaucratique des Québécois-es et de l'État, le Parti Vert du Québec propose d'instaurer une seule et unique déclaration de revenus gérée par l'État québécois. Cela permettrait des économies de près de 400 millions à l'État et encore plus aux citoyen-ne-s.

Justice et équité fiscale

L'écart de richesse entre les plus démunis et les riches se creuse d'année en année. Le Parti Vert du Québec croit profondément que l'iniquité croissante doit cesser et la tendance doit être inversée. L'iniquité fiscale accentue les injustices sociales et fragilise la paix sociale. Pour y faire face, le Parti Vert du Québec propose de plafonner le salaire des dirigeants d'entreprises à 25 fois le salaire moyen au sein de l'entreprise. Pour le Parti Vert du Québec, il est indécent que des dirigeants d'entreprises gagnent parfois jusqu'à 300 fois plus que le salaire moyen au sein de leur propre entreprise.

6. Droit au logement

La crise du logement fait des ravages

Au Québec, les loyers ont augmenté de 65 % à 75 % depuis 2010, alors que les salaires n'ont progressé que d'environ 35 % au cours de la même période. Cette situation pousse un nombre croissant de ménages dans l'incapacité de se loger convenablement ou de payer leur loyer. Les dossiers pour non-paiement ouverts au Tribunal administratif du logement (TAL) augmentent rapidement, tout comme le nombre de personnes en situation d'itinérance, vivant dans des campements, des refuges d'urgence ou temporairement chez des proches.

Cette crise ne résulte pas d'un simple manque de logements. Elle est aussi alimentée par la spéculation immobilière et par la financiarisation du marché locatif. Une part croissante des immeubles est détenue par des entreprises, des fonds d'investissement ou des propriétaires dont l'objectif principal est de maximiser les profits et la valeur de revente de leurs actifs.

La spéculation immobilière, les rénovictions, les reprises de logement abusives et les évictions contribuent à accélérer la hausse des prix. Chaque transaction spéculative

augmente ensuite la pression sur les loyers, puisque les nouveaux propriétaires cherchent à rentabiliser rapidement le prix payé pour l'immeuble.

Par ailleurs, une part importante du parc locatif est vieillissante et mal entretenue. Les travaux nécessaires sont souvent reportés pendant des années. Lorsqu'ils sont finalement réalisés, ils peuvent servir de justification à des augmentations importantes, même lorsque les locataires ont déjà subi une dégradation prolongée de leurs conditions de logement.

Pendant ce temps, les ménages consacrent une part toujours plus grande de leur revenu au logement, réduisant leur capacité à payer la nourriture, le transport, les médicaments et les autres dépenses essentielles.

Le Parti Vert du Québec considère que cette crise est la conséquence directe d'un système capitaliste extrême qui traite le logement comme un actif financier plutôt que comme un besoin essentiel. Le logement doit être reconnu comme un droit fondamental, et non comme un produit destiné à maximiser les profits. Notre plan vise donc à combattre la spéculation, à protéger les locataires, à réduire les loyers et à développer massivement le logement public, social et coopératif.

Une réduction obligatoire des loyers

Pour rétablir rapidement l'abordabilité des logements, le Parti Vert du Québec propose une réduction obligatoire des loyers de 5 % par année pendant quatre ans. Cette mesure représenterait une baisse cumulative importante pour l'ensemble des locataires et permettrait de rapprocher progressivement les loyers de la capacité réelle de payer des ménages. Le gouvernement du Québec détermine déjà chaque année les critères utilisés pour calculer les augmentations de loyer. Nous utiliserons ce mécanisme pour imposer un taux négatif, entraînant une diminution annuelle obligatoire du loyer de base.

Cette politique s'appliquerait à l'ensemble du parc locatif privé, avec des règles claires pour empêcher les propriétaires de contourner la réduction par des évictions, des frais supplémentaires ou des changements artificiels de bail.

La baisse des loyers offrirait un soulagement immédiat aux locataires, réduirait l'endettement des ménages et freinerait la progression des évictions pour non-paiement. Elle contribuerait également à rééquilibrer un marché qui, depuis trop longtemps, favorise les intérêts des propriétaires et des investisseurs au détriment du droit de la population à accéder à un logement abordable.

Permettre aux locataires d'exproprier les propriétaires

Un gouvernement Vert adoptera une loi sur l'habitation qui permettra aux locataires d'un immeuble de former une coopérative d'habitation et d'exproprier le propriétaire de l'immeuble en échange d'une compensation égale à 80 % de la valeur de l'immeuble telle qu'évaluée par les autorités municipales. Le gouvernement Vert rendra disponibles des hypothèques qui permettront à ces coopératives de prendre possession de leurs immeubles et de rembourser ce prêt gouvernemental avec les revenus générés par les loyers sur une période de 40 ans.

Cela permettra aux locataires de s'organiser et de prendre le contrôle de leur immeuble de manière démocratique afin d'éliminer les profits envoyés aux propriétaires. Cela permettra

également aux coopératives de fixer le loyer à des prix raisonnables et de décider entre elles des priorités de rénovation, réparation et entretien des immeubles. Cette autogestion démocratique des immeubles redonnera une voix et une indépendance financière aux locataires.

Empêcher la spéculation immobilière

Le Parti Vert du Québec propose une nouvelle réglementation qui imposerait une taxe de vente supplémentaire de 20 % lorsque la propriété immobilière est revendue moins de sept ans après sa date d'achat initiale. Cette politique vise à freiner la spéculation et la revente à court terme, qui contribuent à faire artificiellement augmenter la valeur des propriétés sur le marché immobilier.

Certification énergétique obligatoire des logements locatifs

Le Parti Vert du Québec mettra en place une certification énergétique obligatoire pour tous les logements locatifs, inspirée des programmes déjà en vigueur en Europe. Chaque logement devra faire l'objet d'une évaluation indépendante de sa performance énergétique avant d'être mis en location, lors du renouvellement du bail ou lors d'une demande d'augmentation de loyer. Cette certification permettra d'identifier les logements les plus énergivores, les plus coûteux à chauffer et les moins confortables pour les locataires, tout en rendant cette information transparente et accessible au public.

Les logements obtenant les pires cotes énergétiques seront soumis à des restrictions progressives : gel des loyers, obligation de travaux correctifs et, à terme, interdiction de location si les propriétaires refusent de respecter les normes minimales. Cette transition devra être accompagnée de protections strictes contre les rénovictions, les hausses abusives de loyer et les conversions de logements abordables en logements de luxe. L'objectif est de faire de la performance énergétique un critère de décence du logement, de réduire les factures des locataires, de diminuer le gaspillage d'électricité et de responsabiliser les propriétaires qui profitent de bâtiments inefficaces aux dépens de la population.

Obliger les propriétaires à entretenir les immeubles à leurs frais

Un gouvernement Vert obligera les propriétaires à entretenir leurs immeubles en adoptant des lois qui renforcent les droits des locataires. Les toitures endommagées devront être remplacées dans un court délai, les conditions insalubres devront être réparées moins de 30 jours après leur signalement. Des normes rigoureuses quant à la qualité des appartements locatifs seront adoptées. Les propriétaires devront effectuer les travaux nécessaires afin de respecter ces normes suite aux demandes des locataires. Les propriétaires qui ne maintiennent pas leur parc locatif aux normes seront mis à l'amende salée et seront obligés de faire les travaux. Ceux qui ne se conforment pas ou qui récidivent verront leur parc locatif saisi sans compensation et perdront le droit d'exploiter des immeubles ou de travailler dans le domaine immobilier.

Mettre fin à l'itinérance en instaurant un droit au logement

Accorder un droit au logement dans la Charte québécoise des droits de la personne obligera le gouvernement à prendre des mesures pour loger les personnes en situation d'itinérance dans des endroits conformes aux normes. Cela implique la construction de

logements sociaux à prix abordables et des unités de logement d'urgence qui permettent aux personnes en situation d'itinérance de dormir et vivre en sécurité, avec des unités réservées pour chacun. Ce droit sera justiciable, c'est-à-dire qu'une personne qui n'a pas de logement pourra s'adresser à un tribunal, qui pourra ordonner à l'État de lui fournir un logement.

Mandater une société d'État pour construire des logements coopératifs

La mise en place d'une nouvelle société d'État, Habitations Québec, permettra au secteur public de construire 100 000 logements locatifs à prix raisonnable par année pour la classe ouvrière. Ces projets, une fois terminés, seront transformés en coopératives d'habitation où les locataires seront responsables de l'administration, des rénovations et de l'entretien.

Développer massivement le logement social

Le Parti Vert du Québec propose la construction de 50 000 logements sociaux par an afin de répondre à la crise du logement et de réduire la dépendance au marché privé. Ces logements devront être publics, coopératifs ou communautaires, avec des loyers réellement abordables et adaptés aux revenus des ménages.

La priorité sera accordée aux personnes et familles à faible revenu, aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, aux personnes vivant avec des enjeux de santé mentale, aux femmes fuyant la violence, aux jeunes en difficulté et aux personnes en situation d'itinérance.

Un gouvernement Vert financera également la rénovation, l'adaptation et la construction de logements sociaux dans les communautés autochtones, afin de garantir des logements salubres, sécuritaires et adaptés aux besoins des résidents.

Modifier le code du bâtiment pour répondre aux critères LEED-Or

Un gouvernement Vert modifiera le code du bâtiment pour que l'ensemble des nouveaux projets répondent au moins au standard LEED-Or (Leadership in Energy and Environmental Design) et accorde des subventions à ceux qui atteignent la norme LEED-Platine. Les immeubles existants bénéficieront de subventions et devront respecter les normes minimales de certification LEED.

Lutter contre la discrimination en matière de logement

Trop de personnes se voient encore refuser un logement en raison de leur origine ethnique, de leur religion, de leur handicap, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur situation familiale, de leur âge ou de leur source de revenus. Cette discrimination contribue directement à la pauvreté, à l'exclusion sociale et à l'itinérance.

Le Parti Vert du Québec renforcera les pouvoirs et les ressources de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse afin qu'elle puisse enquêter plus rapidement sur les cas de discrimination en logement, accompagner les victimes et imposer des sanctions plus sévères aux propriétaires et gestionnaires fautifs. Chaque personne a le droit fondamental d'accéder à un logement sans discrimination ni traitement inégal.

Lutter contre l'embourgeoisement (gentrification)

Il est important de veiller au développement économique des quartiers et s'assurer que ceux-ci sont en constante évolution. Toutefois, il est important de garantir que cette évolution ne se fasse pas au détriment de la population locale. Ainsi, le développement rapide des quartiers doit être encadré et régi de façon à ce qu'il soit possible pour les personnes et les familles à faibles revenus de rester sur place. Il n'est pas normal de voir certain-e-s résident-e-s quitter les quartiers en raison de la hausse du coût de la vie.

Mettre fin à l'itinérance

Le Parti Vert du Québec considère que personne ne devrait être forcé de vivre dans la rue. L'itinérance n'est pas un échec individuel, mais le résultat de la pauvreté, de la crise du logement, des problèmes de santé mentale, de dépendance et de l'insuffisance des services sociaux. Nous proposons de reconnaître le logement comme un droit fondamental justiciable. Toute personne sans logement adéquat pourrait faire valoir ce droit devant les tribunaux et obtenir une ordonnance obligeant l'État à lui fournir au minimum un logement sécuritaire et fermé, avec accès à des installations sanitaires et à une cuisine commune.

Pour prévenir et réduire l'itinérance, le Parti Vert instaurera un revenu minimum garanti, construira 50 000 logements sociaux par année et protégera le parc de maisons de chambres tout en favorisant la création de nouvelles unités. Nous augmenterons également le nombre de personnes intervenant dans le domaine social et investirons dans les services de proximité liés à la santé mentale, aux dépendances, à la violence et à l'accompagnement des personnes marginalisées.

Nous privilégions une approche fondée sur le logement, la dignité et l'inclusion plutôt que sur la répression. Un gouvernement Vert réformera la formation policière afin de mettre fin au profilage social, favorisera la réinsertion à l'emploi et améliorera l'accès aux infrastructures de base comme les toilettes publiques, les fontaines d'eau et les espaces de repos. L'objectif est simple : garantir à chaque personne un toit, un soutien adéquat et une véritable possibilité de reprendre sa vie en main.

IV- Démocratie

1. Question nationale

Le Parti Vert du Québec est un parti fédéraliste de gauche. Notre programme écosocialiste est entièrement réalisable au sein du Canada et nous nous engageons à travailler avec des personnes progressistes à travers le pays pour la protection de l'environnement et le bien commun.

Bien que nous reconnaissons le droit à l'autodétermination du Québec et la légitimité d'une succession suivie d'un processus démocratique légitime, nous croyons que le Québec a tout à gagner en restant au sein de la fédération canadienne. La majorité des

compétences environnementales, de l'éducation et de la santé sont déjà de juridiction provinciale.

Mener une campagne pancanadienne pour une réforme constitutionnelle progressiste

Le Parti Vert du Québec croit que le Québec doit être une voix progressiste au sein de la fédération canadienne. Dans un esprit de collaboration avec les autres provinces, les territoires, le gouvernement fédéral et les peuples autochtones, nous proposons d'entreprendre une campagne pancanadienne en faveur d'une réforme constitutionnelle visant à renforcer les droits sociaux, environnementaux et collectifs.

Un gouvernement Vert travaillera à faire reconnaître dans la Charte canadienne des droits et libertés le droit à un environnement sain, à de l'eau et de l'air propres, le droit à un logement digne ainsi que le droit à une alimentation saine et accessible. Ces droits fondamentaux devraient être garantis à l'ensemble de la population, peu importe son revenu ou son lieu de résidence.

Toute réforme constitutionnelle devra également s'inscrire dans une démarche de réconciliation avec les Premières Nations, les Inuit et les Métis. Le Parti Vert appuie la reconnaissance formelle des nations autochtones, de leurs gouvernements et de leur droit à l'autodétermination. Nous croyons également que les communautés autochtones doivent disposer d'un véritable pouvoir décisionnel concernant les projets de développement sur leurs territoires ancestraux, notamment les projets énergétiques, miniers et de transport.

Représentation des nations autochtones

Dans une perspective de réconciliation avec les nations autochtones, le Parti Vert du Québec réitère sa proposition d'assurer une représentation des peuples autochtones à l'Assemblée nationale, comme présenté précédemment dans ce programme. Cette mesure prévoirait l'attribution d'au moins un siège à chacune des 11 nations autochtones du Québec, ainsi que d'un siège représentant les Autochtones vivant à l'extérieur des communautés, pour un total de 12 sièges. Ce changement devrait faire l'objet de consultations avec les Premières Nations et devrait être implanté avec le consentement de celles-ci, ainsi que dans le respect de notre relation de nation à nation avec les peuples autochtones.

Donner plus de pouvoir aux municipalités

Le Parti Vert du Québec croit que les municipalités doivent avoir davantage de pouvoir pour protéger leur territoire, leur environnement et leur population contre les projets privés qui menacent leurs intérêts collectifs. Les communautés locales ne devraient pas être intimidées par des poursuites abusives ou par la pression de grandes entreprises lorsqu'elles refusent des projets miniers, pétroliers, gaziers ou industriels jugés nuisibles.

Un gouvernement Vert modifiera les lois afin de reconnaître clairement le droit des municipalités de dire non aux projets d'extraction minière, aux oléoducs, aux gazoducs, aux centres de données et aux projets industriels polluants qui ne respectent pas l'acceptabilité sociale ou la protection de l'environnement. Les municipalités doivent disposer d'outils juridiques solides pour défendre leurs citoyennes et citoyens face aux

intérêts économiques privés.

Cette autonomie locale ne doit toutefois pas servir à bloquer des projets publics essentiels à la transition écologique, comme le transport collectif structurant, le train interurbain ou le train à grande vitesse. Dans ces cas, les municipalités doivent être consultées, les impacts locaux doivent être réduits au maximum et les compensations doivent être justes, mais l'intérêt public collectif doit aussi être pris en compte.

Réparer la bureaucratie et améliorer les services publics

Le Parti Vert du Québec souhaite rendre l'État plus humain, plus accessible et plus efficace, sans couper dans les services ni abolir des emplois. Trop de citoyennes et citoyens se retrouvent pris dans des démarches interminables, des formulaires complexes, des délais injustifiables et des systèmes informatiques mal conçus. Cette lourdeur bureaucratique nuit autant à la population qu'aux travailleuses et travailleurs du secteur public.

Un gouvernement Vert mettra en place une équipe permanente de simplification des services publics chargée d'identifier les blocages administratifs, de réduire les délais, de moderniser les systèmes informatiques, de simplifier les formulaires et d'améliorer la coordination entre les ministères. L'objectif ne sera pas de réduire l'État, mais de le faire mieux fonctionner.

Le Parti Vert misera sur l'expertise des travailleuses et travailleurs du secteur public, des usagers et des organismes communautaires pour corriger les problèmes à la source. Un service public efficace doit être rapide, accessible, transparent et respectueux des personnes qu'il sert.

2. Relancer la participation démocratique

Au Québec, nous constatons un déclin important dans le taux de participation lors des élections et un profond désintérêt populaire par rapport à la démocratie québécoise. Le statu quo ne peut plus durer. Le gouvernement du Québec a donc le devoir de passer à l'action pour renverser la tendance. Voici quelques-unes de nos propositions.

Offrir des incitations financières positives pour le vote

Un des outils les plus efficaces pour augmenter la participation électorale est de récompenser celles et ceux qui font leur devoir de citoyen-ne. Le Parti Vert du Québec propose d'offrir à chaque citoyenne et citoyen un montant forfaitaire de 50\$ pour être allé voter le jour officiel de l'élection, et un montant forfaitaire de 75\$ lorsque la personne vote lors des journées de vote par anticipation. Cela permettra non seulement d'augmenter la participation citoyenne, mais aussi de réduire l'achalandage excessif le jour du scrutin dans le but de réduire les files d'attente et de mobiliser encore plus les électeurs.

Le vote par anticipation sur internet

Le vote à distance permet avant tout de lever la contrainte géographique, il réduit les coûts organisationnels du vote pour les citoyens. En effet, d'après les résultats de l'étude BIP Recherche, 15 % des électeurs qui ne votent pas invoquent des raisons d'obligations familiales ou professionnelles comme motif de leur abstention. De plus, 14 % évoquent

des raisons de santé. Il est donc nécessaire de garantir un moyen de vote qui est accessible et qui s'adapte aux contraintes de toutes et tous.

À une époque où presque tout se fait par internet, le directeur général des Élections du Québec devrait mettre en place un programme qui permettrait de voter par anticipation sur internet. Cela réduirait les risques de fraudes ou de défauts informatiques en générant un code unique par vote qui sera traçable et de manière anonyme. De plus, les citoyen-ne-s auront accès au programme de chaque parti politique d'une manière accessible et intuitive directement sur le système de vote. Toute citoyenne et tout citoyen n'aurait pas d'obligation à voter sur internet et, en cas de problème technique, celles-ci et ceux-ci auraient toujours l'opportunité de se rendre au bureau de vote le jour du scrutin.

Permettre le vote dès l'âge de 16 ans

Les enjeux environnementaux, sociaux et politiques touchent les jeunes d'aujourd'hui plus que jamais. Les politiques adoptées par le gouvernement influencent fortement leurs vies. Par contre, elles et ils ont tendance à ne pas aller voter le jour du scrutin. Pour contrer ce phénomène, le Parti Vert du Québec propose d'abaisser l'âge minimum pour voter à 16 ans. Les jeunes pourraient ainsi voter avant de quitter l'école secondaire, ce qui aurait pour conséquence d'augmenter leur intérêt pour la politique et favoriser une plus grande participation électorale dans le présent et le futur.

Comptabiliser les votes blancs

Actuellement, au Québec, les résultats d'élections sont communiqués en fonction des « votes valides ». Autrement dit, l'État ne fait pas la différence entre les bulletins de vote rejetés et les votes blancs. Les électeurs devraient avoir le droit de ne voter pour « aucun de ces candidat-e-s » et ces chiffres devraient être exprimés dans les résultats officiels du scrutin.

Permettre l'inscription le jour du vote

Présentement, les personnes qui désirent voter doivent s'assurer d'être inscrites sur la liste électorale environ deux semaines avant le jour du vote. Cette pratique désavantage les personnes qui ont récemment déménagé et les jeunes, qui sont alors moins portés à exercer leur droit démocratique. Lors des élections fédérales, les électeur-ric-e-s peuvent s'inscrire pour voter le jour même du scrutin. Nous proposons d'appliquer cette pratique aux élections provinciales.

Réforme du mode de scrutin

Le Parti Vert du Québec appuie une réforme du mode de scrutin pour que l'Assemblée nationale soit plus représentative du vote populaire. En ce sens, nous proposons un mode de scrutin mixte compensatoire. Sur les 127 député-e-s à l'Assemblée nationale, 75 seraient des député-e-s de circonscriptions (élu-e-s sous le système uninominal à un tour) et 52 seraient des député-e-s de compensation nationale. Ils ou elles seront accordé-e-s aux partis afin que la composition finale de l'Assemblée nationale reflète le vote populaire.

Corriger l'injustice du système électoral : pour que chaque vote ait le même poids

Le système électoral actuel crée un déséquilibre où le poids d'un vote varie selon la circonscription, ce qui mine le principe fondamental d'égalité démocratique. Afin d'y

remédier, cette réforme propose d'ajuster le poids des votes des député-e-s à l'Assemblée nationale en fonction du nombre réel d'électeur-ric-e-s dans leur circonscription. Ainsi, chaque vote exprimé par les citoyen-ne-s aurait une valeur équivalente, peu importe qu'il provienne d'une région urbaine ou rurale. Cette approche permettrait de corriger les inégalités sans redessiner les frontières électorales, tout en assurant une représentation plus juste et fidèle de la volonté populaire.

Déclenchement d'élections à la suite de l'obtention de signatures

Plusieurs juridictions (comme aux États-Unis, en Suisse et dans d'autres pays où la démocratie semi-directe s'exerce) permettent la tenue de référendums d'initiatives populaires à la suite de l'obtention d'un certain nombre de signatures. Nous proposons l'implantation de ce modèle au Québec pour des questions référendaires, à l'exception de celles qui traitent de l'indépendance du Québec, qui devrait avoir l'appui de la majorité de l'Assemblée nationale. Nous proposons également de permettre aux citoyen-ne-s de déclencher la tenue de nouvelles élections de député-e-s à la suite d'un dépôt d'un grand nombre de signatures provenant d'électeur-ric-e-s qui habitent la circonscription en question.

Accessibilité des député-e-s

Selon nous, les député-e-s provinciaux devraient être aussi accessibles que les conseillers municipaux. C'est-à-dire que l'ensemble des député-e-s devraient tenir une rencontre citoyenne tous les mois afin de répondre aux questions du public. Si élu-e-s, les candidat-e-s du Parti Vert du Québec s'engagent à tenir de telles rencontres dans leur circonscription tous les mois.

Introduire un projet de loi avec des signatures

Les débats à l'Assemblée nationale sont souvent très peu intéressants et les grands partis politiques ont de la difficulté à trouver des sujets pertinents pour débattre. À l'heure actuelle, seul-e-s les député-e-s peuvent déposer des projets de loi et participer aux débats sur la législation. Afin de rendre l'Assemblée nationale plus dynamique et plus ouverte, nous proposons de permettre aux citoyen-ne-s de déposer des projets de loi à la suite de l'obtention de signatures. Cela pourrait forcer les grands partis politiques à se positionner sur des projets de loi qui proviennent du peuple.

Envoyer le programme des différents partis politiques aux électeur-trice-s

Lors des élections, la capacité des partis politiques à rejoindre les électeur-ric-e-s et de faire valoir leurs programmes varie selon les moyens financiers de ceux-ci. Pour contrer cette inégalité, nous proposons de mandater le Directeur général des élections (DGEQ) d'inclure de l'information partisane sur le parcours et le programme de chaque candidat-e-s lors d'élections. Cette information pourrait être envoyée aux foyers avec la convocation du vote et la liste des candidat-e-s. La France fonctionne déjà avec un tel système et le DGEQ a recommandé la mise en place de cette politique dans son dernier rapport annuel.

Restriction des sondages d'opinion en période électorale

Les sondages d'opinion en période électorale ont des effets importants sur le choix des électrices et électeurs, et le traitement des partis par les médias. Le Parti Vert du Québec propose d'interdire les sondages en période électorale afin de permettre aux électrices et

électeurs de prendre des décisions éclairées basées sur de l'information qui n'est pas dénaturée par les sondages d'opinion.

Limiter la quantité des affiches électorales

Lors de chaque élection, les partis politiques investissent de grands montants dans des affiches électorales en plastique. Bien que cette pratique fasse partie de la tradition démocratique du Québec, il y a une surenchère d'affichage. Les grands partis politiques mettent parfois des milliers d'affiches dans une seule circonscription. Le Parti Vert du Québec propose de limiter le nombre maximal de grandes affiches à 250 par circonscription afin de réduire l'empreinte écologique des élections québécoises.

Garantir un temps d'antenne équitable en campagne électorale

Lors des campagnes électorales, les médias jouent un rôle important quant à la sélection d'informations qui sont présentées aux électeur-ice-s. Cela donne un poids important aux dirigeant-e-s des médias, qui peuvent choisir, comme bon leur semble, de parler positivement ou négativement des divers candidat-e-s et partis. À l'heure actuelle, ces personnes peuvent concentrer leur couverture sur certain-e-s partis ou candidat-e-s, tout en réduisant la visibilité accordée à d'autres. Pour remédier à cette situation, le Parti Vert du Québec propose de garantir un temps d'antenne équitable aux divers partis politiques et candidat-e-s, ainsi que de tenir deux débats télévisés auxquels l'ensemble des chef-fe-s de parti seraient invité-e-s.

3. La liberté d'expression : un droit incontournable

Liberté d'expression et droit de manifester

Plusieurs projets de loi récents soulèvent des inquiétudes quant au respect de la liberté d'expression et du droit de manifester pacifiquement. Au niveau fédéral, le projet de loi C-9 pourrait permettre de criminaliser certaines manifestations pacifiques. Des organisations de défense des droits estiment que ce texte est trop large et risque de viser des personnes qui affichent des symboles liés à des luttes politiques ou nationales, notamment kurdes, tamiles ou palestiniennes, même sans appel à la violence. Le Comité des droits de l'homme des Nations unies et plus de 90 organisations québécoises ont exprimé leurs préoccupations concernant les impacts possibles de cette loi sur les libertés civiles.

Au Québec, le projet de loi 13 interdit les manifestations à moins de 50 mètres du domicile d'un-e élu-e et prévoit des amendes importantes. Des organismes de défense des droits rappellent que le droit de manifester implique parfois de déranger le pouvoir politique et craignent un effet dissuasif sur la participation citoyenne.

Plus largement, plusieurs règlements municipaux au Québec imposent déjà des restrictions aux manifestations, comme l'obligation de fournir un itinéraire, d'obtenir un permis ou encore des limites concernant le bruit ou l'occupation de l'espace public. Ces mesures peuvent rendre plus difficile l'exercice du droit de manifester pacifiquement.

Intelligence artificielle, désinformation et liberté d'expression

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) par l'État dans le débat politique soulève des inquiétudes importantes pour la liberté d'expression et le fonctionnement démocratique.

En 2018, Élections Canada a lancé un appel d'offres pour des outils d'intelligence artificielle capables de surveiller les réseaux sociaux afin d'identifier la désinformation liée aux élections fédérales. Plus récemment, certaines recommandations du Sénat canadien proposent de renforcer l'usage de l'IA pour détecter et contrer les campagnes de désinformation étrangères.

Si la lutte contre la désinformation est un enjeu réel, plusieurs risques doivent être pris en compte. Les outils d'intelligence artificielle ne sont pas capables de comprendre parfaitement les nuances du langage, l'humour, la satire ou les débats politiques complexes. Ils peuvent donc confondre une opinion divergente, une erreur ou une critique politique avec de la désinformation. De plus, des sanctions importantes contre les plateformes pourraient les pousser à supprimer excessivement des contenus par précaution afin d'éviter des amendes. Cela créerait un risque de censure et donnerait aux personnes du secteur privé un pouvoir important sur la circulation des idées et des opinions.

Enfin, plusieurs organismes craignent que l'État utilise l'IA pour influencer ou discréditer certaines expressions politiques plutôt que pour protéger le débat démocratique. Une démocratie repose sur le pluralisme des opinions et sur la libre confrontation des idées. Toute régulation excessive de l'information peut fragiliser cet équilibre en limitant l'accès à une diversité de points de vue.

Accès des journalistes à l'Assemblée nationale

Aujourd'hui, pour assister aux conférences de presse parlementaires au Canada, les journalistes doivent généralement être membres de la Tribune de la presse parlementaire. Plusieurs critiques considèrent que ce système repose sur des critères d'admission peu transparents et qu'il favorise principalement les grands médias traditionnels, au détriment des médias indépendants. Le Parti vert du Québec souhaite donc repenser ce fonctionnement afin de garantir une offre médiatique plus pluraliste et un accès plus équitable aux points de presse parlementaires. L'objectif est de permettre une meilleure représentation de la diversité des opinions politiques et de limiter la concentration de l'information entre les mains de quelques grands groupes médiatiques.

Une solution pourrait s'inspirer du modèle du Parlement européen. Celui-ci propose un système d'accréditation plus flexible, avec des accréditations de courte durée, des accréditations annuelles, un accès pour des journalistes indépendants, indépendant-e-s ou issus de petits médias.

Création d'un tribunal administratif des réseaux sociaux

Les réseaux sociaux sont un phénomène de plus en plus important dans la vie personnelle et professionnelle des gens. Pourtant, les décisions sur la suppression des comptes, de l'évaluation des contenus violents, discriminatoires et haineux est laissée aux entreprises privées de réseaux sociaux. Ces entreprises sont en conflit d'intérêt évident, elles tirent profit de l'engagement des utilisateur-ice-s avec des contenus haineux, de la

sexualisation des mineurs et d'autres contenus douteux. Dans l'ère numérique, le Québec a le devoir de réglementer les réseaux sociaux et d'entendre des causes devant une justice spécialisée et facile d'accès qui assure que la liberté d'expression soit respectée.

Enfin, plusieurs organismes craignent que l'État utilise l'IA pour influencer ou discréditer certaines expressions politiques plutôt que pour protéger le débat démocratique. Une démocratie repose sur le pluralisme des opinions et sur la libre confrontation des idées. Toute régulation excessive de l'information peut fragiliser cet équilibre en limitant l'accès à une diversité de points de vue.

4. Réglementer et encadrer l'accès des lobbyistes au gouvernement

Le Parti Vert du Québec considère que l'influence des lobbyistes corporatifs est devenue disproportionnée dans le processus décisionnel. Les grandes entreprises disposent de ressources considérables pour faire valoir leurs intérêts auprès des élu-e-s, alors que les citoyen-ne-s, les organismes communautaires, les groupes environnementaux et les syndicats ont souvent un accès beaucoup plus limité aux personnes qui prennent les décisions publiques.

Assurer la parité entre les intérêts corporatifs et citoyens

Un gouvernement Vert encadrera le nombre d'heures et de rencontres autorisées entre les représentant-e-s du gouvernement et les lobbyistes. Afin de rétablir l'équilibre démocratique, les ministères devront respecter un principe de parité entre les rencontres accordées aux lobbyistes corporatifs et celles accordées aux organismes citoyens, communautaires, environnementaux et syndicaux. Les données concernant ces rencontres seront compilées et rendues publiques.

Mettre fin au lobbyisme secret

Le Parti Vert propose d'interdire les rencontres privées entre les lobbyistes et les membres du gouvernement. Les rencontres de lobbyisme devront être publiques, diffusées en direct et archivées afin que la population puisse connaître les intérêts défendus auprès des élu-e-s et des personnes occupant des postes de haute fonction publique. Les informations concernant les participant-e-s, la durée des rencontres et les sujets abordés devront être accessibles à toutes et tous.

Renforcer la démocratie citoyenne

Par l'entremise du Commissaire au lobbyisme et du Commissaire à l'éthique, un gouvernement Vert mettra en place des mécanismes favorisant la participation des organismes citoyens aux décisions publiques. L'objectif est de réduire l'influence excessive des intérêts privés et de garantir que les politiques gouvernementales soient élaborées dans l'intérêt public, plutôt qu'au bénéfice d'une minorité de grandes entreprises.

5. Accès à l'information

Bonifier la loi sur l'accès à l'information

Augmenter la transparence autour des projets et des situations qui ont des répercussions sur l'environnement. Cela implique la divulgation d'informations sur la décharge des contaminants qui est actuellement exclue sous prétexte qu'il peut s'agir de « secrets industriels ». Le public devrait avoir toutes les informations sur les contaminants, émis dans l'environnement par les industries polluantes.

Dévoiler les dépenses des député-e-s

Par souci de transparence, l'ensemble des dépenses effectuées par les député-e-s et leur personnel devrait être publié sur un portail internet, afin que les électeur-rice-s et les journalistes puissent savoir comment l'argent public est dépensé par leurs représentant-e-s.

L'information de qualité accessible

Au Québec, les journaux locaux sont de moins en moins nombreux. Les médias nationaux ont imposé des compressions importantes qui laissent les citoyen-ne-s avec de moins en moins d'informations de qualité. Cette réalité, provoquée par une baisse des revenus de publicités dans l'ère numérique, doit être adressée par l'État. Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place d'un fond des médias qui servira à subventionner le contenu journalistique des médias locaux et nationaux qui offrent de l'information de qualité aux citoyen-ne-s.

6. Augmenter la présence des femmes en politique québécoise

Malgré les progrès réalisés au cours des dernières années, la politique québécoise demeure marquée par des obstacles systémiques qui freinent la pleine participation des femmes, particulièrement des femmes racisées, autochtones, en situation de handicap, immigrantes, LGBTQIA2S+ ou issues de milieux populaires.

Le Parti Vert du Québec propose d'instaurer des mesures concrètes pour atteindre et maintenir la parité dans la vie politique. Dans le cadre d'un mode de scrutin proportionnel, les partis politiques devront présenter un minimum de 45 % de candidatures féminines lors de la première élection générale suivant la réforme, puis 50 % lors de l'élection suivante. Ces mesures resteraient en vigueur pour quatre élections générales avant d'être réévaluées.

Les partis qui ne respectent pas ces seuils verraient une réduction importante de leur financement public par le directeur général des élections du Québec. Le Parti Vert appuie également des mesures de soutien à la participation politique des femmes, notamment en matière de conciliation famille-politique, de lutte contre le harcèlement, de formation, de mentorat et de sécurité des candidates et élues.

Accorder une subvention aux candidat-e-s voulant se présenter pour la première fois en politique

Afin de favoriser des candidatures aux élections, nous proposons la mise en place d'une

subvention qui aiderait les citoyen-ne-s à prendre un congé sans solde de leur employeur pour se lancer en politique pour la première fois.

Permettre des congés de maternité ou de paternité aux élu-e-s

À l'heure actuelle, il n'y a aucun moyen juridique permettant aux élu-e-s provinciaux ou municipaux de prendre un congé de maternité ou paternité. Bien que les élu-e-s puissent s'absenter lors de la tenue de votes, il n'y a pas de possibilités pour eux de mandater une personne substitut ou d'exercer leurs tâches de représentant-e-s sans être physiquement présent-e-s au conseil municipal ou à l'Assemblée nationale. Nous proposons donc de permettre à ces député-e-s de nommer une personne digne de les remplacer en cas de congé de maternité ou paternité.

7. Un système de justice rapide, accessible et équitable

Un système de justice accessible, impartial et efficace est essentiel à toute société libre et démocratique. Au Québec, les délais, le manque de juges, de salles d'audience, de personnel juridique et de ressources nuisent au droit des citoyen-ne-s d'obtenir justice. Un gouvernement Vert investira les ressources nécessaires pour moderniser le système, réduire les délais et améliorer l'accès à la justice.

Rendre la justice plus accessible financièrement

Le Parti Vert du Québec propose de moduler les frais d'accès à la justice en fonction du revenu des personnes concernées plutôt que d'imposer des tarifs fixes. Nous augmenterons également le financement de l'aide juridique, des services de représentation publique, des organismes d'accès au droit et des programmes d'éducation juridique, afin que chaque personne puisse comprendre et défendre ses droits, quels que soient ses moyens financiers. Actuellement, l'accès à la justice demeure largement tributaire des ressources financières dont disposent les personnes pour faire valoir leurs droits. Une réforme en profondeur est donc nécessaire afin de rendre la justice véritablement accessible à toutes et à tous.

Lutter contre les injustices systémiques

Le Parti Vert s'engage à lutter contre les discriminations systémiques dans le système de justice. Les personnes racisées, autochtones, issues de minorités linguistiques, en situation de handicap ou marginalisées sont trop souvent désavantagées. Nous voulons renforcer la représentativité dans la sélection des jurys, assurer une meilleure formation des acteur-ric-e-s du système judiciaire et améliorer les services juridiques adaptés aux personnes handicapées.

Reconnaître les droits autochtones

Dans une perspective de réconciliation, le Parti Vert appuie l'adoption provinciale de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Les droits des Premières Nations et des Inuit doivent être pleinement reconnus dans le système juridique québécois.

Moderniser le système judiciaire

Un gouvernement Vert accélérera l'informatisation du système de justice afin de réduire la lourdeur administrative, faciliter l'accès aux dossiers, améliorer la coordination entre les tribunaux et rendre le système plus rapide et plus efficace.

Protéger les consommateur-ric-e-s

Le Parti Vert souhaite améliorer la clarté des contrats afin de protéger les consommateur-ric-e-s contre les clauses cachées, les formulations abusives et les documents juridiques incompréhensibles. Les droits ne devraient pas dépendre de la capacité de décoder un langage juridique complexe.

Droit de manifester

Le Parti Vert du Québec appuie le droit de manifester, de faire la grève et de s'exprimer en toute liberté sans subir de violences étatiques perpétrées par les forces de l'ordre. Durant le mouvement étudiant de 2012-2013, des milliers de jeunes Québécoises et Québécois ont été illégalement arrêté-e-s, détenu-e-s et parfois brutalisé-e-s par les forces de l'ordre qui appliquent des lois anticonstitutionnelles adoptées spécifiquement pour mettre fin à ce mouvement social sans précédent. Le Parti Vert du Québec s'oppose à tout règlement ou loi qui porte atteinte à notre démocratie, à notre liberté de nous rassembler pacifiquement et à la charte des droits et libertés. De plus, le Parti Vert du Québec s'engage à dédommager toutes les personnes arrêtées arbitrairement lors de manifestations étudiantes tenues entre 2012 et 2015 pour le non-respect de lois anti-manifestations qui ont depuis été invalidées par les tribunaux.

Encadrer l'utilisation de la clause dérogatoire

Le Parti Vert du Québec estime que la clause dérogatoire ne devrait jamais devenir un outil de gouvernance ordinaire permettant de contourner les droits fondamentaux. Son utilisation soulève des enjeux démocratiques majeurs, puisqu'elle permet à un gouvernement de faire appliquer une loi malgré son incompatibilité avec certains droits protégés par la Charte canadienne des droits et libertés.

Un gouvernement Vert appuiera un encadrement beaucoup plus strict du recours à la clause dérogatoire. Celle-ci devrait être réservée à des situations réellement exceptionnelles, accompagnée d'une justification publique claire et soumise automatiquement à un renvoi devant la Cour d'appel afin d'assurer un contrôle juridique indépendant.

Le Parti Vert considère que les droits fondamentaux ne doivent pas pouvoir être suspendus pour des motifs politiques ordinaires. L'État de droit exige de la transparence, de la retenue et une protection rigoureuse des libertés individuelles et collectives.

8. Sécurité publique

Définancer la police

Le Parti Vert du Québec appuie le définancement de la police et propose de réduire les budgets policiers de 35 % afin de réinvestir massivement dans les services sociaux, le logement, la santé mentale, les organismes communautaires, la prévention, les centres

jeunesse et les équipes d'intervention psychosociale.

Les budgets policiers augmentent partout au Québec alors que les problèmes de racisme systémique, de profilage racial et de violence policière persistent. Continuer d'investir davantage dans les corps policiers ne permet pas de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité.

La vraie sécurité se construit dans des communautés en santé, avec des logements stables, des services publics accessibles, des écoles bien financées et des ressources de proximité. Le Parti Vert propose donc de transférer une partie importante des budgets policiers vers des solutions sociales, communautaires et préventives.

Désarmement progressif des policiers de patrouille

Le Parti Vert du Québec recommande un désarmement progressif des équipes de patrouille, à l'image des pratiques mises en place au Royaume-Uni, en Norvège et en Nouvelle-Zélande. Parallèlement au désarmement, nous recommandons d'accroître la formation aux techniques de désescalade et de résolution des conflits afin de réduire le recours aux armes et de favoriser d'autres pratiques permettant de maîtriser les personnes interpellées. Cette transition permettra aux forces policières de mettre davantage l'accent sur la sensibilisation et la prévention plutôt que sur la répression ou l'oppression de la population.

Favoriser une approche de désescalade et de résolution pacifique

Le Parti Vert du Québec s'oppose à toute forme de militarisation des forces de l'ordre et encourage plutôt les approches de désescalade de la violence afin de rétablir le calme sans générer de panique ni aggraver les conflits. Nous proposons également d'interdire le recours à des agent-e-s provocateur-ice-s, le port de vêtements civils et les pratiques d'intimidation lors des manifestations. Le Parti Vert du Québec soutient aussi l'interdiction des balles en plastique utilisées par la police, qui peuvent causer des blessures graves, voire la mort. Enfin, nous souhaitons que les forces antiémeutes privilégient, dans la mesure du possible, une résolution pacifique des manifestations.

Pour un véritable bureau d'enquête indépendant sur la police

Le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) a été créé pour enquêter sur les blessures graves et les décès survenus lors des interventions policières. Or, dans sa forme actuelle, le BEI ne répond pas aux exigences minimales d'indépendance, de transparence et de justice. Ses rapports demeurent secrets, plusieurs de ses enquêteur-ice-s proviennent du milieu policier, et les policier-ère-s impliqué-e-s dans des décès ou des blessures graves ne sont presque jamais accusé-e-s ni condamné-e-s.

Le Parti Vert du Québec considère que le BEI, tel qu'il existe aujourd'hui, sert trop souvent à protéger les policier-ère-s fautif-ve-s plutôt qu'à rendre justice aux victimes et à leurs familles. Cette situation mine profondément la confiance du public envers les institutions.

Un gouvernement Vert reformera en profondeur le BEI afin d'en faire un véritable organisme civil, indépendant et transparent. Les rapports d'enquête devront être rendus publics, les ancien-ne-s policier-ère-s ne devront plus dominer les équipes d'enquête, et les familles des victimes devront avoir accès à l'information, à un accompagnement juridique et à un processus réellement indépendant. La police ne doit pas enquêter sur la

police, directement ou indirectement.

Augmenter et améliorer la formation des policier-ère-s

Le Parti Vert du Québec propose d'augmenter la formation des policier-ère-s sur plusieurs niveaux. Tout d'abord, nous recommandons l'insertion de cours de sciences humaines au CÉGEP, tel que des cours de psychologie, d'intervention en délinquance, de sociologie, de relations ethniques et d'histoire autochtone afin de préparer les policier-ère-s à l'intervention sur le terrain et aux enjeux sociaux qui les influencent. Les forces de police devraient être conscientes des dynamiques de société et des répercussions que leur métier peut avoir sur celles-ci. Nous recommandons ensuite la mise en place de stages et de formations au sein de groupes sociaux, afin que l'intervention soit pratiquée sur le terrain.

Conditions de détention

La réhabilitation passe par des conditions de détention humaines et sécuritaires. Elle nécessite également l'accès à des programmes d'éducation, à de la psychothérapie et à d'autres activités favorisant la réintégration des personnes détenues dans la société. À l'heure actuelle, les mesures sanitaires du gouvernement Legault aggravent les problèmes déjà liés aux mauvaises conditions de vie dans les centres de détention de la province. Les personnes incarcérées sont sept fois plus susceptibles de se suicider que la population générale. Le Québec compte également plus de suicides parmi les personnes détenues que l'Ontario, malgré une population carcérale 50 % moins élevée. Nos centres de détention ont donc un besoin criant de ressources pour améliorer les conditions de détention au Québec.

Les problèmes d'hygiène et de salubrité sont monnaie courante dans nos prisons. La pandémie a exacerbé les conditions de vie déjà difficiles des personnes détenues, notamment en raison du confinement en cellule jusqu'à 23 heures sur 24, de la surpopulation carcérale, du manque d'accès aux douches pendant plusieurs jours et de la suspension des visites. De plus, les études démontrent que les personnes placées en isolement développent rapidement des problèmes tels que l'insomnie, la confusion, le désespoir et les hallucinations. Selon le rapporteur spécial des Nations unies sur la torture, Juan E. Méndez, l'isolement cellulaire prolongé peut constituer une forme de torture. Celui-ci recommande d'y mettre une limite maximale de 15 jours consécutifs.

Le Parti Vert du Québec abolira la pratique d'isolation de longue durée et imposera une limite maximale de cinq jours consécutifs dans le cas de personnes détenues à risque. Ces problématiques n'échappent pas aux agent-e-s des services correctionnels, qui réclament quotidiennement l'aide du gouvernement Legault pour améliorer leurs conditions de travail. Pourtant, leurs revendications restent sans réponse et aucune action concrète n'a été entreprise. Ces conditions sont inacceptables et doivent être améliorées. Les personnes détenues sont des êtres humains et devraient être traitées comme telles.

Favoriser la réhabilitation et l'éducation en milieu carcéral

Le Parti Vert du Québec est d'avis que les prisons et le système de justice devraient miser davantage sur la réhabilitation des personnes détenues en injectant les fonds nécessaires pour le faire. La réhabilitation est la meilleure façon de lutter contre les récidives et la criminalité. Les personnes détenues devraient avoir l'option de poursuivre des études secondaires et postsecondaires pendant leur détention. Ces formations devront tenir

compte de leur réalité et de leurs besoins particuliers. Cela implique un suivi plus personnel et de l'accès à de l'aide supplémentaire et personnalisée. Le Parti Vert du Québec appuie également l'accès aux services d'intervenant-e-s en psychothérapie, en travail social et en réadaptation sociale pour accompagner et améliorer les chances des personnes détenues de contribuer à la société lors de leur remise en liberté.

Réformer l'IVAC pour mieux soutenir les victimes d'actes criminels

Le Parti Vert du Québec estime que le régime d'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) est trop lent, trop bureaucratique et insuffisamment axé sur les besoins des victimes. Il est inacceptable que certaines personnes attendent des années pour obtenir du soutien financier, des traitements ou des décisions concernant leur dossier.

Un gouvernement Vert s'engage à réduire les délais de traitement, à moderniser les procédures administratives, à garantir un accès rapide aux soins psychologiques et à permettre aux victimes de choisir les professionnel-le-s de la santé qui évalueront leurs séquelles. Nous rétablirons également une aide financière adaptée à la gravité et à la durée des conséquences vécues par les victimes, y compris un soutien à long terme lorsque des justifications médicales le requièrent.

Les victimes d'actes criminels ne devraient pas avoir à se battre contre la bureaucratie pour obtenir l'aide dont elles ont besoin.

V - Éducation

1. Mesures pour l'éducation primaire et secondaire

Assurer un-e enseignant-e qualifié-e dans chaque classe

La pénurie de personnel enseignant pousse de plus en plus d'écoles à embaucher des personnes non légalement qualifiées pour enseigner. Bien que ces personnes jouent un rôle important en période d'urgence et méritent notre respect, cette situation ne devrait jamais devenir la norme. Les élèves du Québec ont droit à un enseignement de qualité dispensé par des enseignant-e-s qualifié-e-s, formé-e-s et soutenu-e-s adéquatement.

Le Parti Vert du Québec considère que le recours à des personnes non légalement qualifiées pour enseigner doit demeurer une mesure exceptionnelle et temporaire. Un gouvernement Vert s'attaquera aux causes de la pénurie en améliorant les salaires, les conditions de travail, l'accompagnement professionnel et la reconnaissance de la profession enseignante. Nous investirons également dans la formation universitaire, les programmes de mentorat et la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger afin d'augmenter le nombre d'enseignant-e-s qualifié-e-s dans le réseau public.

Au Parti Vert du Québec, nous sommes d'avis que chaque élève mérite de bénéficier d'un enseignement de qualité et d'un accompagnement adéquat afin de pouvoir atteindre son plein potentiel.

Bilinguisme pour l'ensemble des élèves

L'apprentissage d'une deuxième langue est un outil précieux qui permet aux jeunes d'ouvrir leurs horizons, de saisir de nouvelles opportunités et de communiquer avec le reste du monde. Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place de l'apprentissage d'une deuxième langue pour l'ensemble des élèves du Québec. Comme les études démontrent qu'il est plus facile d'apprendre une langue à un jeune âge, l'instruction bilingue débutera dès la maternelle, se poursuivra jusqu'à la fin du secondaire, et représentera un minimum de 25 % du temps scolaire.

Réduire le nombre d'élèves par classe et par enseignant

À l'heure actuelle, le personnel enseignant du primaire et du secondaire doit gérer des classes de plus en plus nombreuses. Les études démontrent que la réduction du nombre d'élèves par classe est l'une des meilleures façons de favoriser la réussite scolaire et de garantir des chances égales à toutes et à tous.

Le Parti Vert du Québec propose de réduire progressivement le nombre d'élèves par classe, pour atteindre un maximum de 20 élèves par enseignant-e. Cette mesure contribuera à valoriser l'éducation, à améliorer le taux de réussite scolaire et à favoriser de meilleures conditions de travail pour le personnel enseignant.

Mettre fin à l'école à trois vitesses

Le Parti Vert du Québec considère que le Québec doit mettre fin au système scolaire à trois vitesses : les écoles privées subventionnées, les programmes sélectifs ou payants dans le réseau public, et les programmes réguliers du public. Cette division crée des inégalités, accentue la ségrégation sociale et prive les écoles publiques régulières d'une partie importante de leurs élèves et de leurs ressources.

Un programme universel d'alimentation scolaire

Le Parti Vert du Québec propose la mise en place d'un programme universel d'alimentation scolaire afin que chaque élève puisse avoir accès à des repas sains, nutritifs et équilibrés à l'école, peu importe le revenu de sa famille. Une telle mesure contribuerait au bien-être, à la concentration et à la réussite des élèves, tout en favorisant des habitudes de vie saines dès l'enfance. Elle allégerait également la charge des parents, qui consacrent beaucoup de temps et d'argent à la préparation des repas. En privilégiant l'achat d'aliments locaux, ce programme pourrait aussi offrir des revenus plus stables aux producteurs et productrices agricoles situé-e-s à proximité des écoles, tout en réduisant l'empreinte environnementale liée au transport des aliments.

Réinvestir les fonds publics dans l'école publique

Le Parti Vert estime que les centaines de millions de dollars versés chaque année aux écoles privées seraient mieux investis dans le réseau public. Un gouvernement Vert éliminera graduellement les subventions publiques aux écoles privées sur une période transitoire de dix ans, afin de réinvestir ces sommes dans les écoles publiques, les services aux élèves, le soutien professionnel, la réduction de la taille des classes et

l'amélioration des bâtiments scolaires.

Réduire la sélection scolaire

Le Parti Vert veut également limiter les programmes sélectifs qui divisent les élèves selon les résultats scolaires ou la capacité de payer des parents, particulièrement au primaire. Tous les enfants devraient avoir accès à une éducation de qualité dans leur école de quartier, peu importe leur revenu familial, leur origine ou leur situation sociale.

Décentralisation des budgets

Afin de redonner du pouvoir au personnel enseignant et aux écoles, il importe d'envisager une décentralisation des budgets afin que chaque milieu puisse investir en fonction des besoins réels de sa communauté. Cette mesure s'accompagnerait d'une valorisation du rôle du conseil d'établissement au sein de la communauté et, éventuellement, de pouvoirs accrus pour celui-ci.

Recruter du personnel enseignant en valorisant la profession

Les enseignantes et les enseignants jouent un rôle fondamental dans le développement intellectuel, social et émotionnel des jeunes. La qualité de l'éducation repose directement sur leur expertise, leur dévouement et leur capacité à transmettre des connaissances tout en inspirant la prochaine génération. Le Parti Vert du Québec considère que la profession enseignante doit être valorisée à sa juste mesure afin d'attirer et de retenir des personnes hautement qualifiées dans nos écoles.

Aide et amélioration des conditions de travail des enseignant-e-s

Le Parti Vert du Québec est très conscient de la lourde charge de travail du personnel enseignant et propose d'explorer la création de postes permanents d'aides-enseignant-e-s afin de mieux soutenir le personnel enseignant et de favoriser une meilleure inclusion scolaire. Une consultation permettrait de déterminer les modalités de cette mesure, notamment la possibilité de mettre en place une formation collégiale en pédagogie pour ces aides-enseignant-e-s. Ceux-ci et celles-ci pourraient assister l'enseignant-e dans son travail quotidien, tout en permettant aux technicien-ne-s en éducation spécialisée et aux orthopédagogues de concentrer leurs interventions sur les élèves ayant des besoins particuliers et de leur offrir un accompagnement plus soutenu. Le Parti Vert du Québec est également favorable à une réduction du ratio enseignant-élève, en portant une attention particulière à la situation des écoles secondaires.

Horaires scolaires

Sous la gouvernance du Parti Vert du Québec, la journée scolaire commencerait à 9h et se terminerait à 16h. Une heure additionnelle obligatoire d'activité extrascolaire serait également dispensée chaque jour de la semaine afin de favoriser la réussite des jeunes et de garder leurs journées remplies d'activités. Nous retirerons également aux compagnies de transports scolaires le pouvoir d'influencer l'agenda scolaire.

Accompagnement et soutien aux nouveaux-elles enseignant-e-s

Nous proposons également un soutien accru à l'entrée en emploi. En ce sens, le Parti Vert du Québec propose la création d'une structure nationale de mentorat permettant aux jeunes enseignant-e-s de bénéficier de l'accompagnement et du soutien de leurs collègues d'expérience, sans ajouter à la surcharge de travail du personnel enseignant. Cette structure pourrait être créée en collaboration avec les établissements universitaires offrant une formation initiale en enseignement, qui ont déjà développé une expertise en matière d'accompagnement des enseignant-e-s en formation.

2. Moderniser le curriculum scolaire

Au Parti Vert du Québec, nous sommes d'avis que chaque enfant a droit à un enseignement de qualité, dans un milieu de vie stimulant, sécuritaire et adapté à ses besoins. Le curriculum scolaire doit préparer les jeunes aux grands défis sociaux, environnementaux et démocratiques de notre époque. Il doit être enseigné à l'ensemble des élèves, peu importe le type d'établissement fréquenté, la religion, le statut privé ou public de l'école, ou le choix de l'enseignement à domicile.

Éducation sur l'environnement

Les changements climatiques, la perte de biodiversité, la surconsommation et la pollution ne sont pas suffisamment abordés dans le cursus scolaire actuel. Le Parti Vert propose d'intégrer davantage d'éducation environnementale aux programmes existants, notamment sur les causes des changements climatiques, la réduction des déchets, l'économie circulaire, les alternatives écologiques et la remise en question des habitudes de consommation.

Cette réforme devra être menée en consultation avec le personnel enseignant, les élèves, les parents et les milieux scolaires afin d'adapter les contenus aux réalités de chaque communauté.

Histoire, colonisation et justice sociale

Le Parti Vert estime que les cours d'histoire doivent accorder une place beaucoup plus importante à l'histoire des Premières Nations et des Inuit, aux pensionnats, à la colonisation et aux torts causés par les gouvernements. Nous proposons de mettre en œuvre les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada en matière d'éducation.

Les cours d'histoire devront aussi mieux intégrer l'étude des génocides, des mouvements sociaux, ainsi que les contributions des femmes, des personnes racisées et des minorités ethniques à l'histoire du Québec et au monde.

Éducation à la sexualité

Le Parti Vert appuie un programme complet d'éducation à la sexualité du primaire au secondaire. Ce programme devra inclure le consentement, les relations respectueuses, l'autonomie corporelle, la prévention des violences sexuelles, ainsi que les réalités vécues par les personnes LGBTQIA2S+.

L'objectif est de donner aux jeunes les connaissances et les outils nécessaires pour développer des relations saines et égalitaires, fondées sur le respect.

Éducation civique, médiatique et numérique

Le Parti Vert du Québec propose de renforcer l'éducation civique, médiatique et numérique afin de former des élèves capables de reconnaître la désinformation, les théories du complot, la publicité cachée et les manipulations en ligne, ainsi que de mieux comprendre le fonctionnement des algorithmes et de l'intelligence artificielle. Nous proposons également de renforcer l'enseignement des institutions démocratiques, des droits fondamentaux, des syndicats, des mouvements sociaux, des municipalités, de l'Assemblée nationale et du processus électoral.

Santé, bien-être et autonomie personnelle

Le Parti Vert du Québec souhaite donner aux élèves les connaissances et les compétences nécessaires pour prendre soin de leur santé, développer leur autonomie et faire face aux défis du quotidien. L'éducation devrait notamment inclure la santé mentale, la gestion du stress, la résolution de conflits, la communication non violente, l'empathie et la prévention de l'intimidation. Les élèves devraient également connaître les différentes ressources d'aide disponibles. Enfin, l'école devrait favoriser l'acquisition de compétences pratiques, comme les premiers soins, la cuisine de base, la réparation, l'entretien, la sécurité numérique et la participation à la vie communautaire.

Justice sociale, économique et historique

Le Parti Vert du Québec souhaite donner aux élèves les connaissances nécessaires pour mieux comprendre leur réalité économique, sociale et historique. L'éducation devrait notamment aborder la gestion des finances personnelles, les budgets, le crédit, les dettes, les impôts et les loyers. Elle devrait également permettre aux élèves de connaître leurs droits en tant que consommateur-rice-s, locataires et travailleur-euse-s.

L'enseignement devrait aussi inclure l'histoire du racisme, du colonialisme, de l'esclavage, de l'islamophobie et de l'antisémitisme, ainsi que celle des luttes pour les droits civiques. Cette éducation contribuerait à développer une meilleure compréhension des injustices passées et présentes, tout en favorisant une société plus juste, inclusive et égalitaire.

Engagement communautaire et bénévolat

Le Parti Vert du Québec veut mieux valoriser le bénévolat, l'engagement communautaire et les activités parascolaires dans le parcours scolaire. Nous souhaitons renforcer la collaboration entre les écoles, les parents, les municipalités et les organismes communautaires afin d'offrir aux jeunes davantage d'activités après les cours.

Ces activités favorisent la santé, les liens sociaux et le développement personnel. Elles contribuent aussi à prévenir l'isolement, la surconsommation et la criminalité. Nous voulons aussi encourager une plus grande implication des parents dans les écoles afin de renforcer les liens entre les familles, les quartiers et le personnel enseignant.

3. Un environnement scolaire sain

Le Parti Vert du Québec souhaite repenser l'environnement scolaire afin que les élèves puissent apprendre dans des lieux sains, verts et favorables à leur bien-être.

Objectif zéro pour l'intimidation et la violence

Le Parti Vert du Québec veut faire de chaque école un milieu sécuritaire, bienveillant et inclusif. L'intimidation, la cyberintimidation, le harcèlement, le racisme, l'homophobie, la transphobie, le sexisme et toute forme de violence doivent être pris au sérieux dès les premiers signes.

Un gouvernement Vert mettra en place une politique d'objectif zéro face à l'intimidation, avec des mécanismes clairs de signalement, d'intervention rapide et de suivi auprès des élèves victimes, des témoins et des élèves responsables. Les écoles devront disposer de ressources suffisantes en psychoéducation, travail social, médiation, santé mentale et accompagnement familial.

L'objectif n'est pas seulement de punir, mais de prévenir de protéger et reconstruire un climat scolaire fondé sur le respect, la dignité, l'empathie et la sécurité des élèves.

Verdir les écoles

Un gouvernement Vert investira dans la création de cours d'école vertes, avec davantage d'arbres, d'espaces naturels, de zones d'ombre et de plantations comestibles. Les élèves doivent avoir un contact régulier avec la nature dans leur milieu d'apprentissage.

Offrir une alimentation saine

Le Parti Vert propose d'éliminer la malbouffe, les boissons sucrées et les aliments ultra-transformés des écoles. Nous voulons les remplacer par des repas sains, abordables, avec des options végétariennes et végétaliennes, préparés autant que possible avec des produits locaux et biologiques.

Réduire les déchets

Chaque école devra se doter d'un plan vert incluant la réduction des déchets, la diminution des plastiques à usage unique, le compostage, la récupération, la réutilisation et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Rénover les bâtiments scolaires

De nombreuses écoles québécoises font face à des problèmes liés à la mauvaise qualité de l'air, aux moisissures, à la présence d'amiante et de plomb, au manque d'entretien et à un éclairage naturel insuffisant. Un gouvernement Vert confiera la surveillance de la qualité des bâtiments et de l'air à des firmes indépendantes afin d'assurer un milieu sécuritaire pour les élèves et le personnel.

4. Encadrer les jeux vidéo et limiter le temps d'écran pour

les jeunes

Les jeux vidéo font partie du quotidien de nombreux-euses jeunes québécois-es et peuvent constituer une source importante de divertissement, d'apprentissage et de socialisation. Toutefois, certaines plateformes sont conçues pour maximiser le temps d'écran plutôt que le bien-être des utilisateur-ice-s. Les jeunes sont aussi de moins en moins porté-e-s à se socialiser en personne. Leur temps d'écran atteint des sommets, ce qui peut avoir des effets négatifs sur leur bien-être et leurs relations avec leur entourage.

Pour les mineurs, un gouvernement Vert limitera l'accès aux jeux vidéo en ligne à un maximum de cinq heures par semaine, réparties entre 18 h et 20 h les vendredis, samedis, dimanches et jours fériés. Les entreprises offrant des services de jeux vidéo en ligne au Québec devront mettre en place des mécanismes de vérification de l'âge, et des systèmes technologiques permettant de faire respecter ces limites.

Le Parti Vert du Québec interdira également l'accès des mineurs aux jeux vidéo contenant des niveaux élevés de violence, de torture, de cruauté ou de violence graphique. À l'image des restrictions déjà en place pour l'alcool, le tabac, le cannabis et les jeux de hasard. Cette mesure vise à protéger le développement des jeunes et à limiter leur exposition à des contenus inappropriés.

L'encadrement des jeux vidéo en ligne chez les mineurs doit être considéré comme une question de santé publique. L'objectif n'est pas de criminaliser les jeunes, mais de limiter l'exposition à des pratiques commerciales pouvant favoriser la dépendance, l'isolement et les dépenses abusives.

5. Éducation postsecondaire

Gratuité scolaire

Le Parti Vert du Québec appuie la gratuité scolaire afin que l'ensemble de la population puisse poursuivre des études postsecondaires, peu importe ses moyens financiers. La gratuité scolaire bénéficie d'un large soutien au sein de la population québécoise et permettrait à un plus grand nombre de personnes d'accéder à des études et à des formations. Cette mesure permettrait au Québec de miser davantage sur le savoir-faire de sa population, plutôt que de dépendre de l'extraction de ses ressources naturelles comme moteur économique.

La gratuité scolaire inclurait également les fournitures scolaires pour les élèves du primaire et du secondaire. Les centres de services scolaires pourraient ainsi centraliser leurs achats, réduire les coûts et alléger la charge des parents. Cette mesure permettrait également de veiller à ce que chaque élève dispose du matériel nécessaire à sa réussite.

Droit à la grève étudiante

Au Québec, il existe une longue tradition de démocratie étudiante et de grèves étudiantes qui ont marqué l'histoire de la province. Malgré cette tradition, le droit à la démocratie étudiante et à la grève étudiante n'est pas explicitement reconnu par les lois québécoises. Cette situation a contribué à des affrontements lors de la grève étudiante de 2012, notamment parce que les votes de grève n'étaient pas reconnus par les tribunaux.

Le Parti Vert du Québec propose de reconnaître la réalité des grèves étudiantes et d'inscrire le droit de grève étudiante dans les lois du Québec. Cette reconnaissance permettrait de clarifier le cadre juridique entourant ces mobilisations et de réduire les risques de conflits lors de ces rares événements.

Conseils d'administration des institutions postsecondaires

À l'heure actuelle, les conseils d'administration des institutions postsecondaires sont gérés en grande partie par des représentant-e-s d'entreprises privées. Cette structure donne peu de place aux professeur-e-s, aux professionnel-le-s de l'éducation et aux étudiant-e-s. Cette dynamique fait en sorte que les intérêts du secteur privé et de l'élite économique passent souvent devant les intérêts des étudiant-e-s et des professeur-e-s.

L'éducation n'est pas une marchandise. Le Parti Vert du Québec propose de remettre les conseils d'administration des établissements postsecondaires entre les mains de celles et ceux qui y travaillent ; soit les professeur-e-s, les professionnel-le-s de l'éducation et les étudiant-e-s. Ce changement permettrait aux établissements de mieux répondre aux besoins de leur communauté éducative et de les protéger contre l'influence des groupes de pression et des intérêts particuliers.

Campus satellites

Depuis quelque temps, les universités québécoises ont pris l'habitude de construire des campus satellites à l'extérieur de leur ville d'origine. Ces campus sont souvent situés à plusieurs heures de route du campus principal, ce qui impose aux étudiant-e-s de longs déplacements et entraîne des coûts supplémentaires. Le Parti Vert du Québec propose donc de mettre fin à la création de campus satellites dans d'autres villes.

Recherche et formation continue

Le Parti Vert du Québec défend un financement public et transparent de la recherche scientifique, particulièrement de la recherche fondamentale. Cette branche de la science a été négligée par l'État au cours des dernières années, notamment par le gouvernement fédéral. Nous considérons qu'il est du devoir de l'État de soutenir les scientifiques dans leurs recherches, puisque celles-ci profitent à l'ensemble de la société et contribuent à éclairer le débat public, ainsi que l'élaboration des politiques publiques. Le Parti Vert du Québec s'oppose fermement à la marchandisation de la recherche publique. Nous défendons également la liberté d'expression des scientifiques et nous nous opposons à toute forme de censure.

Enfin, nous proposons de garantir au moins cinq jours de formation continue par année dans les entreprises afin de favoriser le développement des compétences, la productivité et la mobilité professionnelle. Ces formations pourraient être offertes par les entreprises elles-mêmes, par des établissements d'enseignement locaux, par Emploi-Québec ou par d'autres organismes compétents. Nous proposons également de mettre en place un plan d'urgence national en alphabétisation afin de réduire considérablement le taux d'analphabétisme au cours des quatre prochaines années.

6. Éducation des adultes

Le Parti Vert du Québec reconnaît que l'éducation des adultes est trop souvent traitée comme le parent pauvre du système scolaire. Pourtant, des centaines de milliers d'adultes retournent aux études pour terminer leur formation, changer de carrière, obtenir un diplôme ou améliorer leurs conditions de vie. Ces personnes doivent bénéficier des mêmes droits, du même respect et des mêmes chances de réussite que les élèves du parcours régulier.

Améliorer l'accessibilité financière

Un gouvernement Vert bonifiera l'aide financière destinée aux adultes aux études, tant au secondaire général qu'en formation professionnelle, sans discrimination entre les personnes qui étudient à temps plein et celles qui étudient à temps partiel. Nous réformerons les critères d'admissibilité à l'aide financière afin que les pensions alimentaires ne pénalisent plus les étudiant-e-s adultes et que personne ne soit contraint-e de choisir entre se loger, se nourrir et poursuivre sa formation.

Protéger les droits sociaux pendant les études

Le Parti Vert s'assurera que les personnes qui retournent aux études conservent l'accès aux protections essentielles liées à la santé, aux soins dentaires, aux soins d'optométrie, aux frais de transport médical et aux besoins particuliers liés à une condition physique ou mentale. Ces droits ne devraient pas dépendre du statut administratif d'une personne.

Réformer les programmes d'Emploi-Québec

Les adultes qui retournent aux études dans le cadre d'un programme d'Emploi-Québec doivent pouvoir choisir une formation correspondant à leurs objectifs, à leurs compétences et aux besoins du marché du travail. Le Parti Vert propose de revoir les allocations à la hausse, d'uniformiser les règles entre les centres locaux d'emploi et d'assurer une période de transition après les stages, afin d'éviter que les étudiant-e-s soient plongé-e-s dans la précarité dès la fin de leur formation.

Garantir un financement transparent et équitable

Le Parti Vert souhaite une meilleure redistribution des budgets consacrés à l'éducation des adultes. Les ressources doivent être clairement identifiées, suivies et distribuées équitablement afin que les centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle disposent du personnel, du matériel et du soutien nécessaires.

Adopter une loi-cadre sur l'éducation des adultes

Un gouvernement Vert adoptera une loi-cadre sur l'éducation des adultes afin de reconnaître le droit à l'éducation tout au long de la vie. Cette loi garantira l'accès gratuit à une formation de base, jusqu'au diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, et établira les principes d'une véritable politique de formation continue pour toutes et tous.

VI- Culture

1. Bâtir une économie culturelle forte

Investir dans la culture pour créer de la richesse

La culture est souvent perçue comme une source de dépense, alors qu'il s'agit plutôt d'une importante source de revenus. Nous souhaitons en faire un pilier de notre économie en lui donnant la place qu'elle mérite. La culture québécoise est riche et brille à travers le monde, elle est un important moteur du tourisme intérieur et international. Il faut cependant la mettre en valeur et la financer adéquatement pour profiter des retombées économiques qui en découlent.

Le secteur de la culture est l'un des rares qui est capable d'utiliser efficacement et rapidement les fonds qui y sont investis, et ce, à un faible coût administratif. Ces investissements se traduisent généralement par une hausse du niveau d'emploi. Selon une étude de Hill Strategies Research, les organismes des arts de la scène au Canada génèrent en moyenne 2,70 \$ de revenus pour chaque dollar reçu des gouvernements.

De plus, selon les données du Compte satellite de la culture, les industries culturelles ont généré, en 2010, des retombées économiques de 12,8 milliards de dollars au Québec, soit 4,1 % du produit intérieur brut (PIB) de la province. Le Québec se classait ainsi au premier rang au pays pour l'importance de la culture dans son économie. Les industries culturelles contribuaient également à plus de 175 000 emplois, soit 4,5 % de l'ensemble des emplois au Québec.

Briser les monopoles de Québecor et Ticketmaster

La concentration croissante du marché du divertissement au Québec soulève des préoccupations sérieuses quant à la concurrence, à la transparence des prix et à la diversité de l'offre culturelle. Certaines entreprises contrôlent simultanément la promotion de spectacles, plusieurs grandes salles de diffusion et la vente de billets, ce qui leur confère une position dominante préoccupante. Pendant que de petits festivals québécois ferment faute d'un manque à gagner de quelques dizaines de milliers de dollars, des entités liées à des multinationales étrangères bénéficient de subventions publiques substantielles.

Le Parti Vert du Québec propose d'instaurer une transparence obligatoire des frais de billetterie, d'encadrer la tarification dynamique pour les événements subventionnés par des fonds publics, et de renforcer le soutien aux diffuseurs indépendants et aux festivals régionaux. Les fonds publics québécois doivent en priorité soutenir un écosystème culturel diversifié, ancré dans nos communautés, et non enrichir des acteurs étrangers qui appauvrissent notre diversité créative.

Diversifier les mécanismes de financement culturel

Le financement de la culture au Québec ne peut pas reposer uniquement sur des subventions ponctuelles. Le Parti Vert du Québec propose d'instaurer une politique de pourcentage obligatoire dédié à l'art dans les projets d'infrastructure publique, afin d'assurer un financement continu et prévisible pour les artistes tout en enrichissant l'espace public québécois. Cette mesure contribuerait également à stimuler le tourisme culturel et à soutenir la revitalisation des quartiers et des régions.

Nous proposons également de développer des mécanismes de tarification différenciée dans nos institutions culturelles publiques, permettant ainsi aux publics les plus aisés de contribuer indirectement à l'accès des personnes plus vulnérables. Ces approches complémentaires permettraient de réduire la dépendance exclusive aux subventions gouvernementales, tout en maximisant l'utilisation de nos infrastructures culturelles existantes.

2. Garantir une culture accessible et inclusive

Offrir des cours de français gratuits pour toutes et tous

Le Parti Vert du Québec propose d'offrir des cours de français gratuits, accessibles et illimités à toute personne qui souhaite apprendre ou améliorer son français. Ces cours devront être disponibles, peu importe l'âge, le statut d'immigration, le revenu ou la région.

Un gouvernement Vert développera des cours en personne, en ligne, en milieu de travail, dans les écoles, les cégeps, les universités et les organismes communautaires afin que chaque personne ait les moyens de participer pleinement à la société québécoise.

Soutien et protection des langues et cultures autochtones et des groupes minoritaires

Les subventions en culture devraient aussi viser la promotion de la culture des groupes minoritaires et des Premières Nations, qui forment une partie essentielle de la société québécoise. Dans cette optique, nous devons donc tenter de collaborer avec le gouvernement fédéral afin d'obtenir plus de financements pour ce type de projets. La réconciliation avec les Premières Nations passe par un financement adéquat de la culture et des arts autochtones afin qu'ils soient mieux diffusés, enseignés et célébrés.

Au Québec, un grand nombre d'autochtones habitent hors des réserves et fréquentent les écoles sous la direction du gouvernement provincial. Les écoles québécoises n'offrent malheureusement pas une éducation qui prend en compte la réalité et la culture autochtone. Des solutions sont déjà en place pour un nombre restreint d'étudiant-e-s autochtones au Québec à travers des programmes spécialisés adaptés à leurs besoins et traditions. Ces programmes ont des effets concrets dans la qualité de l'éducation offerte aux élèves autochtones et nous appuyons leur mise en place à travers la province.

Renforcer l'accessibilité économique à la culture

L'accès à la culture ne devrait pas être un privilège réservé aux ménages les plus aisés. Le Parti Vert du Québec propose la mise en place d'un tarif réduit modulé selon le revenu

pour les événements culturels soutenus par des fonds publics, afin que la capacité de payer ne constitue plus un obstacle à la participation culturelle. Nous proposons également d'explorer des partenariats entre les institutions culturelles et les banques alimentaires. Cela permettrait aux citoyen-ne-s d'accéder à des billets à tarif réduit, en échange d'un don de denrées non périssables, remis directement aux organismes partenaires. À plus long terme, nous envisageons la création d'un crédit culturel ciblé destiné aux jeunes Québécois-es, afin de structurer durablement leurs habitudes culturelles et d'assurer une base de public renouvelée pour nos institutions. Élargir l'accès à la culture ne diminue pas la viabilité économique du secteur, une fréquentation accrue et diversifiée génère au contraire davantage de retombées pour les artistes, les organismes culturels et les territoires.

Renforcer la participation citoyenne dans les choix culturels

Les décisions en matière de culture gagnent en pertinence et en légitimité lorsqu'elles impliquent directement les communautés concernées. Le Parti Vert du Québec propose de développer des mécanismes de budgets participatifs culturels à l'échelle régionale, permettant ainsi aux citoyennes et citoyens de proposer et de sélectionner des projets culturels financés par des fonds publics. Cette approche permet une allocation plus juste et plus efficace des ressources, en soutenant des initiatives ayant un fort ancrage local et un réel potentiel de mobilisation citoyenne. Au Québec, où les réalités culturelles varient considérablement d'une région à l'autre, cette gouvernance participative permettrait de mieux refléter la diversité de nos territoires, tout en renforçant le sentiment d'appartenance à la vie culturelle collective.

VII- Santé

1. Le système de santé

Le système de santé publique est en péril au Québec. De nombreux-euses résident-e-s n'ont pas accès à un médecin de famille, plusieurs cliniques ont fermé leurs portes, les urgences débordent et le réseau peine à répondre aux besoins d'une population vieillissante. Les délais d'attente s'allongent, le personnel est épuisé et l'accès aux soins demeure inégal selon les régions. Il est temps de réinvestir massivement dans notre système public afin de garantir des soins de qualité, accessibles et universels pour l'ensemble de la population.

Augmenter la capacité du système de santé publique

Bien avant la pandémie, notre système de santé était en manque crucial de capacité. Le Québec ne forme pas suffisamment de médecins, infirmier-ère-s et professionnel-le-s de la santé pour répondre aux besoins grandissants des Québécois-es. Un gouvernement Vert augmentera la capacité du système en formant et en embauchant plus de personnel et en les retenant avec des conditions de travail attrayantes.

Un médecin de famille pour chaque Québécoise et Québécois

L'accès à un médecin de famille doit être un droit et non un privilège. Aujourd'hui, des centaines de milliers de personnes au Québec sont sans médecin de famille, ce qui entraîne des retards dans les diagnostics, une surcharge des urgences et un accès inégal aux soins de santé.

Le Parti Vert du Québec s'engage à garantir l'accès à un médecin de famille, ou à une équipe de soins de première ligne, pour chaque personne résidant au Québec. Pour atteindre cet objectif, un gouvernement Vert augmentera le nombre de places en médecine familiale, améliorera les conditions de travail du personnel médical, réduira la bureaucratie et favorisera le travail en équipe avec les infirmier-ère-s praticien-ne-s spécialisé-e-s, les pharmacien-ne-s, les travailleur-euse-s sociaux-ales et les autres professionnel-le-s de la santé.

Nous croyons qu'un système de santé efficace commence par un accès rapide aux soins de première ligne. Chaque personne doit pouvoir consulter un-e professionnel-le qui connaît son dossier, assure un suivi préventif et l'accompagne tout au long de sa vie.

Gratuité des soins en santé mentale

Le Parti Vert du Québec propose d'intégrer pleinement les soins de santé mentale au système public afin que chaque personne puisse consulter gratuitement un-e psychologue, un-e psychothérapeute ou un-e autre professionnel-le qualifié-e, sans égard à son revenu.

Un gouvernement Vert réduira les délais d'attente en embauchant davantage de personnel, en rémunérant les stages en psychologie et en développant des services adaptés aux jeunes, aux Premières Nations, aux personnes marginalisées et aux régions mal desservies. La santé mentale doit être traitée comme une partie essentielle de la santé publique.

Soins dentaires et de la vue

Le Parti Vert du Québec considère que les soins dentaires et les soins de la vue font partie intégrante de la santé et doivent être accessibles à toutes et à tous. Bien que le régime fédéral de soins dentaires représente un pas dans la bonne direction, de nombreuses personnes demeurent insuffisamment couvertes ou exclues de certains services.

Un gouvernement Vert travaillera avec le gouvernement fédéral afin d'assurer une couverture dentaire véritablement universelle et complète pour l'ensemble de la population québécoise. Personne ne devrait être contraint de retarder un traitement dentaire ou de vivre avec de la douleur faute de moyens financiers.

Le Parti Vert propose également la gratuité des examens de la vue pour toutes et tous ainsi qu'une meilleure couverture des lunettes, lentilles et autres soins visuels essentiels. Une bonne santé visuelle est indispensable à la réussite scolaire, à l'emploi, à l'autonomie et à la qualité de vie.

Créer Pharma-Québec et instaurer une assurance médicaments universelle

Le Parti Vert du Québec propose de créer Pharma-Québec afin de mieux négocier le prix des médicaments, réduire les coûts d'approvisionnement et développer une capacité publique de production de médicaments génériques essentiels. Le Québec ne doit pas dépendre uniquement des grandes compagnies pharmaceutiques pour l'accès aux médicaments de base.

Le Parti Vert propose également d'instaurer une couverture universelle, publique et gratuite des médicaments d'ordonnance, en complémentarité avec les avancées du régime fédéral d'assurance médicaments. L'objectif est de mettre fin aux inégalités d'accès et de s'assurer qu'aucune personne ne soit privée de médicaments essentiels faute de moyens financiers.

Le Parti Vert appuie aussi un encadrement plus strict des produits de santé naturels afin que les allégations commerciales soient appuyées par des preuves, que les risques soient clairement indiqués et que les consommateurs puissent prendre des décisions réellement éclairées.

Remplacer les tuyaux contenant du plomb

L'exposition au plomb représente un risque sérieux pour la santé, particulièrement pour les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées. Le Parti Vert du Québec propose un programme provincial de remplacement des entrées de service et des tuyaux contenant du plomb dans les bâtiments anciens.

Un gouvernement Vert financera et coordonnera le remplacement de ces infrastructures en collaboration avec les municipalités, les propriétaires et les organismes publics. Aucune personne ne devrait être exposée à une eau contaminée au plomb en raison de tuyaux vétustes.

Une taxe sur les produits transformés et ultra-transformés

Le Parti Vert du Québec propose l'instauration d'une taxe sur certains produits transformés et ultra-transformés, notamment les boissons énergisantes, les boissons sucrées et les aliments contenant de grandes quantités de sucre, de sel ou de gras ajoutés. Cette mesure vise à réduire la consommation de produits nuisibles à la santé, tout en encourageant les entreprises à améliorer la qualité nutritionnelle de leurs produits. Les revenus générés pourraient être réinvestis dans la prévention, l'éducation alimentaire, les programmes d'alimentation scolaire et l'accès à des aliments frais et sains. Cette politique devrait toutefois être conçue de manière à ne pas pénaliser davantage les ménages à faibles revenus, notamment en accompagnant la taxe de mesures favorisant l'abordabilité des aliments nutritifs.

Consentement aux dons d'organes par défaut

Nous proposons de rendre automatique le don d'organes et que les citoyen-ne-s remplissent une déclaration s'ils-elles ne souhaitent pas donner leurs organes. Cela permettra une plus grande disponibilité de ceux-ci. Cela permettra également d'éviter qu'une personne qui aurait souhaité faire don de ses organes décède sans que sa volonté soit connue, simplement parce qu'elle a oublié de signer sa carte de donneur-euse.

Renforcement des hôpitaux, urgences et cliniques

Plusieurs Québécois-es s'inquiètent de la situation de notre système de santé et nous partageons ces inquiétudes. Nous proposons de désengorger les urgences à l'aide de cliniques sans rendez-vous ainsi que de procéder au recrutement de plus de personnel.

Décentraliser et humaniser le système de santé publique

Le Parti Vert du Québec propose de décentraliser la prise de décision dans le réseau de la santé afin de mieux répondre aux besoins des communautés et des régions. La centralisation excessive du réseau a créé une bureaucratie lourde, éloigné les services des besoins locaux et réduit l'autonomie des établissements, des travailleuses et travailleurs de la santé et des communautés.

Un gouvernement Vert renforcera les instances régionales, soutiendra les centres locaux de services communautaires (CLSC), développera les soins à domicile et transférera davantage de ressources vers les services directs aux patient-e-s. L'objectif est de réduire les délais, d'alléger la bureaucratie et d'offrir des soins plus humains, plus accessibles et mieux adaptés aux réalités locales.

Le Parti Vert veut également améliorer la qualité de vie dans les établissements de santé, notamment par une alimentation saine, locale et biologique, lorsque possible. Un système public fort doit soigner les personnes dans leur globalité, avec dignité, proximité et respect.

Créer une escouade de préparation aux pandémies

La pandémie de 2020 a démontré que le système de santé québécois n'était pas suffisamment préparé pour répondre rapidement à une crise sanitaire majeure. Le Parti Vert du Québec propose de créer une escouade de préparation aux pandémies, composée de personnes formées à l'avance et mobilisables en cas d'urgence, sans retirer du personnel régulier au réseau de la santé.

Ces personnes pourraient appuyer les campagnes de vaccination, le dépistage, l'information au public, le soutien aux personnes isolées et certaines tâches d'aide aux soins en cas de pénurie. En temps normal, elles poursuivraient leur emploi régulier, mais recevraient une formation continue, à l'image d'une réserve civile de santé publique.

L'objectif est de renforcer la capacité d'intervention du Québec, de protéger les plus vulnérables et d'éviter que le système de santé soit débordé lors de futures crises sanitaires.

Valoriser le personnel de la santé et les personnes proches aidantes

Le Parti Vert du Québec veut reconnaître pleinement le rôle essentiel des médecins, des infirmier-ère-s, des préposé-e-s aux bénéficiaires, des pharmacien-ne-s, des psychologues et des personnes proches aidantes. Un gouvernement Vert améliorera les salaires et les conditions de travail du personnel de la santé, réduira la surcharge, embauchera davantage de personnel et donnera plus d'autonomie aux professionnel-le-s capables d'offrir des soins de première ligne.

Nous proposons également de mieux répartir les médecins sur le territoire, de soutenir

financièrement les étudiant-e-s en médecine qui s'engagent à pratiquer en région, et aussi d'élargir certaines responsabilités des infirmier-ère-s praticien-ne-s, des pharmacien-ne-s et des psychologues.

Le Parti Vert veut aussi mieux encadrer l'influence de l'industrie pharmaceutique, notamment par un registre public des cadeaux et avantages offerts aux médecins. Enfin, nous reconnaissons le travail des personnes proches aidantes par des congés payés, du soutien financier et des services de répit.

Prévention

Le Parti Vert du Québec croit qu'en matière de santé, la prévention est essentielle et devrait occuper une place centrale. Mieux vaut prévenir que guérir ! La santé ne se limite pas aux consultations médicales. Elle est également intimement liée aux conditions socio-économiques, au contexte familial, à la qualité de l'environnement, aux inégalités, aux conditions de travail, à l'éducation, aux habitudes alimentaires, etc.

Des politiques axées sur la prévention permettraient, à terme, de réaliser d'importantes économies et de favoriser une population en meilleure santé. Il est toutefois important de rappeler que, malgré son importance, la prévention n'est pas une solution ultime. Elle permet néanmoins de réduire les risques de certaines maladies, notamment les maladies infectieuses, et de diminuer la pression exercée sur notre réseau de santé.

Prescriptions

Le Parti Vert du Québec reconnaît d'abord que la prise de médicaments est essentielle et nécessaire pour de nombreuses personnes, notamment en matière de santé mentale. Il ne s'agit pas ici de remettre en question le jugement des médecins, qui recommandent déjà, dans de nombreux cas, des approches complémentaires, mais bien de promouvoir une approche globale de la santé.

Ceci étant dit, le Parti Vert souhaite encourager les médecins et les pharmacien-ne-s à promouvoir, lorsque cela est approprié, la pratique d'activités physiques et l'adoption d'une alimentation saine en complément des traitements médicaux. Ces approches peuvent contribuer à prévenir certains problèmes de santé et à améliorer la santé physique et mentale. Elles peuvent également aider à réduire les effets néfastes associés à certaines habitudes de vie et à la consommation de produits nocifs.

Sexualité et santé

Le Parti Vert du Québec propose de simplifier l'accès au dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), ainsi qu'aux tests de dépistage du cancer du col de l'utérus, comme le test Pap. Nous souhaitons améliorer les services afin que toutes les personnes puissent avoir accès aux différents tests de dépistage au même endroit, lorsque cela est possible.

Le Parti Vert soutient également l'introduction de cours d'éducation sexuelle plus complets et adaptés aux réalités actuelles. Ces cours permettraient de mieux prévenir les ITSS et de lutter contre l'homophobie et la transphobie. Ils devront également refléter la réalité des personnes LGBTQIA2S+. Nous proposons aussi de rendre gratuitement accessibles les moyens de contraception, comme la pilule, ainsi que la contraception d'urgence.

Adapter notre système de santé aux changements climatiques

Le réchauffement climatique transforme déjà les risques pour la santé de la population. Le Parti Vert du Québec propose donc d'adapter notre système de santé et nos méthodes de prévention à ces nouvelles réalités. Les vagues de chaleur, les feux de forêt, la pollution atmosphérique et l'émergence de certaines maladies infectieuses, comme la maladie de Lyme, représentent des menaces croissantes pour la santé publique.

Le rapport du Bureau des changements climatiques et de l'innovation de Santé Canada souligne que les effets de la pollution atmosphérique sur la santé vont encore s'aggraver dans les prochaines années avec les changements climatiques. Ces nouvelles menaces pourraient exercer une pression supplémentaire sur un réseau de santé québécois déjà fragilisé. Il est donc essentiel de renforcer la prévention, la surveillance et la capacité d'intervention du réseau afin de mieux protéger la population contre les effets du réchauffement climatique.

Le Parti Vert du Québec souhaite ainsi intégrer l'adaptation aux changements climatiques au cœur de nos politiques de santé. Cela implique notamment de mieux prévenir les problèmes de santé liés aux épisodes de chaleur extrême, à la pollution atmosphérique et aux maladies infectieuses émergentes, tout en préparant le réseau de santé à répondre efficacement aux crises climatiques.

Santé et Premières Nations

Le Parti Vert du Québec propose également de créer et de financer des cliniques mieux adaptées aux réalités et aux pratiques autochtones, tout en luttant contre le racisme systémique au sein des hôpitaux et des milieux de soins*.

*Voir la section Justice sociale - droits des autochtones pour plus d'informations.

Garantir l'accès aux soins pour toute personne au Québec

Le Parti Vert du Québec considère que l'accès aux soins de santé est un droit humain fondamental. Toute personne présente sur le territoire québécois devrait pouvoir recevoir des soins médicaux essentiels, peu importe son statut d'immigration, son revenu, son emploi ou sa situation administrative.

Un gouvernement Vert élargira l'accès au système de santé publique aux personnes sans statut, aux travailleuses et travailleurs saisonnier-ère-s, aux demandeur-euse-s d'asile, aux personnes migrantes et à toute personne vivant ou séjournant au Québec. Personne ne devrait éviter de consulter un médecin, de recevoir des soins prénataux, de traiter une maladie ou d'obtenir de l'aide en urgence par peur des coûts, de la bureaucratie ou de son statut.

2. Sport, santé et activité physique

Le Parti Vert du Québec propose de mieux financer les activités sportives et les infrastructures récréatives afin de lutter contre la sédentarité et les problèmes de santé qui y sont liés. L'activité physique doit être accessible à toutes et tous, peu importe le revenu, l'âge ou la région.

Un gouvernement Vert financera la construction, la réparation et l'amélioration des infrastructures sportives, et développera davantage de pistes cyclables partout au Québec, notamment à l'extérieur de Montréal.

Le Parti Vert appuie également des campagnes de sensibilisation contre la sédentarité et des politiques favorisant le transport actif et collectif. La marche, le vélo, le sport et une alimentation saine doivent devenir des piliers de la santé publique.

Favoriser une alimentation saine

Le Parti Vert du Québec croit que l'alimentation est l'un des piliers de la santé publique. Un gouvernement Vert mettra en place une stratégie nationale visant à encourager de meilleures habitudes alimentaires, à réduire les maladies liées à la nutrition et à améliorer l'accès à des aliments sains pour l'ensemble de la population.

Nous mènerons une campagne de sensibilisation visant à réduire la surconsommation de viande et d'aliments ultra-transformés, tout en encourageant la consommation de fruits, de légumes, de légumineuses et d'aliments produits localement. Le Parti Vert appuie également l'agriculture biologique, l'agriculture urbaine et les circuits courts d'approvisionnement.

L'éducation alimentaire devra faire partie du parcours scolaire dès le primaire. Les écoles, cégeps et universités devront offrir davantage de repas sains, locaux et végétariens, tout en limitant les aliments trop riches en sucre, en sodium ou en gras saturés. Les boissons sucrées seront retirées des institutions gouvernementales et des options plus saines seront favorisées dans l'ensemble des établissements publics.

Le Parti Vert souhaite également améliorer l'accès aux nutritionnistes afin que chaque personne puisse recevoir des conseils professionnels pour adopter des habitudes alimentaires saines tout au long de leur vie.

3. Droits des personnes en situation de handicap

Le Parti Vert du Québec milite pour l'égalité réelle des chances et l'accessibilité universelle dans l'ensemble des services publics, des bâtiments, des transports, des logements et des milieux de travail. Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir vivre avec dignité, autonomie et sécurité, peu importe leur région, leur revenu ou leur niveau de soutien familial.

Un gouvernement Vert investira dans la réadaptation, l'hébergement, le soutien à domicile, les services de diagnostic, l'accompagnement des familles et les soins de proximité. Nous mettrons en place des mécanismes rapides et efficaces pour évaluer les besoins, mesurer la qualité des services et corriger les lacunes.

Le Parti Vert appuie également la mise en place d'un système d'assistance personnelle autodirigée. Les personnes en situation de handicap recevraient directement les fonds nécessaires pour embaucher et former les personnes qui les accompagnent selon leurs besoins individuels. Cette approche permettrait de décentraliser l'aide, de renforcer l'autonomie et de redonner aux personnes concernées le contrôle sur les services qu'elles reçoivent.

Nous voulons aussi améliorer l'accès aux soins à domicile afin que les personnes puissent demeurer chez elles le plus longtemps possible, avec les services nécessaires à leur qualité de vie, à leur sécurité et à leur pleine participation sociale.

Traitements médicaux des personnes avec un handicap mental

L'accès au soutien financier, aux évaluations cliniques et aux traitements pour les personnes handicapées au Québec est insuffisant. Les personnes handicapées sont confrontées à des listes d'attente interminables et certaines vieillissent sans jamais recevoir les thérapies dont elles ont besoin, notamment en ergothérapie et en orthophonie. Cette situation favorise le recours au secteur privé et contribue à l'instauration d'un système de santé à deux vitesses au Québec. Le Parti Vert du Québec veut mettre un terme à cette tendance.

Organisme de soutien et de surveillance pour les personnes handicapées

Les personnes handicapées auront accès à un organisme de réglementation qui aura le pouvoir de statuer si les délais de traitements ou l'aide matérielle et financière font défaut. Si les évaluations ou les thérapies ne sont pas fournies dans un délai raisonnable, le gouvernement du Québec paiera directement ces services au secteur privé. Cet organisme serait aussi mandaté pour surveiller la qualité des traitements fournis.

Un gouvernement Vert fournira de l'aide juridique aux personnes handicapées, à leurs parents, tuteur-trice-s et soignant-e-s pour que les droits et recours légaux de ces personnes soient compris et respectés. Les personnes en situation de handicap seraient aussi sensibilisées à l'ensemble des services auxquels ils et elles ont droit.

Le Parti Vert du Québec souhaite aussi créer un organisme indépendant chargé de défendre les droits des personnes en situation de handicap et de traiter leurs plaintes de manière efficace et équitable. De plus, la loi sur les soins de santé du Québec sera modifiée pour éliminer la disposition selon laquelle le droit au traitement est conditionnel à la disponibilité de ressources financières.

Formation des premier-ère-s intervenant-e-s

Le Parti Vert du Québec souhaite ajouter une formation annuelle destinée aux premier-ère-s intervenant-e-s afin de les préparer adéquatement à faire face aux situations de crise impliquant des personnes en situation de handicap. Le Parti Vert du Québec veillera ainsi à ce que les premier-ère-s intervenant-e-s en première ligne soient mieux préparé-e-s à intervenir de manière sécuritaire et adaptée lors de ces situations.

Services et délais

Le Parti Vert du Québec veut rendre l'ergothérapie et l'orthophonie plus accessible à la communauté en lançant des projets pilotes, où les thérapies seront offertes à domicile. Le Parti Vert veillera à ce que tous ces traitements soient offerts dans un délai raisonnable.

Loi pour les adultes et enfants ayant des besoins spécifiques

Le Parti Vert du Québec instaurera une nouvelle loi pour les adultes et les enfants ayant des besoins spéciaux, assurant le soutien financier réaliste et des échéances obligatoires pour les évaluations et les thérapies. Le droit aux thérapies prescrites est inconditionnel et sera inscrit dans cette loi et ses réglementations.

4. Alcools et drogues

Légalisation des drogues et nationalisation de la distribution au Québec

Le Parti Vert du Québec propose une légalisation complète des drogues et un encadrement étatique de la distribution des drogues produites, incluant celles produites par processus chimiques, ce qui permettra de garantir la sécurité et la qualité de tels produits transformés. De plus, nous considérons que la nationalisation de la distribution permettra de soustraire au crime organisé une grande source de revenus, réduisant du même coup la violence et le trafic illégal, tout en obtenant une source de revenus pour l'État. Comme pour le cannabis, nous ne comptons pas en faire la promotion, l'objectif est plutôt d'offrir un approvisionnement sécuritaire aux citoyen-ne-s pris par une dépendance et de les guider vers une réduction graduelle de leurs consommations addictives. Notre approche inclut aussi une augmentation des unités de services de traitement et un programme pour fournir des seringues stériles pour les consommateur-ice-s de drogues. Pour ce qui est des drogues dites "dures", nous fixerons l'âge légal à 21 ans.

Cannabis

Le Parti Vert du Québec propose de permettre à un plus grand nombre de personnes et d'entreprises de participer à la production et à la vente de cannabis sur le marché légal, afin de permettre à l'État de taxer le produit, de favoriser la décentralisation de l'industrie et de lutter contre le marché noir. Nous permettrons la consommation de cannabis dans des cafés et des restaurants spécialisés, nous abaisserons l'âge légal de 21 à 18 ans et nous autoriserons la culture personnelle à domicile.

Alcool et santé publique

Le Parti Vert du Québec propose d'adopter une approche de santé publique visant à réduire la consommation d'alcool et à mieux informer la population sur ses risques. L'alcool ne devrait pas être banalisé ni promu par l'État.

Un gouvernement Vert interdira les publicités pour les produits alcoolisés, mettra fin aux programmes de points et de récompenses à la SAQ, et exigera des étiquettes d'avertissement claires sur les risques pour la santé. Nous proposons également de limiter les produits alcoolisés très sucrés qui ciblent souvent les jeunes consommateur-ice-s.

Le Parti Vert augmentera le financement des organismes de prévention, de traitement et de soutien aux personnes aux prises avec une dépendance, tout en menant des campagnes publiques de sensibilisation sur les risques liés à la consommation d'alcool.

Crise des opioïdes

Le Parti Vert du Québec reconnaît l'ampleur de la crise des opioïdes et l'urgence d'agir pour réduire les décès et les méfaits liés à la consommation de drogues. Cette crise touche des milliers de personnes et nécessite une approche de santé publique fondée sur la prévention, la réduction des méfaits, l'accès aux soins et l'accompagnement des personnes aux prises avec une dépendance.

Un gouvernement Vert favorisera l'ouverture de centres de consommation supervisée dans toutes les régions du Québec et veillera à leur assurer un financement adéquat. Ces

services permettront de réduire les risques de surdose et de décès, tout en offrant aux personnes qui consomment des drogues un accès à des ressources de santé, de prévention et de soutien. Nous renforcerons également l'accès aux services de traitement et d'accompagnement afin que les personnes qui souhaitent réduire leur consommation ou mettre fin à leur dépendance puissent obtenir le soutien dont elles ont besoin.

Lutte contre les dépendances ludiques

Le Parti Vert du Québec s'engage à lutter contre toutes formes de dépendances ludiques, telles que la dépendance aux jeux vidéo et aux jeux de hasard. Pour ce faire, nous créerons des centres d'aides qui viseront à sensibiliser les personnes et à les aider dans leurs démarches pour mettre fin à la dépendance qui les accapare. Nous limiterons également les publicités des plateformes de jeux de hasard en ligne.

VIII - Agriculture

L'agriculture est l'une des grandes richesses du Québec. Elle repose sur des terres fertiles, sur le travail des agricultrices et agriculteurs et sur la production d'aliments sains et de qualité. Pourtant, le secteur agricole fait face à de nombreuses menaces. Le prix des terres augmente, les entreprises agricoles sont de plus en plus grandes et l'utilisation des pesticides continue de croître, malgré les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement.

Le Parti Vert du Québec considère que l'accès à une alimentation saine est essentiel au bien-être de la population et devrait être reconnu comme un droit fondamental. Soutenir les agricultrices et agriculteurs, protéger les terres agricoles et favoriser une agriculture durable sont des conditions essentielles à une société en bonne santé.

1. Droit à l'alimentation et autonomie alimentaire

L'épicerie publique comme outil de financement juste de l'agriculture

La création d'un réseau public d'épiceries et de distribution alimentaire pourrait avoir plusieurs effets bénéfiques sur le secteur agricole. L'État deviendrait notamment un acheteur pour les récoltes et pourrait rémunérer les agricultrices et agriculteurs dès le début de la saison. Cette mesure favoriserait les petites exploitations agricoles tout en leur offrant une plus grande stabilité financière et de meilleures conditions de vie et de travail, à la hauteur de leur contribution essentielle à la société.

Loi-cadre sur le droit à l'alimentation

Manger devrait être un droit et non un luxe. Le Parti Vert du Québec propose de modifier la Charte des droits et libertés de la personne afin d'y reconnaître le droit à une alimentation saine, peu importe le lieu de résidence ou le niveau de revenu.

L'insécurité alimentaire n'est pas un problème individuel, mais une réalité systémique qui nécessite des solutions durables. Les banques alimentaires jouent un rôle essentiel et répondent à des besoins urgents, mais elles ne peuvent constituer une solution permanente à l'insécurité alimentaire. Le Parti Vert du Québec appuie les revendications du Regroupement des cuisines collectives du Québec et reconnaît l'importance de son travail pour favoriser l'accès de toutes et tous à une alimentation saine et abordable.

Projet national de serriculture et agriculture locale

Le Parti Vert du Québec propose la création d'un vaste réseau public de serres agricoles à petite échelle dans les quartiers et les régions du Québec. Affilié au réseau d'épiceries publiques, ce projet aurait pour mandat de produire localement des fruits, des légumes et d'autres aliments frais, offerts à la population à très bas prix.

Alimentées par l'hydroélectricité, ces serres permettraient de réduire notre dépendance aux importations alimentaires, de diminuer les émissions liées au transport des aliments et de renforcer l'autonomie alimentaire des communautés. Alors que le Québec importe une grande partie de ses fruits et légumes des États-Unis, du Mexique et de l'Amérique du Sud, nous devons profiter de notre hydroélectricité pour développer la production alimentaire locale et réduire notre dépendance aux importations.

Ce réseau public de production alimentaire locale constituerait une étape importante pour réduire le rôle du capitalisme dans le système alimentaire, soutenir les circuits courts et garantir à toutes et tous un accès à des aliments frais, sains et abordables.

Soutenir la serriculture passive à petite échelle

À travers le Québec, des personnes sont en train de construire des serres passives qui utilisent l'énergie solaire et géothermique pour faire pousser des fruits et légumes à longueur d'année au Québec, et ce, avec peu ou pas d'énergie ajoutée. Le Parti Vert du Québec propose donc de subventionner la construction de serres passives à petite échelle afin de promouvoir l'alimentation locale et la sécurité alimentaire.

2. Une agriculture durable et équitable

Investir dans nos fermes et nos agriculteur-ice-s

L'agriculture québécoise traverse une période difficile. De nombreuses petites et moyennes fermes font face à une hausse des coûts de production, à des revenus instables, à l'endettement, aux changements climatiques et à une concurrence de plus en plus intense. Pendant ce temps, la spéculation foncière fait grimper le prix des terres agricoles et rend l'accès à la propriété de plus en plus difficile pour la relève agricole.

Le Parti Vert du Québec croit qu'il est temps de réinvestir massivement dans l'agriculture et dans les personnes qui la font vivre. Nourrir la population est un service essentiel qui mérite un soutien public à la hauteur de son importance stratégique pour l'économie, l'environnement et la sécurité alimentaire du Québec.

Un gouvernement Vert renforcera les programmes de sécurité du revenu, bonifiera les mesures de soutien agroenvironnemental et mettra en place des programmes

d'indemnisation pour les producteur-rice-s touché-e-s par les événements climatiques extrêmes. Nous accorderons une attention particulière aux petites et moyennes exploitations agricoles, qui sont au cœur de la vitalité de nos régions.

Nous renforcerons également le soutien à la relève agricole afin de faciliter l'accès à la terre, au financement et aux équipements. Le Parti Vert limitera la spéculation sur les terres agricoles, notamment par des restrictions à l'acquisition de terres par les fonds d'investissement, les grandes sociétés et les acheteur-rice-s qui ne participent pas activement à leur mise en valeur.

Enfin, nous réorienterons les investissements publics vers des modèles agricoles diversifiés, durables et résilients, tout en réduisant progressivement la dépendance aux monocultures industrielles qui appauvrissent les sols, nuisent à la biodiversité et fragilisent les communautés rurales.

Protéger les terres agricoles contre la financiarisation

Le Parti Vert du Québec renforcera la protection des terres agricoles afin de lutter contre leur financiarisation, c'est-à-dire leur transformation en actifs financiers plutôt qu'en terres destinées à la production alimentaire. Les terres agricoles doivent demeurer accessibles à celles et ceux qui souhaitent les cultiver et contribuer à l'autonomie alimentaire du Québec.

Un gouvernement Vert mettra en place des mécanismes pour favoriser l'accès aux terres pour les agricultrices et agriculteurs locaux, notamment par la création de fiducies agricoles, de banques publiques de terres, de coopératives foncières et de droits de premier refus. Nous soutiendrons également les municipalités, les communautés autochtones et les projets nourriciers de proximité qui contribuent à préserver les terres agricoles et à favoriser leur mise en valeur.

Le Parti Vert du Québec souhaite également renforcer les outils permettant à l'État d'intervenir lorsque l'acquisition ou l'utilisation d'une terre menace sa vocation agricole. Le projet de loi 86 représente un pas dans la bonne direction en reconnaissant les enjeux liés à la spéculation foncière agricole et en donnant à l'État de nouveaux moyens d'encadrer certaines acquisitions. Nous voulons toutefois aller plus loin en évaluant les acquisitions selon leur impact sur l'usage agricole des terres et l'autonomie alimentaire du Québec, et en favorisant leur transfert vers des projets agricoles durables et ancrés dans les communautés.

Pesticides et engrais azotés

Le Parti Vert du Québec propose d'interdire progressivement l'utilisation des pesticides et des herbicides, notamment du glyphosate, ainsi que des engrais à base d'oxyde d'azote, d'ici 2035, tant dans le secteur agricole que dans les milieux urbains. Les recherches scientifiques montrent que l'utilisation de ces produits peut avoir des effets néfastes sur la santé humaine, la santé animale et la biodiversité.

Des solutions de rechange existent déjà, notamment la permaculture, les méthodes mécaniques de désherbage et la bioremédiation. Le Parti Vert du Québec souhaite accompagner les agricultrices et agriculteurs ainsi que les collectivités dans cette transition afin de favoriser l'adoption de pratiques plus durables et respectueuses de la santé et de l'environnement.

Agriculture biologique

Le Parti Vert du Québec propose d'investir massivement dans la production et la consommation d'aliments biologiques et locaux. Nous consacrerons un milliard de dollars par année à des programmes éducatifs et à des mesures de soutien financier destinées à accompagner les agricultrices et agriculteurs dans la transition vers l'agriculture biologique, tout en rendant ces aliments plus accessibles à l'ensemble de la population.

Le Parti Vert du Québec souhaite soutenir financièrement les agricultrices et agriculteurs dans cette transition et mettre en place des mesures économiques pour rendre les aliments biologiques et locaux abordables pour toutes et tous. Nous proposons également d'interdire les pesticides les plus dangereux pour la santé et de réduire progressivement l'utilisation des autres pesticides nuisibles en favorisant le recours à des solutions de rechange biologiques et naturelles.

Démantèlement du monopole syndical de l'UPA

Le Parti Vert du Québec propose de réformer en profondeur la représentation syndicale du secteur agricole. Nous considérons que le monopole de l'Union des producteurs agricoles (UPA) favorise principalement les grandes exploitations orientées vers l'exportation et ne représente pas suffisamment les intérêts des petites fermes, notamment familiales. Nous proposons donc de permettre la création de syndicats agricoles indépendants et de taille plus restreinte afin de favoriser une représentation plus diversifiée, démocratique et adaptée aux réalités des agricultrices et agriculteurs du Québec.

Protéger les travailleur-euse-s étranger-ère-s temporaires en agriculture

L'agriculture québécoise dépend chaque année de milliers de travailleur-euse-s étranger-ère-s temporaires recruté-e-s à l'étranger pour combler les besoins de main-d'œuvre. Pourtant, ces personnes sont trop souvent liées à un permis de travail fermé qui les oblige à travailler pour un seul employeur, limite leur liberté, les empêche de faire venir leur famille et ne leur offre aucune voie claire vers la résidence permanente ou la citoyenneté. L'agriculture québécoise ne pourrait pas fonctionner sans leur contribution.

Le Parti Vert du Québec propose d'offrir une voie vers la résidence permanente, puis vers la citoyenneté, à tous les travailleur-euse-s étranger-ère-s temporaires qui ont travaillé au Québec pendant trois saisons ou plus. Nous proposons également de mettre fin aux permis de travail fermés afin que les travailleur-euse-s puissent changer d'employeur durant la saison, sans perdre leur statut.

Un gouvernement Vert appuiera la création d'un syndicat des travailleur-euse-s étranger-ère-s temporaires et imposera des normes strictes en matière de logement, de périodes de repos, d'accès aux soins de santé et de conditions de travail. Ces normes devront être appliquées par des inspections rigoureuses afin de protéger les travailleur-euse-s contre l'exploitation et les abus.

Soutien à la relève agricole

Le vieillissement de la population agricole et la disparition progressive des fermes familiales représentent une menace pour l'avenir de l'agriculture québécoise. De nombreuses personnes souhaitent se lancer en agriculture, mais se heurtent à des

obstacles importants lors du démarrage ou de la reprise d'une ferme.

Le Parti Vert du Québec renforcera les programmes d'aide financière destinés à la relève agricole, facilitera l'accès au crédit et offrira un accompagnement accru lors du démarrage et du transfert des fermes. Nous favoriserons également la transmission des exploitations agricoles à une nouvelle génération afin de préserver le savoir-faire agricole et la vitalité de nos régions.

Notre objectif est de permettre à une nouvelle génération d'agricultrices et d'agriculteurs de s'établir partout au Québec, de maintenir des fermes à échelle humaine et d'assurer la pérennité de notre agriculture et de notre autonomie alimentaire.

IX - Bien-être animal et transition alimentaire

Le Parti Vert du Québec reconnaît que les animaux sont des êtres sensibles qui méritent d'être traités avec respect et compassion. Nous croyons que notre société a la responsabilité de réduire la souffrance animale tout en transformant progressivement notre système alimentaire vers des pratiques plus éthiques, durables et respectueuses de l'environnement.

La réduction de la consommation de viande présente également d'importants avantages pour la santé publique, la lutte contre les changements climatiques, la protection des écosystèmes et l'utilisation responsable des ressources. Un gouvernement Vert encouragera une transition alimentaire graduelle qui favorisera les aliments d'origine végétale, les pratiques agricoles durables et un meilleur bien-être animal, tout en soutenant les agriculteur-rice-s dans cette transformation.

Réduire la consommation de produits d'origine animale

Le Parti Vert du Québec reconnaît que la réduction de la consommation de viande et de produits d'origine animale est une mesure importante pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, protéger les écosystèmes, améliorer la santé publique et diminuer la souffrance animale. Nous appuyons une cible de réduction de 50 % de la consommation de produits d'origine animale sur un horizon de dix ans.

Un gouvernement Vert accompagnera cette transition par des campagnes publiques de sensibilisation, des cours de cuisine gratuits, une meilleure éducation alimentaire dans les écoles et une baisse du prix des aliments d'origine végétale. Nous investirons également dans la production locale de fruits, de légumes, de légumineuses et d'aliments végétaux, notamment par la mise en place d'un vaste réseau public de serres alimentées par l'hydroélectricité.

Le Parti Vert utilisera les leviers publics pour faciliter des choix alimentaires plus sains, abordables et écologiques. Les institutions publiques, notamment les écoles, les hôpitaux, les garderies et les résidences pour aînés, devront offrir des options végétariennes et végétaliennes de qualité. Cette transition devra être progressive, accessible et accompagnée, afin d'aider les citoyennes et citoyens ainsi que les producteur-rice-s agricoles à s'adapter à un système alimentaire plus durable.

1. Les animaux d'élevage

La population choisirait certainement d'assurer de meilleures conditions de vie aux animaux d'élevages si elle était informée des mauvais traitements qui leur sont infligés. Actuellement, la loi sur le bien-être et la sécurité animal ne protège pas les animaux d'élevage. Ils sont soumis à la réglementation de l'industrie ou aux « pratiques couramment utilisées » par cette dernière. Pour cette raison, le Parti vert est d'avis qu'un ensemble de règlements qui visent à atténuer les souffrances et à cesser les mauvais traitements infligés aux animaux d'élevage doit être mis en œuvre.

Renforcer le bien-être des animaux d'élevage

Le Parti Vert du Québec propose de renforcer considérablement les règles de protection des animaux d'élevage. Un gouvernement Vert augmentera le nombre d'inspecteur-ric-e-s, imposera des normes plus strictes aux fermes industrielles, aux abattoirs et aux transporteurs. Nous exigerons davantage de transparence sur les conditions de vie, de transport et d'abattage des animaux.

Nous interdirons les pratiques cruelles comme les mutilations sans nécessité médicale, le broyage des poussins et l'utilisation d'aiguillons électriques. Nous imposerons aussi des limites plus strictes sur le transport des animaux, notamment en réduisant les temps de déplacement, en augmentant l'espace disponible et en interdisant le transport lors de températures extrêmes.

Le Parti Vert favorisera les fermes locales, les élevages à petite échelle et les pratiques qui permettent aux animaux d'avoir accès à l'extérieur, à plus d'espace et à de meilleures conditions de vie. Nous voulons aussi réformer le système de quotas afin de ne pas désavantager les petites productions qui souhaitent adopter des pratiques plus éthiques.

Mettre fin à l'élevage pour la fourrure

Le Parti Vert du Québec s'oppose à l'élevage d'animaux dans le seul but de produire de la fourrure. Chaque année, des millions de visons, renards, lapins et autres animaux sont élevés dans des conditions souvent incompatibles avec leurs besoins naturels avant d'être abattus pour la fabrication de produits de luxe non essentiels.

À une époque où des alternatives synthétiques et végétales sont largement disponibles, il n'est plus justifiable de faire souffrir et mourir des animaux uniquement pour leur fourrure. Le Parti Vert propose donc l'élimination progressive de l'industrie de l'élevage pour la fourrure au Québec, accompagnée de mesures de transition économique pour les travailleur-euse-s et les entreprises concernées.

Un gouvernement Vert interdira également l'ouverture de nouvelles fermes d'élevage pour la fourrure et renforcera les normes de bien-être animal durant la période de transition. Notre objectif est de mettre fin à une pratique qui ne répond plus aux valeurs éthiques de la société québécoise moderne.

2. Les animaux de compagnie

Le Parti Vert du Québec souhaite sortir les animaux d'un système de consommation capitaliste. Il faut miser sur l'adoption d'animaux de refuge et sur l'élevage éthique afin de donner de bons foyers aux animaux de compagnie et éviter leur marchandisation. Il faut également agir face au grave problème de surpopulation des animaux de compagnie qui mène à leurs euthanasies chaque année.

Nous souhaitons interdire la vente en animalerie de chiens, de chats et de certains rongeurs provenant d'élevages commerciaux, afin de lutter contre la surpopulation animale et l'abandon. Les animaleries pourront toutefois accueillir des animaux provenant de refuges afin de favoriser leur adoption. Nous encouragerons également l'adoption responsable auprès des refuges et l'achat auprès d'éleveuses et éleveurs éthiques. Seuls les petits élevages familiaux ou à but non lucratif seront autorisés. Ceux-ci devront respecter des normes strictes de bien-être animal et produire un nombre limité de portées. Le Parti Vert du Québec renforcera également les inspections afin de veiller au respect de ces normes.

Encadrer strictement les animaux exotiques

Le Parti Vert du Québec propose d'interdire la vente commerciale d'animaux exotiques comme animaux de compagnie, sauf exceptions limitées pour les refuges, sanctuaires, institutions vétérinaires, programmes de conservation et détenteur-riche-s spécialisé-e-s dûment autorisés. Les espèces menacées, issues du braconnage ou dont les besoins ne peuvent pas être respectés en captivité seront interdites. Cette approche vise à protéger le bien-être animal, prévenir le commerce impulsif d'animaux complexes et lutter contre le trafic d'espèces sauvages.

Protéger les animaux de compagnie

Le Parti Vert du Québec propose de renforcer les protections pour les animaux de compagnie et de mieux informer la population sur les besoins biologiques des animaux, ainsi que sur les droits et responsabilités des gardiens.

Un gouvernement Vert favorisera la stérilisation, l'identification et la vaccination des animaux de compagnie, notamment par des cliniques accessibles aux personnes à faible revenu. Nous appuierons également les programmes de capture, stérilisation, relâche et maintien pour réduire la surpopulation de chats errants sans recourir massivement à l'euthanasie.

Le Parti Vert propose aussi d'invalider les clauses interdisant les animaux dans les baux résidentiels. Bien que le tribunal administratif du logement (TAL) ait déjà reconnu qu'un animal ne peut pas automatiquement justifier une expulsion, la loi doit être renforcée afin de protéger clairement les locataires responsables et leurs animaux. Nous interdirons aussi l'enchaînement permanent des chiens et encadrerons mieux la zoothérapie et les professions liées aux animaux. Nous nous opposons également aux lois et règlements municipaux qui interdisent certaines races de chiens.

De plus, le Parti Vert du Québec interdira la vente d'accessoires et d'équipements nuisibles au bien-être des animaux, tels que les colliers étrangleurs, ainsi que les cages, aquariums et autres installations qui ne répondent pas aux besoins minimaux de l'espèce concernée. Les animaux de compagnie ne doivent pas être maintenus dans des conditions incompatibles avec leur santé physique et psychologique.

3. Protéger les animaux sauvages et leurs habitats

Le Parti Vert du Québec reconnaît que la crise climatique, la destruction des habitats et la perte de biodiversité menacent de nombreuses espèces animales. La protection de la faune doit devenir une priorité gouvernementale afin d'assurer la survie des espèces et l'équilibre des écosystèmes.

Un gouvernement Vert renforcera l'encadrement de la chasse et de la pêche afin d'assurer la viabilité à long terme des populations animales et de respecter le droit prioritaire des Premières Nations à pratiquer la chasse, la pêche et les activités traditionnelles sur leurs territoires. Les quotas et les périodes de chasse devront être établis selon les meilleures connaissances scientifiques disponibles.

Le Parti Vert augmentera également la superficie des territoires protégés par la création de nouveaux parcs nationaux et d'aires de conservation. Nous encouragerons l'aménagement de corridors écologiques, de passages fauniques, de tunnels et de clôtures de sécurité afin de permettre aux animaux de circuler librement et de réduire les collisions routières.

Nous soutiendrons aussi la création d'espaces verts et d'habitats naturels dans les milieux urbains, ainsi qu'un encadrement plus rigoureux des activités écotouristiques afin de minimiser les perturbations causées à la faune. La protection des animaux sauvages passe d'abord par la protection des milieux naturels dont ils dépendent.

Mettre fin à l'observation agressive des baleines

Le Parti Vert du Québec renforcera l'encadrement des activités d'observation des baleines afin de protéger les mammifères marins du Saint-Laurent contre le harcèlement, le bruit excessif, la poursuite par embarcations et la pression touristique abusive. L'observation des baleines doit se faire dans le respect des écosystèmes, avec des distances minimales strictes, des limites sur le nombre de bateaux présents autour des animaux, des sanctions plus sévères pour les entreprises qui enfreignent les règles, et une surveillance accrue des zones sensibles. Les baleines ne doivent pas être traitées comme des attractions commerciales à exploiter, mais comme des espèces vulnérables dont la survie dépend de notre capacité à limiter les perturbations humaines dans leur habitat naturel.

Protéger les espèces menacées et vulnérables

Le Parti Vert du Québec reconnaît que la survie de nombreuses espèces animales et végétales est menacée par l'étalement urbain, l'exploitation des ressources naturelles, la destruction des milieux humides, la fragmentation des habitats et les changements climatiques. Dans la majorité des cas, protéger une espèce signifie d'abord protéger son

habitat.

Un gouvernement Vert renforcera considérablement les lois protégeant les espèces menacées ou vulnérables et leurs habitats. Nous limiterons l'étalement urbain, renforcerons la protection des milieux naturels sensibles et exigeons des évaluations environnementales rigoureuses avant l'autorisation de projets de développement pouvant affecter des espèces à risque.

Le Parti Vert augmentera les ressources consacrées à l'application des lois environnementales afin d'assurer une intervention rapide lorsqu'un habitat est détruit illégalement. Les amendes pour les infractions touchant les espèces menacées et les milieux naturels protégés seront augmentées de façon importante afin de dissuader les contrevenant-e-s et de mettre fin à l'idée que la destruction d'habitats peut être considérée comme un simple coût d'exploitation.

Nous investirons également dans la restauration des habitats dégradés, la création de corridors écologiques et la sensibilisation du public à l'importance de protéger la biodiversité québécoise. La protection des espèces menacées n'est pas seulement une question environnementale : elle est essentielle au maintien des écosystèmes dont dépend l'ensemble de la société.

4. L'exploitation animale

Mettre fin à l'exploitation des animaux dans le divertissement

Le Parti Vert du Québec considère que les animaux ne devraient pas être forcés de performer, de souffrir ou de risquer leur vie pour le divertissement humain. Les spectacles impliquant des animaux sauvages, les cirques avec animaux, les parcs aquatiques, les rodéos, les courses ou les calèches en milieu urbain soulèvent des enjeux importants de bien-être animal et doivent être progressivement interdits.

Un gouvernement Vert mettra fin à l'exploitation des animaux dans l'industrie du divertissement et interdira les activités qui exposent les animaux à la peur, à la douleur, à l'épuisement ou à des risques évitables. Les incidents survenus dans certains événements, notamment lors d'épreuves de rodéo, démontrent que ces pratiques peuvent mettre inutilement la vie des animaux en danger.

Le Parti Vert accompagnera cette transition afin de soutenir les travailleur-euse-s, festivals et entreprises vers des formes de divertissement sans cruauté, respectueuses des animaux et adaptées aux valeurs d'une société moderne.

Encadrer l'expérimentation animale et accélérer les méthodes alternatives

Le Parti Vert du Québec reconnaît l'importance de la recherche scientifique et médicale, mais estime que l'utilisation d'animaux doit être strictement encadrée, réduite au minimum et remplacée dès que des méthodes alternatives fiables existent. La science doit avancer sans banaliser la souffrance animale.

Un gouvernement Vert interdira les tests sur les animaux à des fins cosmétiques ou purement commerciales lorsque ces tests ne sont pas nécessaires à la santé ou à la sécurité publique. Nous renforcerons également l'encadrement des laboratoires de recherche médicale et scientifique afin d'assurer le respect des normes de bien-être animal, la transparence des pratiques et une surveillance indépendante.

Le Parti Vert augmentera les inspections, exigera des rapports publics sur l'utilisation des animaux en recherche et soutiendra financièrement le développement de méthodes alternatives, comme les cultures cellulaires, les modèles informatiques et les technologies sans animaux. L'objectif est de réduire progressivement l'expérimentation animale tout en protégeant l'intégrité de la recherche scientifique et la santé publique.

X - La voix du Québec dans le monde

Au cours des dernières années, le monde a pris un tournant inquiétant vers l'affrontement militaire, la colonisation, la production massive d'armes et les appels à la guerre. Le Québec n'est pas à l'abri de cette dérive. Nos usines fabriquent des munitions utilisées par Israël dans le cadre de la guerre contre le peuple palestinien. Or, le gouvernement du Québec a ouvert un bureau diplomatique en Israël sans condamner le génocide à Gaza, sans offrir de soutien concret au peuple palestinien et sans faire de la paix et de la protection des vies humaines une priorité. L'Assemblée nationale a également adopté de nombreuses motions favorables à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) dans le contexte de la guerre en Ukraine, ainsi qu'aux frappes militaires menées par les États-Unis contre l'Iran. Ces prises de position témoignent d'une politique étrangère qui privilégie la logique militaire au détriment de la paix et de la solidarité entre les peuples.

Le Québec devrait être une voix progressiste et indépendante sur la scène internationale. Un gouvernement Vert mettra en place une politique étrangère qui fera du Québec une voix internationaliste engagée contre l'impérialisme, le colonialisme, la militarisation et l'escalade des conflits. Nous défendrons la paix, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la solidarité internationale, la transition énergétique et la protection de la biodiversité. Le Québec doit choisir la coopération plutôt que la confrontation et contribuer activement à la construction d'un monde plus juste, pacifique et durable.

Lutter pour la paix mondiale

Le Québec a un rôle important à jouer dans la lutte pour la paix mondiale. En 2003, c'est notamment après une grande manifestation à Montréal que le premier ministre canadien a décidé que le Canada ne participerait pas officiellement à la guerre en Irak.

Sur la scène internationale, le Québec peut se démarquer par une politique de paix, fondée sur la diplomatie, la prévention des guerres, le dialogue entre pays adversaires et le refus de l'escalade militaire. Malheureusement, nos gouvernements font le contraire : ils soutiennent Israël dans son offensive génocidaire contre le peuple palestinien, appuient

l'affrontement de l'OTAN avec la Russie et s'alignent presque systématiquement sur les États-Unis, privant le Québec d'une voix crédible et indépendante.

Pire encore, le gouvernement du Québec cherche activement à tirer profit de la course mondiale à l'armement, en multipliant les usines de fabrication d'armes, en déroulant le tapis rouge à une éventuelle installation de la banque de guerre de l'OTAN à Montréal et en appuyant l'intention du gouvernement Carney de consacrer une part massive du budget fédéral aux dépenses militaires.

Pour rétablir la voix du Québec sur la scène internationale, un gouvernement Vert mettra fin à la participation du Québec à la course à l'armement, exigera une réduction importante des dépenses militaires fédérales et entreprendra des démarches concrètes pour soutenir la paix mondiale.

Convertir l'industrie de l'armement vers des secteurs utiles à la société et fermer les usines de guerre au Québec

Le Québec n'a aucun intérêt à produire des bombes, des munitions ou des armes létales. Chaque jour, des milliers de Québécoises et de Québécois travaillent dans des usines qui contribuent à la militarisation du monde, alors que cette capacité industrielle pourrait servir à répondre à des besoins sociaux, écologiques et économiques essentiels.

Le Parti Vert du Québec estime que l'industrie de l'armement gaspille le potentiel industriel du Québec, nous rend complices de crimes de guerre et nuit à notre réputation internationale. Nos usines devraient servir à améliorer la qualité de vie, à construire des infrastructures publiques, à produire des équipements pour la transition énergétique, à développer le transport collectif, les logements sociaux, les technologies médicales et les solutions climatiques.

Un gouvernement Vert mettra en place un plan de conversion industrielle afin de réorienter progressivement les usines liées à l'armement vers des secteurs éthiques, durables et innovants. Les travailleuses et travailleurs concernés recevront une garantie d'emploi dans les secteurs de la transition écologique, avec zéro perte de revenu. L'objectif n'est pas d'abandonner les travailleur-euse-s, mais de transformer l'économie pour qu'elle serve la vie plutôt que la guerre.

Dire non aux dépenses militaires de l'OTAN et quitter l'alliance

L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) est une alliance militaire dangereuse et agressive qui contribue à la militarisation des relations internationales et à l'escalade des tensions entre les États. Le Canada en est membre et s'est engagé à augmenter considérablement ses dépenses militaires, au détriment d'investissements qui pourraient répondre aux besoins de la population. Le Canada, et par extension, le Québec, n'a aucun intérêt à poursuivre sa participation dans cette alliance coûteuse, dangereuse et provocatrice.

Le Parti Vert du Québec s'oppose à la participation du Canada à l'OTAN et souhaite que le Québec se positionne en faveur de son retrait de cette alliance. Nous croyons que les ressources consacrées à l'armement et aux dépenses militaires devraient plutôt être investies dans les programmes sociaux, la transition énergétique, les hôpitaux, les écoles, le logement et la lutte contre la pauvreté. Un retrait de l'OTAN permettrait de réorienter

une partie de ces ressources vers des priorités sociales et environnementales, tout en affirmant une politique étrangère fondée sur la paix, la coopération internationale et la solidarité entre les peuples.

Tenir tête aux États-Unis

Face aux menaces répétées d'annexion du Canada par les États-Unis, le pays doit se tenir debout et mettre fin à toute coopération militaire avec Washington. Nous devons développer une politique étrangère indépendante et cesser d'appuyer, politiquement et logistiquement, les interventions impérialistes des États-Unis au Moyen-Orient, en Europe, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Le Parti Vert du Québec est d'avis qu'une politique étrangère propre au Québec, non dictée par les États-Unis, nous permettrait de nous démarquer sur la scène internationale, de contribuer à la paix mondiale et de défendre le désarmement.

Fermer le bureau du Québec à Tel-Aviv

Le Parti Vert du Québec considère qu'il est inacceptable que le gouvernement du Québec maintienne une représentation officielle en Israël alors que cet État est accusé de graves violations du droit international et fait l'objet de procédures devant les tribunaux internationaux. Un gouvernement Vert fermera le bureau du Québec à Tel-Aviv et réaffectera les ressources à des initiatives favorisant la paix, la coopération internationale et les droits humains.

Le Québec ne doit pas contribuer à normaliser ou à légitimer des politiques d'occupation, d'apartheid ou de violence contre les populations civiles. La fermeture du bureau du Québec à Tel-Aviv constituera un geste concret en faveur du respect du droit international et des droits du peuple palestinien.

Imposer des sanctions économiques à Israël

Le Parti Vert du Québec appuie l'imposition de sanctions économiques contre Israël afin de faire pression pour mettre fin à l'occupation des territoires palestiniens, au blocus de Gaza, à la colonisation illégale et aux violations du droit international. Les sanctions économiques constituent une alternative pacifique aux conflits armés et permettent d'exercer une pression politique sans recourir à la violence.

Un gouvernement Vert demandera au gouvernement fédéral d'imposer des sanctions ciblées contre les responsables politiques, militaires et économiques impliqués dans les violations des droits humains. Le Parti Vert appuie également la suspension des accords de coopération économique et institutionnelles avec les entités directement impliquées dans ces violations, jusqu'au respect du droit international et des résolutions des Nations Unies.

La diplomatie climatique comme priorité réelle

Le Québec peut jouer un rôle positif et constructif dans la lutte mondiale contre les changements climatiques. Un gouvernement Vert fera de la diplomatie climatique une véritable priorité internationale, en mettant l'expertise, la créativité et les valeurs de solidarité du Québec au service de la planète.

Le Parti Vert du Québec appuiera les pays et les communautés les plus touchés par les changements climatiques, notamment les petits États insulaires et les pays du Sud. Le Québec doit soutenir les efforts internationaux visant à financer l'adaptation, la résilience et la réparation des pertes et dommages climatiques.

Construire des alliances pour l'environnement

Un gouvernement Vert bâtira des partenariats avec les villes, les peuples autochtones, les gouvernements, les scientifiques et les mouvements sociaux qui travaillent à accélérer la transition écologique. Ensemble, il est possible de partager les solutions, les technologies et les meilleures pratiques.

Le Québec devra aussi favoriser le partage international des technologies vertes, notamment dans les domaines du transport collectif, des énergies renouvelables, des batteries, de l'électrification et de l'efficacité énergétique. Les avancées réalisées en Chine, et ailleurs, dans les technologies environnementales peuvent aider le Québec à accélérer sa propre transition, à condition que ces échanges se fassent dans un esprit de coopération, de respect des droits humains et de bénéfice mutuel.

Un commerce international compatible avec le climat

Le Parti Vert du Québec défendra des accords commerciaux qui respectent les droits humains, les droits des travailleur-euse-s, les normes environnementales et les objectifs climatiques. Le commerce international ne doit plus encourager la pollution, l'exploitation ou la délocalisation à bas coût.

Un gouvernement Vert favorisera les échanges qui accélèrent la transition écologique, notamment le partage de technologies vertes, tout en soutenant la production locale lorsque celle-ci permet de réduire les émissions et de renforcer la résilience économique du Québec.

L'aide internationale du Québec

Un gouvernement Vert augmentera considérablement l'aide internationale du Québec et la concentrera sur l'autonomie des communautés, la souveraineté alimentaire, la transition écologique, la santé publique, l'éducation et le soutien aux réfugié-e-s climatiques. Le Québec doit être présent lorsque des peuples sont frappés par des crises économiques, climatiques ou politiques.

Lorsque Cuba a été frappée par les sanctions américaines renforcées sous Donald Trump, le Québec et le Canada auraient dû répondre par une aide concrète, médicale, alimentaire et humanitaire. Nous avons laissé tomber un peuple qui avait besoin de solidarité. Un gouvernement Vert refusera cette passivité et fera de la solidarité internationale une priorité réelle.

Conclusion et remerciements

Merci d'avoir pris le temps de lire le programme 2026 du Parti Vert du Québec. Il s'agit de la quatrième édition du programme écosocialiste du Parti Vert du Québec, élaboré depuis

l'élection provinciale de 2014. Nous aimerions remercier les centaines d'organisations, les milliers de citoyennes et de citoyens, les dizaines de chercheurs, les nombreux universitaires ainsi que les candidates et candidats qui ont contribué à sa réalisation, l'ont enrichi et l'ont défendu sur la place publique.

Nous avons travaillé très fort afin d'élaborer et de concrétiser ce plan de virage majeur pour la société québécoise, dans l'espoir de voir ses principes mis en œuvre au cours des prochaines années. Pour y parvenir, l'implication citoyenne est essentielle. Passons à l'action pour construire le Québec décrit dans ces pages. Ensemble, nous pouvons changer le Québec et contribuer à changer le monde.